

**Master 1 de Sciences et Technologies, mention Aménagement, Urbanisme et
Développement des Territoires (AUDT)
Spécialité : ECODEV**

Le renforcement de la pédagogie autour de l'identité d'un
territoire et d'un environnement local.

L'exemple du Carnet du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis



Tuteur universitaire : M. Pierre-Gil SALVADOR

HERBETTE François
2010 - 2011

Tutrice professionnelle : Mme Béatrice AUXENT

Lieu du stage : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et d'Environnement (CAUE) du Nord (59)



Master 1 de Sciences et Technologies, mention Aménagement, Urbanisme et

Développement des Territoires (AUDT)

Spécialité : ECODEV

Le renforcement de la pédagogie autour de l'identité d'un territoire et d'un environnement local.

L'exemple du Carnet du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis

Tuteur universitaire : M. Pierre-Gil SALVADOR

HERBETTE François
2010 - 2011

Tutrice professionnelle : Mme Béatrice AUXENT

Lieu du stage : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Nord (59)

Sommaire

Remerciements

Introduction Générale

Partie 1 : Définitions et outils de gestion et d'approche du développement durable au travers d'un environnement local

1) Environnement, localité et territoire, composants du développement durable

1.1) Définition et composition d'un environnement

1.1.1) Définition

1.1.2) L'environnement naturel

1.1.3) L'environnement urbain et ses composants

1.2) Le terme de localité

1.2.1) Délimitations géographiques et rapports humains

1.3) La différenciation des territoires

1.3.1) Chaque territoire est différent

1.3.2) Les marqueurs de territoire

1.4) Le développement durable et sa signification

1.4.1) Définition et évolutions récentes

1.4.2) Penser global à partir du local

2) La création des Agendas 21

2.1) Historique et objectifs

2.1.1) Le sommet de Rio

2.1.2) La naissance de l'agenda 21 et le déclenchement de son application

2.1.3) Le contenu d'un Agenda 21

2.2) Quel développement pour les Agendas 21 en France ?

2.2.1) Les premières initiatives

2.2.2) La répartition géographique

2.3) L'Agenda 21 d'établissement scolaire

2.3.1) En quoi consiste-il ?

2.3.2) Quels sont les objectifs de cet outil ?

2.3.3) Les étapes de son élaboration

2.3.4) L'Agenda 21 du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis

3) La présentation de l'environnement cambrésien

3.1) Le Cambrésis et son patrimoine

3.1.1) Un patrimoine marqué par les constructions anciennes

3.1.2) L'architecture et ses particularités

3.1.3) Les éléments marqueurs de l'histoire ouvrière

- 3.2) L'organisation des paysages et l'occupation du sol en Cambrésis et l'exemple de Le Cateau-Cambrésis
 - 3.2.1) *Les paysages d'openfield*
 - 3.2.2) *La vallée de la Selle comme zone de transition et les prémices de l'organisation bocagère*
 - 3.2.3) *Occupation du sol et documents d'aménagement à Le Cateau-Cambrésis*
- 3.3) L'environnement naturel de Le Cateau-Cambrésis
 - 3.3.1) *L'hydrographie et la géologie*
 - 3.3.2) *La faune et la flore*
 - 3.3.3) *Le développement d'activités en rapport avec l'environnement naturel*
 - 3.3.4) *Les réponses politiques face aux enjeux environnementaux*

Conclusion de la Partie 1

Partie 2 : Dans le cadre d'un développement durable, enseigner le passage du local au global et la lecture d'un environnement proche et néanmoins méconnu : le principe des « carnets »

- 1) **Une nouvelle perception de l'environnement au travers de l'enseignement et d'organismes spécialisés**
 - 1.1) Le politique en charge de développer l'éducation à l'environnement
 - 1.1.1) *Le monde politique face à de nouvelles responsabilités*
 - 1.1.2) *L'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD)*
 - 1.1.3) *Le rapport de l'éducation vis-à-vis du patrimoine architecturale*
 - 1.2) L'apparition du conseil et du suivi environnemental au sens large du terme
 - 1.2.1) *La naissance de la statistique environnementale avec l'Ifen*
 - 1.2.2) *De la DIREN à la DREAL*
 - 1.2.3) *La diffusion de conseils et d'expertises avec l'ADEME...*
 - 1.2.4) *... et le rôle des CAUE*
 - 1.3) Enseigner aux plus jeunes l'histoire et le respect de leur environnement proche
 - 1.3.1) *L'éducation au territoire à travers les Parcs Naturels régionaux*
 - 1.3.2) *Apprendre à analyser une architecture*
 - 1.3.3) *Apprendre à lire et à comprendre un territoire à travers une carte*
- 2) **La création des carnets par le CAUE du Nord**
 - 2.1) Qu'est-ce qu'un carnet de territoire ?
 - 2.1.1) *Les prémices de la création du carnet de territoire : un outil inspiré par le projet européen « Septentrion »*
 - 2.1.2) *Le contenu et les objectifs du carnet de territoire*
 - 2.1.3) *Le carnet de territoire du Cambrésis*

- 2.1.4) *Un outil à la construction précise*
- 2.2) Le carnet de territoire : quels partenariats et quelles échéances ?
 - 2.2.1) *Le Conseil Général du Nord comme principal partenaire*
 - 2.2.2) *Le partenariat entre CAUE*
- 2.3) Le carnet de collègue
 - 2.3.1) *Le contenu et les objectifs du carnet de collègue*
 - 2.3.2) *Un prototype initié autour du collège Jean Rostand*

3) Vers une nouvelle prise en compte de l'échelon local ?

- 3.1) Les carnets traitent d'un cadre restreint...
 - 3.1.1) *L'instauration de niveaux de lecture pour le carnet de territoire*
 - 3.1.2) *Un travail contraint par le périmètre de curiosité pour le carnet de collègue*
- 3.2) ...pour le replacer dans un ensemble plus large
 - 3.2.1) *Comprendre l'histoire de la région*
 - 3.2.2) *Prendre conscience de l'interrelation entre environnement proche et lointain*

Conclusion de la Partie 2

Partie 3 : Le lancement d'un processus d'expérimentation du carnet de collègue

1) Les acteurs du projet face à des constats

- 1.1) Des réflexions autour du périmètre de curiosité
 - 1.1.1) *Premières reconnaissances sur le terrain par le CAUE*
 - 1.1.2) *Des interrogations vis-à-vis du respect des 500 mètres*
 - 1.1.3) *Représentation spatiale du périmètre de curiosité et de ses composants, autour du collège Jean Rostand*
- 1.2) Les travaux déjà réalisés au collège Jean Rostand
 - 1.2.1) *La sensibilisation au développement durable au travers d'expositions au collège*
 - 1.2.2) *Vers des actions concrètes via des activités directement en lien avec la rivière de la Selle*
 - 1.2.3) *Le travail de modélisation autour du viaduc de St Benin*
- 1.3) Premières rencontres, premiers enseignements
 - 1.3.1) *Comment retranscrire dans le carnet ce qui a déjà été fait au collège ? Réflexions autour d'une première restitution*
 - 1.3.2) *Des échanges entre les professeurs et le CAUE*
 - 1.3.3) *Les résultats d'une première enquête auprès des collégiens*
 - 1.3.4) *Des garanties encore peu évidentes...*

1.3.5) ... mais contrebalancées par les réflexions nées d'une première journée d'échanges interdisciplinaires

2) Les conditions préalables à l'utilisation des carnets de collège

2.1) Rendre l'outil accessible à tous

2.1.1) Créer un outil facile d'utilisation pour les élèves

2.1.2) L'importance de rester ouvert à tous les domaines d'activités

2.2) Procéder à un croisement des enseignements

2.2.1) Un objectif de base de l'EEDD

2.2.2) Des exemples de thématiques multidisciplinaires

2.3) Pouvoir échanger avec d'autres établissements

2.3.1) Améliorer le carnet de collège en l'enrichissant de nouvelles informations et techniques

2.3.2) Appliquer l'outil à d'autres établissements dans le futur

3) Le fonctionnement interne au CAUE dans la réalisation des carnets

3.1) La collaboration entre le CAUE et des enseignants

3.2.1) Les enseignants missionnés

3.2.2) Les techniques de perception d'un territoire

3.2) Un premier cadre de restitution pour le carnet de collège

3.2.1) Les connaissances établies

3.2.2) L'approche sensible et sa représentation cartographique

3.3) Le carnet de collège : une pierre de l'édifice

3.3.1) Le lancement d'autres carnets tel que le carnet bleu

3.3.2) Un processus lent et complexe avec la multiplication des projets autour de la plateforme « S'Pass Territoires »

Conclusion de la Partie 3

Conclusion Générale

Table des figures

Table des photographies

Table des matières

Annexes documentaires

Bibliographie

Remerciements

Avant toute chose, je tiens à remercier toutes les personnes avec qui j'ai pu travailler sereinement durant trois mois dans un cadre agréable et qui m'ont permis de réaliser ce mémoire.

Mes remerciements vont à :

- **Mme Béatrice AUXENT**, architecte au CAUE du Nord, qui, en tant que tutrice professionnelle, a toujours fait preuve d'une grande disponibilité pour m'accompagner dans ma mission, tout en transmettant ses idées pertinentes et sa bonne humeur,
- **M. Pierre-Gil SALVADOR**, Professeur des Universités et tuteur universitaire de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (I.A.U.L.) à l'Université de Lille 1, qui a su orienter mon travail tout en apportant des réponses rapides et claires à mes interrogations et en se montrant disponible pour une rencontre dès le début de ce stage,
- **M. Benoît PONCELET et Mme Fanny FRIGOUT**, tous deux architectes et respectivement Directeur et Directrice adjointe du CAUE du Nord, pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et leur professionnalisme,
- **M. Alain SIMON**, archiviste à la Bibliothèque Municipale de Le Cateau-Cambrésis, qui par son savoir et sa sympathie m'a permis de trouver des informations très intéressantes dans le cadre de ma mission,
- **les Professeurs et élèves** du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis, qui ont pris le temps d'échanger avec moi pour les premiers et de répondre à mon questionnaire pour les seconds,
- **Milles Delphine LEMANSKI, Claire DEWISME et Anne-Sophie DE LAMBERT**, collègues de bureau qui ont facilité mon intégration et ont su se montrer disponibles pour m'aider dans mon travail.

Introduction

Apprendre à connaître son environnement local peut sembler être un processus assez quelconque au premier abord et ce, ajouté au manque d'intérêt qui peut y être associé. Pourtant, la connaissance de notre bassin de vie, autrement dit du territoire où nous vivons au travers de notre travail et de nos loisirs, relève bel et bien d'une entreprise enrichissante. Celle-ci peut en effet nous permettre de porter un nouveau regard sur ce milieu, tout en prenant conscience de faits parfois insoupçonnés. Or, cette démarche est aujourd'hui trop peu effectuée, la faute sans doute à une certaine banalisation de notre quotidien, dont le rythme nous fait souvent perdre le sens de l'observation de ce qui nous entoure d'une part, et d'autre part à un manque de soutien et de moyens de la part des organismes en charge des études territoriales.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), est une association départementale créée en 1977 via la promulgation de la loi sur l'architecture, ce qui la différencie des associations de loi 1901. On compte aujourd'hui quatre-vingt-onze CAUE en métropole, auxquels s'ajoutent quatre autres organismes du même nom dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM). Réunis au sein d'une Fédération Nationale depuis 1980, les CAUE ont pour mission d'aider toute personne ou structure, allant des collectivités aux entreprises, en passant par les particuliers, qui souhaite bénéficier de conseils de la part de personnes qualifiées en matière d'architecture urbaine et d'environnement. Le CAUE se retrouve ainsi en charge d'une mission de service public, par laquelle passe également la sensibilisation au développement durable et aux nouveaux enjeux urbains. Une approche plus détaillée des CAUE fera ultérieurement l'objet d'un paragraphe dans la seconde partie de notre étude.

Au début de l'année 2011, le CAUE du Nord est en plein travail autour d'une plateforme numérique d'échanges dans laquelle devront être intégrées à terme ses bases de données. Dans ce cadre, l'association a choisi de s'orienter vers la création de ce qu'elle nomme des « carnets », dont plusieurs types sont en cours de création ou de réflexion, selon l'état d'avancement de chacun.

L'objet de mon stage a ainsi porté sur le développement du « carnet de collège », un outil qui cherche à rassembler des informations sur l'environnement proche d'un établissement

d'enseignement secondaire. Avec cet instrument, le CAUE cherche à faire découvrir et/ou redécouvrir l'environnement local que nous évoquions précédemment, en confrontant les élèves, et donc les nouvelles générations, à de nouvelles techniques d'observation et de réflexion. Dans ce but, l'association a choisi de travailler autour d'un premier carnet avec le collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis, un établissement qui, comme nous le verrons dans notre première partie, s'est déjà engagé auparavant dans un Agenda 21 d'établissement scolaire.

Au cours de ce stage de trois mois au CAUE 59, nous avons ainsi pu être confronté au difficile, mais néanmoins très intéressant, montage des bases d'un outil impliquant divers partenaires, entre des professeurs de l'enseignement supérieur, leurs élèves, le Conseil Général, l'Académie de Lille, ainsi que le CAUE du Nord. Ce stage a de ce fait revêtu un côté innovant en portant sur la création d'un outil n'existant pas dans les autres régions de France. Participer à des réunions de travail regroupant les représentants de ces structures s'est révélé être une expérience enrichissante.

En raison de l'avancement encore limité du premier carnet de collège, notre travail a avant tout consisté en une recherche d'informations destinées à alimenter le travail de l'équipe enseignante. Des démarches auprès de centres de documentation tels que les Archives Départementales ou encore la Bibliothèque Municipale de Le Cateau-Cambrésis nous ont permis de rassembler un certain nombre de données qui pourront servir à la mise en place d'activités par les enseignants travaillant dans le cadre du carnet de collège.

Le carnet de collège étant un outil qui reste à mettre en place, des interrogations apparaissent au sujet de son fonctionnement et de son impact sur le public qu'il cherche à sensibiliser, à savoir un public scolaire.

Le développement d'un outil tel que le carnet de collège peut-il renforcer la pédagogie autour de l'identité d'un territoire et d'un environnement local ? C'est la question qui se pose aujourd'hui et autour de laquelle va graviter notre étude.

Afin de traiter au mieux cette problématique, il nous a tout d'abord semblé judicieux de consacrer une partie de notre développement à la définition des termes d'environnement, de localité, de territoire et de développement durable auxquels les carnets que développe

actuellement le CAUE 59 font référence. En plus de traiter la signification de ces termes, la première partie de notre étude abordera également l'Agenda 21 au travers de son contenu et de son application aux établissements scolaires, qui explique les choix du CAUE 59 quant à son prototype de carnet de collège.

Au cours de cette première partie, nous nous intéresserons enfin au territoire du Cambrésis ainsi qu'à celui de la ville de Le Cateau-Cambrésis, dans lequel s'établira le futur carnet du collège Jean Rostand.

Traiter les principes que défendent les carnets mis en place par le CAUE du Nord et les objectifs qu'ils cherchent à atteindre nous est ensuite apparu comme essentiel pour aider à la compréhension du sujet. Pour ce faire, la seconde partie de notre étude portera tout d'abord sur le rapport qui existe aujourd'hui entre l'environnement et les organismes du service public qui se sont développés au cours des dernières décennies et parmi lesquels figurent le CAUE. Puis nous tenterons d'expliquer au mieux la manière dont sont conçus les carnets du CAUE du Nord et les objectifs qu'ils remplissent, au travers du carnet de territoire et évidemment du carnet de collège.

Enfin, la troisième et dernière partie de notre étude cherchera à exposer de manière synthétique les démarches qui ont eu lieu autour du carnet du collège Jean Rostand au cours de nos trois mois de stage. Il s'agira tout d'abord d'exposer les premiers constats qui ont pu être dressés par les différents acteurs en charge du projet, avant d'aborder les conditions auxquelles devront se soustraire les carnets de collège afin de remplir leur mission de façon optimale. Puis nous aborderons les méthodes de travail auxquelles nous avons pu être confrontés durant notre stage et qui sont employées par le CAUE du Nord pour parfaire la création de ses carnets.

Partie 1 : Définitions et outils de gestion et d'approche du développement durable au travers d'un environnement local

Le terme d'environnement a pris depuis plusieurs années maintenant une autre dimension. « Respecter l'environnement » est aujourd'hui devenu en quelque sorte une valeur du mieux vivre, une façon aussi d'être mieux considéré au sein de la société. Un changement qui fait que « l'environnement » et ses multiples déclinaisons nous parviennent à nous, individus, désormais très régulièrement, sans pour autant que l'on sache bien souvent de quoi il est exactement question. En effet, il est possible de se contenter de suivre simplement le mouvement sans chercher à savoir ce qu'il défend. De quel environnement parle-t-on ? Est-il à proximité ou bien éloigné ? Que comporte-il précisément ?

Ainsi, la première partie de cette étude s'attache tout d'abord à traiter à la fois de la définition, mais aussi de la nature des termes en rapport avec celui d'environnement et ce qu'ils sous-entendent, afin de poser les bases nécessaires à la suite de notre développement. Un point traitant de la création des Agendas 21 sera également abordé, dans le sens où il s'agit d'un outil incarnant à la fois la réflexion autour de l'environnement, mais aussi l'une des raisons qui pousse aujourd'hui le CAUE du Nord et un collègue du département à la réflexion autour d'un « Carnet de collègue », qui sera lui traité à partir de la seconde partie de notre étude. Enfin, un troisième point traitera de la présentation de l'environnement du Cambrésis et de la ville de Le Cateau-Cambrésis, afin de mieux cerner le cadre par rapport auquel s'effectuera la suite de l'étude.

1) Environnement, localité et territoire, composants du développement durable

Les termes de développement durable, de localité territoriale, ainsi que d'environnement méritent d'être expliqués afin de les rendre plus compréhensibles et de mieux les aborder. Ce premier point a donc pour objet de définir ces termes, d'expliciter les idées qu'ils sous-entendent, ainsi que d'étudier leur contenu.

1.1) Définition et composition d'un environnement

1.1.1) *Définition*

Le terme d'environnement est défini comme « *l'ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins* », [ou bien comme] *l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines* »¹. Après analyse de cette définition, il apparaît que par environnement, on entend ainsi avant tout ce qui « entoure », ce qui encadre.

Cependant, on ne peut s'arrêter à une définition aussi simple de ce terme, puisque l'environnement se révèle en fait incroyablement large dans sa composition. Il est de ce fait important de s'approprier la définition de l'environnement établie par des personnes qui travaillent directement en lien avec ce terme, tels que les géographes par exemple. Selon M. Roger Brunet « *l'environnement, au sens large du terme, comporte des éléments naturels et des éléments matériels, mais aussi des personnes, leurs activités, leurs relations, leurs cultures, leurs institutions. C'est tout ce qui nous entoure et agit sur nous, et cela s'analyse à plusieurs échelles, locale, régionale et au-delà. Les champs dans lesquels est plongé tout lieu font partie de l'environnement du lieu* »².

Ainsi, certes l'environnement « entoure un individu ou une espèce », mais il ne s'arrête pas à un périmètre ou à un composant donné, et c'est là toute son ambiguïté. L'environnement est en effet polysémique, ce qui signifie qu'il a plusieurs sens différents. Autre que l'action

¹ Dictionnaire Larousse, Edition 2009, consulté le 02/02/11, <http://www.larousse.fr>

² BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 2001, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, CAUE du Nord, Lille, 518 p.

d'entourer, il peut prendre le sens de « cadre de vie », d' « ambiance », voire même de « contexte ».

Ainsi l'environnement peut tout aussi bien être proche que lointain. Il peut tout aussi bien être végétal ou animal ; naturel ou artificiel. Ces deux derniers aspects méritent justement que l'on s'y intéresse, notamment par le fait que l'environnement au sens naturel est aujourd'hui celui qui revient le plus souvent dans les débats publics, mais aussi parce que l'environnement artificiel, ou créé par l'Homme, se retrouve sous la forme de l'architecture, un domaine qui revêt un intérêt particulier dans le cadre de notre étude, et qui s'exprime par le terme d' « environnement bâti ».

1.1.2) L'environnement naturel

Par environnement naturel, nous entendons tout ce qui fait figure d'éléments créés naturellement, autrement dit sans intervention humaine, et qui compose ce qui nous entoure. Il s'agit des arbres et donc des forêts, mais aussi des rivières, des océans, des montagnes, ainsi que du sous-sol comme de l'atmosphère. Cet environnement naturel peut également comprendre des espaces qui ont été modifiés ou implantés par l'Homme, comme par exemple des plantations d'arbres, de haies, de parcs urbains, etc.

Le côté naturel de l'environnement est celui auquel la plupart des individus pense au premier abord. C'est lui qui incarne la représentation d'un paysage que chacun d'entre nous se fait en premier. Sa protection est également depuis plusieurs dizaines d'années au centre de nombreuses interrogations. Il faut protéger la nature de la pollution et des destructions pratiquées par la société humaine. C'est dans ce contexte que le terme d'environnement naturel se réduit simplement à celui d' « environnement ».

Seulement, l'environnement ne se compose pas que de cette dimension naturelle. L'architecture, mais aussi les voies de communication font aussi partie de notre environnement quotidien, notamment au travers d'un environnement urbain.

1.1.3) L'environnement urbain et ses composants

Le terme d'environnement est donc la plupart du temps assimilé à la nature, ce qui fait que son emploi pour désigner un espace urbain reste rare. Pourtant, les villes font bien partie de notre environnement, qui plus est dans notre pays où plus de 80% de la population vit

aujourd'hui en ville. Le réseau d'acteurs Citéphile, membre du Collectif Français d'Education à l'Environnement, défend ainsi l'idée que « *la ville n'est pas une offense à l'environnement, mais un environnement en soi* »³.

Le milieu urbain regroupe une certaine diversité de composants, qui font tout sa variété. Une ville n'est pas qu'un ensemble artificiel, elle peut aussi abriter des espaces naturels, tels que les jardins, les parcs, les rivières, les friches... Pour le collectif Citéphile, la ville est donc un mixte de diverses influences : « *l'environnement urbain ne désigne pas que la nature en ville (faune, flore) ou les domaines de l'environnement (eau, air, sol, déchets...) appliqués au milieu urbain. Mais il n'est pas non plus un milieu totalement artificiel, sans référence à la nature* ».

L'urbain n'existe au départ que s'il y a regroupement des hommes et de leurs constructions. On parle ainsi d'« environnement bâti », un terme qui dérive de l'anglo-saxon « *built environment* » et qui désigne l'architecture et l'étude de ses formes.

Concernant la définition que l'on peut faire de l'architecture en elle-même, il est possible de reprendre les termes de Béatrice Auxent, architecte au CAUE du Nord, qui défend l'idée que « *l'architecture est une expression de la culture, des modes de vie et des valeurs d'une société à un moment donné. Elle n'est pas seulement objet de reproduction de modèles mais aussi objet de création. Elle est objet d'appropriation et de partage, mais aussi de patrimoine. L'architecture est une trace habitée de la pensée des hommes. Elle n'est pas seulement une affaire de spécialistes, mais au contraire, l'architecture est bien l'affaire de tous (élus, techniciens, usagers...), chacun dans son rôle* »⁴. Après interprétation de cette réflexion, il apparaît donc que l'architecture est un domaine ouvert à tous et qui marque les différentes époques de l'histoire des hommes. Elle participe ainsi à la variété de notre environnement, qui regorge de bâtis diversifiés représentant chacun une période différente de la civilisation, et auxquels il faut donc prêter une attention toute particulière.

Apporter des informations sur un environnement, c'est donc apporter un renseignement quant à l'histoire et à l'organisation d'une architecture, ainsi qu'aux méthodes et matériaux qui ont servi à son élaboration.

³ CITEPHILE, 2004, *Parcours de vie, parcours de ville – 3^{ème} carrefour national Citéphile, le réseau national pour l'éducation à l'environnement urbain*, CAUE du Nord, Lille, 16 p.

⁴ CAUE du Nord, 2002, *De l'architecture à l'école – Exemples de sensibilisation au collège*, Lille, 71 p.

Les voies d'accès construites par l'homme pour relier les différents points de ses activités font également partie de la composition d'un environnement, qu'il soit urbain évidemment, mais aussi rural. S'intéresser à la voirie devient ainsi une façon originale d'étudier le paysage, de par le fait qu'elle peut offrir une nouvelle vision, un nouvel angle de vue, notamment grâce aux percées qu'elle opère. Une voie de communication fait alors office de « saignée » dans le paysage qui se voit découpé. On peut donc porter notre regard sur des sections particulières qui le composent, plutôt que sur son ensemble. Cela peut en améliorer la lecture mais aussi la compréhension.

1.2) Le terme de localité

1.2.1) Délimitations géographiques et rapports humains

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le terme de localité ne s'arrête pas à un périmètre précis, mais représente au contraire une zone de taille indéterminée.

Dans tous les cas, par « local » on désigne tout ce qui est proche d'un lieu faisant office de point central. Roger Brunet définit le terme de « local » comme « *tout ce qui a trait à un lieu* »⁵.

Mais cela ne veut pas dire que lorsque l'on utilise le terme de localité on évoque un espace restreint, tout est en fait question d'échelle en rapport avec l'importance du point central. En effet, on pourra aussi bien parler de localité pour les échanges (matériels, visuels) entre une grande ville et sa banlieue, qu'entre une maison et les parcelles voisines. Aussi, le local n'exprime pas forcément le petit, mais plutôt la réduction. On pense local à partir du moment où l'on traite d'une interaction entre deux points, deux éléments relativement proches géographiquement.

Dans ce contexte, il apparaît que le local traite par essence des interrelations de l'individu lambda avec son environnement, que ce soit dans ses dimensions physiques donc, mais également sociales, ce qui sous-entend ici les rapports humains.

⁵ BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 2001, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, CAUE du Nord, Lille, 518 p.

Concernant ces derniers, il est possible de les aborder au travers de deux environnements précis. En effet, il est important de noter qu'une différence, somme toute relative, existe par exemple entre une localité urbaine (à l'échelle du quartier) et une localité rurale (à l'échelle du village). En ville, le rapport au local peut ne pas être très marqué, du fait d'individus qui s'en vont chaque jour travailler dans un autre lieu et qui passent leur journée loin de leur habitat. Ainsi, les relations de voisinage peuvent être moins étroites ce qui ne favorise pas le renforcement de l'attachement à l'environnement local, mais il faut encore une fois prendre garde à ne pas en faire une généralité, les villes d'aujourd'hui pouvant aussi abriter des individus très proches.

Au sein d'une localité plus rurale et donc plus restreinte, les rapports entre individus sont souvent naturellement resserrés, du fait d'une fréquence d'échange plus importante. Les habitants se connaissent mieux, mais ont également une meilleure connaissance d'une histoire locale qui les concerne parfois davantage que l'histoire nationale, car étant partie prenante de leur quotidien.

En résumé, les distances sociales ne se perçoivent pas de la même manière entre une communauté de proximité, où elles sont davantage resserrées, et un environnement plus large comme celui de la ville. L'individu possède ainsi une plus grande emprise sur son environnement immédiat que sur son environnement global.

1.3) La différenciation des territoires

1.3.1) Chaque territoire est différent

L'hétérogénéité des territoires est quelque chose qui se révèle plus ou moins difficile à repérer au premier abord. En effet, pour différencier un territoire d'un autre, il convient bien souvent de mettre en évidence des éléments plus ou moins fins du paysage, ce qui peut demander certaines connaissances géographiques. Par exemple, un critère de différenciation d'un paysage peut reposer sur une appréciation plus ou moins technique d'un cours d'eau, une chose qui n'est pas toujours évidente pour une personne lambda. Repérer (et comprendre) l'organisation d'un méandre n'est pas à portée, et c'est bien naturel, d'une personne qui n'a jamais étudié l'hydrologie. Même chose en ce qui concerne par exemple l'organisation parcellaire. Savoir faire la différence entre un paysage bocager, ou semi-bocager, et un autre d'openfield n'est pas forcément chose évidente.

Ainsi, lorsque notre œil balaye un paysage, qu'il soit rural ou urbain, on ne prend pas assez conscience de son hétérogénéité. Bien entendu, la différence est vite perçue entre une forêt et des parcelles cultivées, ou bien encore entre une friche urbaine et un lotissement, mais ce qui échappe bien souvent à l'individu sont donc les nuances, qui font que chaque territoire est différent d'un autre.

1.3.2) Les marqueurs de territoire

Afin de mettre en évidence et d'inscrire ces différences entre les territoires, il est nécessaire d'isoler et de classer ce que l'on nomme des « marqueurs » de territoires. Ceux-ci incarnent en fait la spécificité et le passé historique d'une région et peuvent par exemple tout aussi bien être une église, une route, un moulin, une entrée de ville, une usine, etc. Selon les termes employés par le CAUE 59, un marqueur du territoire est un « *indicateur d'ordre architectural, paysager, environnemental ou urbain, et d'une logique d'installation humaine, qui dégage un potentiel de valorisation d'un territoire. Les marqueurs qualifient ainsi spatialement le territoire* »⁶.

C'est en tout cas par ces marqueurs que passe la reconnaissance d'un territoire. Les études doivent servir à mieux comprendre le passé de la région et les raisons qui ont conduit à sa morphologie actuelle.

Benoit Poncelet, architecte et directeur du CAUE 59, défend ainsi l'idée qu'il faut « *transposer le passé dont nous avons hérité avec la réalité actuelle* ». Pour cela « *on questionne les marqueurs du territoire afin de déterminer leurs potentialités* »⁷. Il s'agit de ce fait d'un clin d'œil au développement durable et à sa définition donnée par le rapport Brundtland que nous allons traiter par la suite.

⁶ Site internet du CAUE du Nord, consulté le 08/03/11, <http://www.caue-nord.com>

⁷ Benoît Poncelet, architecte et directeur du CAUE du Nord, Communication orale le 09/03/11

1.4) Le développement durable et sa signification

1.4.1) *Définition et évolutions récentes*

Même si l'utilisation du terme de « développement durable » nous paraît être encore relativement récente, cela ne signifie pas qu'il n'existait pas auparavant. Ce terme découle en fait de plusieurs expressions plus ou moins anciennes, anglaises (« sustainable development », « sustainable management ») ou bien française (« rendement soutenu »). Au fil des usages, c'est le mot « durable » qui s'est imposé.

C'est au milieu des années 80 que la notion de « développement durable » apparaît. En 1987, la norvégienne Gro Harlem Brundtland préside la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement des nations (CMED), à partir de laquelle sortira le rapport Brundtland ayant pour titre « Notre avenir à tous ». La mission qui était dévolue à cette Commission était d'identifier les principaux problèmes touchant l'humanité dans les années 80. Car durant cette période des problèmes anciens tels que la déforestation, la désertification ou bien encore la pollution de l'air s'amplifient. La Commission va ainsi prôner un nouveau modèle de développement, plus durable, dont la définition donnée est la suivante :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »⁸.

Cette définition est également accompagnée d'une représentation schématique des « Trois piliers » qui composent le développement durable, et qui sont représentés par la figure 1.

⁸ United Nations, 1987, *Report of the World Commission on Environment and Development – Our Common futur*, 318 p.

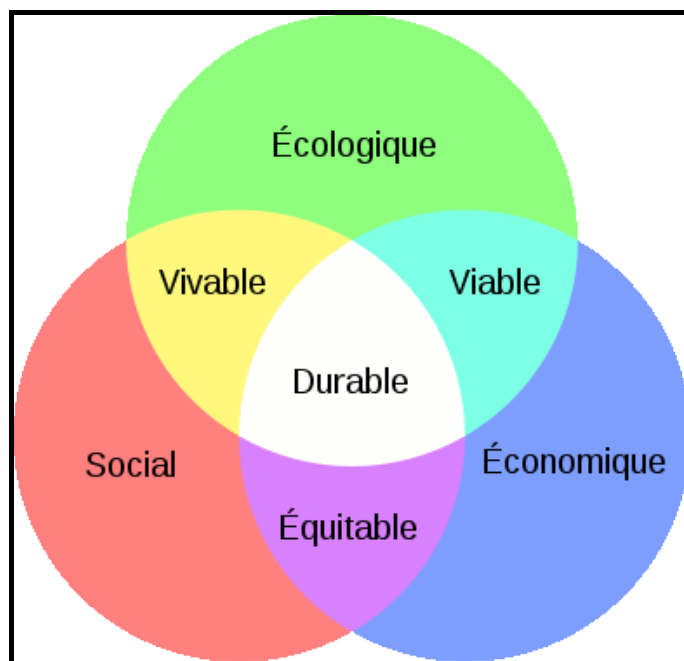


Figure 1 : Les trois piliers du Développement Durable (Source : www.territoires-durables.fr)

Ainsi, le développement durable s'attache tout d'abord à assurer une certaine équité sociale, parmi laquelle se trouve une équité intra-générationnelle qui représente le souhait d'une justice sociale entre les générations d'aujourd'hui, et une équité intergénérationnelle qui, elle, traite de la justice sociale entre les générations actuelles et les générations futures. Au sein de ce développement, l'environnement incarne donc également une variable clé et sa préservation est une priorité. Les flux de pollutions générés par l'Homme doivent pour cela demeurer en deçà de la capacité d'assimilation des écosystèmes. En matière d'économie, c'est l'efficacité qui est recherchée par le développement durable. Il convient de penser davantage sur le long terme, afin de rendre les investissements, publics comme privés, plus intelligents et donc plus efficaces pour l'avenir de la société.

Un nouveau concept a depuis vu le jour, celui de la gouvernance, qui est le processus de démocratisation du processus de décision. A travers lui les populations, mais aussi les ONG et les associations doivent pouvoir prendre part aux décisions. Ainsi, la gouvernance peut être perçue comme un objectif légitime et former le quatrième volet du développement durable, auquel le CAUE du Nord a même ajouté il y a peu les concepts de « coopération » et de « création », formant un ensemble représenté par la figure 2. L'association a par ailleurs appliqué ce concept à celui du cadre de vie, au travers de son atelier intitulé « Habitons demain ».

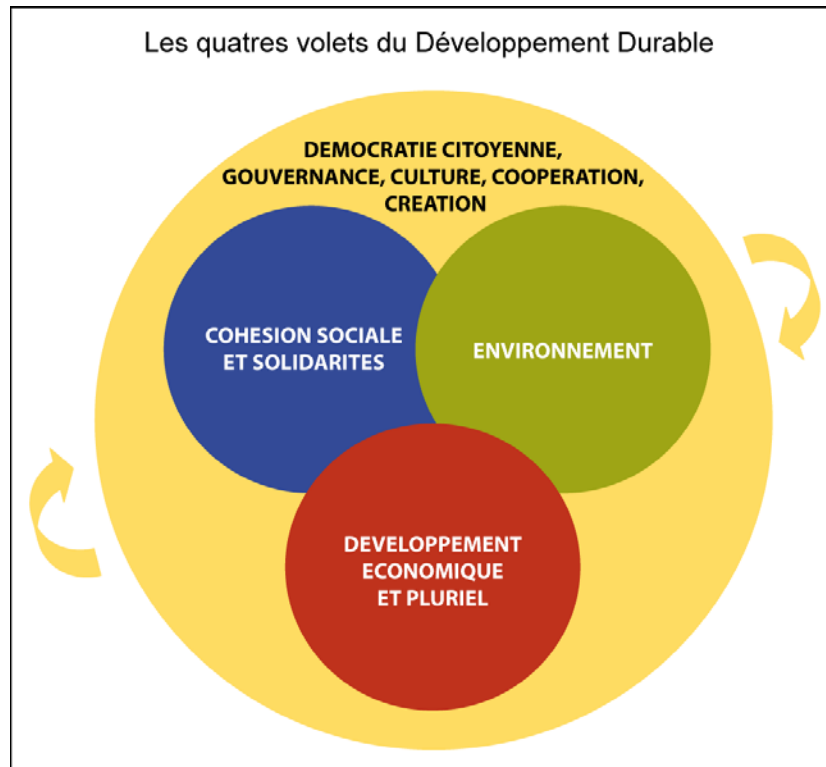


Figure 2 : Les quatre volets du Développement Durable (Source : Conseil Général du Nord)

Après cette étude du contenu du développement durable, on comprend pourquoi son application est très difficile dans notre société contemporaine. En effet, pour que celle-ci se fasse, il faut agir de façon concomitante sur chacun des volets qui composent le développement durable, et non se concentrer uniquement sur l'aspect environnemental.

1.4.2) Penser global à partir du local

Le développement durable part du principe que tous les territoires sont en interaction, ce qui sous-entend que le développement de l'un influence celui de l'autre. Ainsi, pour permettre la création d'un développement durable, il faut travailler à la transversalité des différentes politiques (sociales, économiques, environnementales), qu'elles soient locales, nationales ou bien internationales. Sans ces liens, le développement durable est tout simplement impossible et ne peut exister en tant que tel. Avoir à l'esprit l'échelle globale au niveau local est donc tout l'enjeu, et la difficulté, du développement durable.

Mais penser global en travaillant sur le local permet aussi et surtout une meilleure compréhension du fonctionnement du territoire, au travers de ses composants. Permettre cette compréhension, c'est rendre les actions du développement durable plus efficaces. Par

exemple, travailler au respect d'une rivière dans un département n'aura aucun impact si aucun effort de lutte contre les pollutions n'est engagé par les communes qu'elle traverse.

Enseigner l'histoire et l'environnement local ne doit ainsi pas être distinct d'une réflexion à l'échelle globale, à travers la région dans un premier temps.

Après avoir défini le terme d'environnement et traité de sa composition, il s'agit à présent de s'intéresser à sa valorisation et aux politiques qui s'y destinent. Notre second point sera pour cela consacré à l'Agenda 21, un outil qui se veut aujourd'hui être le plan d'action environnemental des collectivités, mais pas uniquement.

2) La création des Agendas 21

L'environnement local incarne un domaine qu'il convient de protéger et de mettre en valeur et ce, dans un cadre de développement durable, en lien avec les politiques régionales et nationales. Dans ce contexte, un outil de planification et de coordination est nécessaire pour parfaire une politique locale. Cet outil porte aujourd'hui le nom « d'Agenda 21 ».

Le second point de cette première partie va de fait s'attacher à étudier la création des Agendas 21 et les objectifs qu'ils remplissent, ainsi qu'à la possibilité de cet outil de s'appliquer à différentes structures, parmi lesquelles figurent les établissements scolaires.

2.1) Historique et objectifs

2.1.1) *Le sommet de Rio*

En juin 1992, la ville de Rio de Janeiro au Brésil a accueilli la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), qui réunissait alors 178 pays, 110 chefs d'Etats et de gouvernements, ainsi qu'environ 2 400 organisations non gouvernementales (ONG)⁹.

Cette conférence s'est en fait inscrite au sein des « Sommets de la Terre » qui sont des rencontres décennales organisées entre les dirigeants mondiaux depuis 1972 et la conférence de Stockholm, et ayant pour but de lancer des échanges autour d'une meilleure application du développement durable à l'échelle mondiale.

Cette conférence de Rio est aujourd'hui très souvent citée en exemple et perçue comme la plus grande réussite planétaire en matière de consultation environnementale entre nations. Un texte fondateur de 27 principes, intitulé « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement » a notamment été érigé, un texte qui définit la notion de développement durable qui se retrouve au sein des principes 1 et 4 :

- Principe 1 : *« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. »*

⁹ Site internet du Programme des Services de dépôt (PSD) du Gouvernement du Canada, consulté le 02/02/11, <http://dsp-psd.communication.gc.ca>

- Principe 4 : « *Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément* ».

Mais de cette conférence sont aussi nés des objectifs de protection de l'environnement dont un grand nombre de nations ont pris acte, même s'il convient de préciser que la mise en application qui a suivi a depuis été beaucoup moins prometteuse et nécessite encore et toujours une revalorisation.

Le sommet de la Terre de 1992 s'est conclu par la signature de la Déclaration de Rio qui a entre autres amélioré le concept de responsabilité des différents pays dans la protection de l'environnement, même si cette Déclaration n'a jamais été contraignante au niveau juridique.

2.1.2) La naissance de l'Agenda 21 et le déclenchement de son application

Au cours de la Conférence de Rio, un programme d'actions à entreprendre pour le 21^{ème} siècle a été pensé puis adopté. Intitulé « Action 21 », ce programme prend aussi le nom « d'Agenda 21 »¹⁰ et prend en compte des champs d'action larges, allant de la santé à l'agriculture en passant par la gestion des déchets, de l'eau, des forêts, des montagnes ainsi que par la pollution de l'air ou encore le logement. Presque vingt ans après, cet Agenda 21 reste la référence en ce qui concerne la mise en œuvre du développement durable à l'échelle des territoires, autrement dit à l'échelle locale.

La création d'un Agenda 21 demande un délai d'environ trois à quatre ans généralement et dépend alors de l'initiative des collectivités locales ou territoriales au travers des communes, communautés de communes, communautés urbaines ou d'agglomération, les conseils généraux ou régionaux, mais aussi au travers d'un territoire de projet, tel qu'un parc naturel régional ou bien encore un pays.

L'Agenda 21 est alors construit autour d'un diagnostic du territoire et de ses caractéristiques en matière de développement durable, ainsi qu'en rapport avec les attentes et les revendications des habitants et des principaux acteurs locaux.

¹⁰ Site internet du Comité 21, consulté le 04/02/11, <http://www.comite21.org>

2.1.3) Le contenu d'un Agenda 21

Un Agenda 21 représente un projet de territoire ainsi que la démarche qui l'accompagne. Celle-ci est initiée par les élus, puis construite en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. S'enclenche alors la création d'un programme d'actions concernant l'avenir du territoire et ses capacités d'évolutions face aux évolutions de notre société.

Mais l'objectif principal d'un Agenda 21 reste le développement durable du territoire, au sein duquel les atouts et les faiblesses doivent être identifiés afin d'être respectivement mis en valeurs et corrigées. A partir de là, un Agenda 21 doit permettre de :

- renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les personnes et les territoires
- répondre aux besoins essentiels des habitants les plus démunis en matière de logement, d'alimentation, d'éducation, de santé ou bien encore au niveau culturel
- lutter contre le changement climatique
- préserver la biodiversité ainsi que les ressources naturelles à travers l'eau, le sol, l'atmosphère...
- proposer de nouveaux modes de développement

Par la suite, l'Agenda 21 s'occupe de préciser pour chacune des actions les objectifs ainsi que les moyens à mettre en œuvre et les outils d'évaluation. Aussi, il est nécessaire de prévoir une organisation adaptée au travers de comités de pilotage et de concertation, mais aussi d'associer tous les acteurs concernés, du particulier aux collectivités. C'est d'ailleurs dans cette concertation que se trouve la clé de la réussite de l'Agenda 21. Néanmoins, celui-ci ne peut pas être un simple projet sectoriel. Il doit répondre aux cinq grands enjeux exposés précédemment et s'établir en cohérence avec les politiques des autres institutions.

2.2) Quel développement pour les Agendas 21 en France ?

2.2.1) Les premières initiatives

En France, le développement des Agendas 21 ne s'est pas fait dans l'immédiat. Les premières expériences sont tentées à partir de 1996, mais en l'an 2000, trop peu d'initiatives ont encore été prises. Il a pour cela fallu attendre que se développe une base législative assez

solide, chose qui survient en 1999¹¹. La loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite loi Chevènement (1999), la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU – 2000), ainsi que la loi d'orientation agricole (LOA – 1999) et la loi relative à la démocratie de proximité (2002) viennent compléter la loi Voynet de 1999, ce qui a permis aux collectivités locales d'acquérir les outils nécessaires pour mener des politiques de développement durable intégrant les principes de Rio.

En 2003, la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) a décrété l'objectif d'une création de 500 démarches d'Agenda 21 en France d'ici à 2008. Cet objectif a été atteint et en 2009 environ 600 programmes de ce type existaient, un chiffre qui reste toutefois assez faible compte tenu du nombre de communes en France (36 600 environ), ce qui équivaut à 15 programmes Agenda 21 pour 1 000 communes.

2.2.2) La répartition géographique

En dix ans, l'essor des Agendas 21 en France a bien eu lieu. Cependant, en plus d'être donc encore insuffisant, leur développement ne s'est pas fait de manière homogène sur le territoire national, certaines régions étant plus sensibles à ce sujet que d'autres, comme le montre la figure 3.

On peut voir que certaines régions, comme l'Est et le Centre du territoire français, connaissent un développement très faible des Agendas 21 locaux, quand le Nord, l'Ouest et le Sud-ouest s'engagent dans ce processus. En Corse et dans les Départements et Régions d'Outre-mer, l'Agenda 21 reste un outil encore peu développé. A noter par ailleurs, que les départements du Nord et de Gironde sont ceux qui, en plus d'avoir développé leur propre outil, concentrent le plus d'Agendas locaux tout en appartenant à des régions, respectivement celles du Nord Pas-de-Calais et d'Aquitaine, qui ont-elles-aussi un Agenda 21¹².

Le département du Nord, au sein duquel notre étude s'inscrit, fait donc partie des collectivités les plus dynamiques en matière de sensibilisation au développement durable.

¹¹ Site internet du Comité 21, consulté le 04/02/11, <http://www.agenda21france.org>

¹² LUNARD P., 2009, *La construction d'un système de gouvernance à travers la démarche de l'Agenda 21 de Wasquehal, département du Nord (59)*, Lille, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (IAUL), 113 p. – Mémoire de Master 1 Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires (AUDT), Spécialité ECODEV.

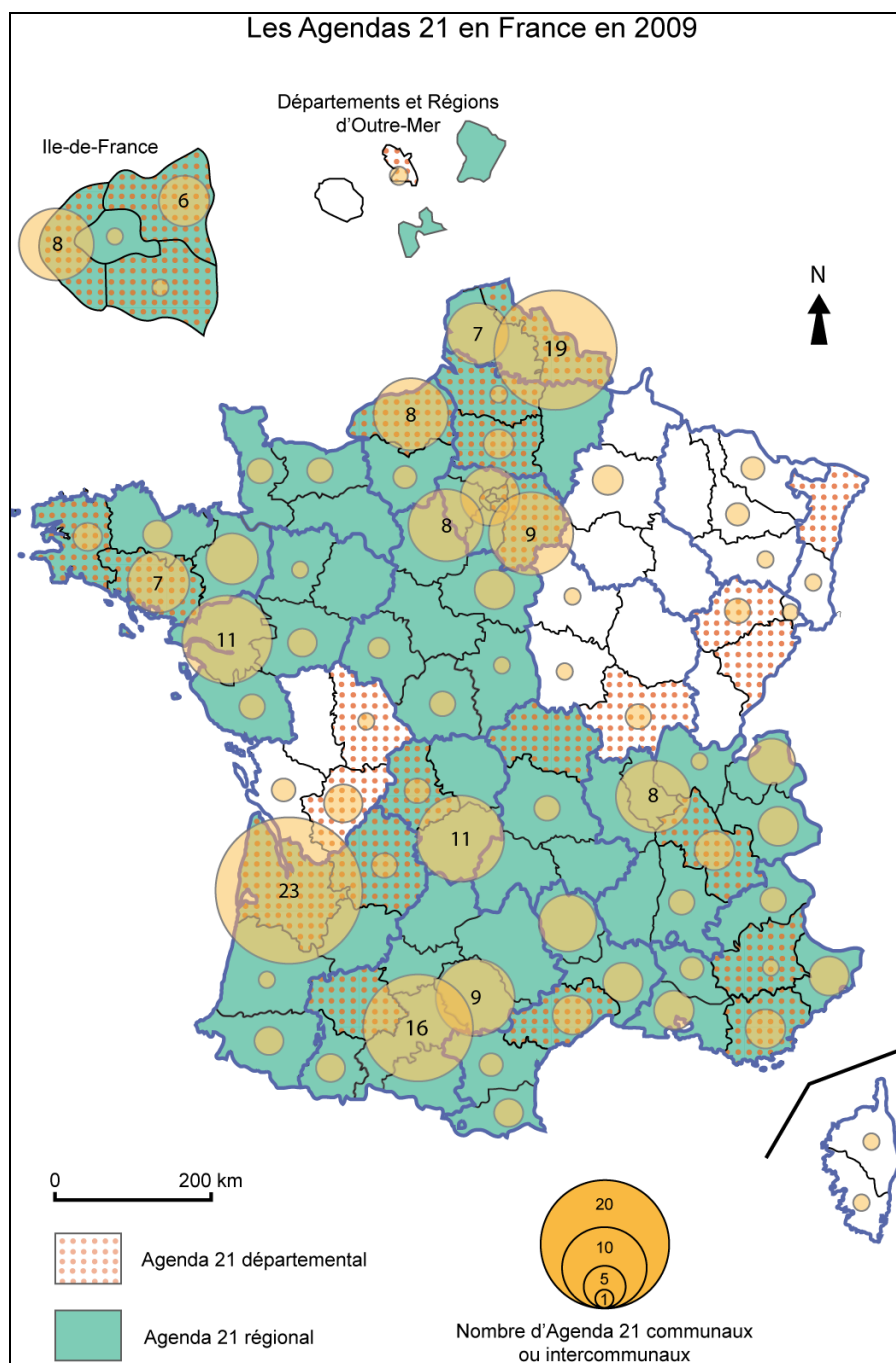


Figure 3 : La répartition des Agendas 21 en France en 2009 (Réalisation : François Herbette, à partir d'un travail de P. Lunard et des données du Comité 21)

2.3) L'Agenda 21 d'établissement scolaire

2.3.1) *En quoi consiste-il ?*

L'Agenda 21 d'établissement scolaire comprend le développement de plans d'action qui défendent les problématiques sociales et environnementales en lien avec l'établissement scolaire. Il peut s'agir par exemple du transport et de l'accès à l'établissement, des consommations d'eau et d'énergie, ou bien encore des relations entre le personnel de l'établissement et les familles des élèves. L'éducation et la sensibilisation au développement durable sont ainsi recherchées, en développant les valeurs de solidarité et de responsabilité à travers des projets pédagogiques. Les Agendas 21 d'établissement scolaire font ainsi figure de démarche pertinente et justifiée dans le cadre de la politique de généralisation de l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD), mise en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et qui sera abordée dans la seconde partie de notre développement.

L'Agenda 21 de collège doit donc permettre à l'équipe enseignante d'aborder de nouvelles thématiques de travail à partir de l'environnement du collège en inculquant aux élèves la réflexion portée par le thème du développement durable.

L'Agenda 21 de collège :

- ✓ Implique ainsi tous les acteurs agissant directement et indirectement avec l'établissement scolaire et permet de ce fait la création d'une véritable chaîne d'acteurs où chacun a son rôle
- ✓ S'associe aux programmes scolaires en impliquant les enseignants
- ✓ Tient compte dans ses objectifs des personnes et des ressources mobilisables dans l'établissement
- ✓ Ne cherche pas nécessairement à travailler sur tous les axes du développement durable mais essaie plutôt d'intégrer une cohérence entre les différentes actions menées dans l'établissement
- ✓ Est pertinent s'il est envisagé sur quatre années, ce qui permet à chaque élève de s'investir au moins une fois lors de son cursus au sein du collège. Cela peut aussi permettre de mieux répartir les actions et de les segmenter en plusieurs étapes et en plusieurs entrées thématiques

On peut ainsi voir en l'Agenda 21 un outil unique et original qui peut constituer un axe à part entière du projet de l'établissement. Il s'agit d'une démarche volontaire et libre, qui peut tout

aussi bien démarrer avec une seule entrée thématique envisagée avec une classe, mais qui peut aussi au contraire concerner plusieurs classes qui s'engagent dans plusieurs thématiques. L'Agenda 21 est donc un cadre dans lequel chaque établissement scolaire évolue librement en fonction de ses capacités. Aujourd'hui, dix collèges du département du Nord ont choisi de travailler au développement de cet outil¹³.

2.3.2) *Quels sont les objectifs de cet outil ?*

D'après Monsieur Christophe Foveau « *l'Agenda 21 d'établissement scolaire doit permettre d'initier la démarche du développement durable au sein du collège* »¹⁴. Aussi, lorsqu'il y a élaboration d'un Agenda 21 dans un établissement scolaire comme un collège, les objectifs sont principalement les suivants :

- ✓ Engager une démarche de développement durable
- ✓ Définir puis appliquer des actions en faveur du développement durable
- ✓ Inciter tous les acteurs à sortir de leur fonctionnement habituel et à regarder autrement leur environnement, ne serait-ce que le temps entrepris pour la démarche, et à reconsidérer les actions traditionnelles menées par la majorité de la population
- ✓ Se munir d'un document résumant l'ensemble de la démarche et reprenant les outils utilisés
- ✓ Améliorer l'organisation du collège, en faisant émerger de nouvelles pratiques
- ✓ Réduire les frais de fonctionnement en favorisant notamment les économies d'énergie et de consommation d'eau
- ✓ Favoriser les partenariats à travers le territoire, que ce soit avec la commune ou bien avec des associations

¹³ Conseil Général Département du Nord, 2010, *Vers des Agendas 21 en collège, guide d'appui à la mise en œuvre*, Livrets 1 et 2, CAUE du Nord, Lille, 100 p.

¹⁴ M. FOVEAU C., Professeur de Sciences et Vie de la Terre au Collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis, site internet du Collège Jean Rostand, consulté le 08/02/11, <http://www.clg-rostand.fr>

2.3.3) *Les étapes de son élaboration*

Même si pour chaque Agenda 21 d'établissement scolaire la méthode de construction peut diverger d'un endroit à l'autre, il existe tout de même plusieurs étapes fondamentales afin d'optimiser sa mise en application¹⁵ :

- La mobilisation : elle définit les objectifs de l'action et regroupe les différents acteurs autour des projets en question. C'est une étape clé de la démarche d'Agenda 21 dont elle désigne le pilote, ainsi que les parties prenantes au sein du collège. Après avoir organisé cette première réflexion, elle conduit généralement à la distribution d'un questionnaire et veille à la bonne diffusion de l'information auprès du public concerné.
- La réalisation d'un diagnostic partagé : est établi un état des lieux du fonctionnement du collège par rapport au développement durable, ainsi qu'un diagnostic participatif et la poursuite de la création d'une culture commune autour du développement durable. Pour cela, une bonne gestion pédagogique est nécessaire, ainsi qu'une gestion stricte du temps et ce, après qu'une bonne préparation en amont a été effectuée.
- La définition d'un plan d'action : sont définis la feuille de route que devra suivre le collège pour aller dans le sens du développement durable, ainsi que tous les critères d'actions à mettre en œuvre. Pour cela, c'est le groupe pilote qui priorise les actions à mener, tout en cherchant à respecter au maximum les programmes d'enseignement ainsi que les quatre volets du développement durable.
- Le suivi et l'évaluation : il consiste à examiner la mise en œuvre des actions, mais aussi à définir de nouveaux objectifs. C'est une étape essentielle, puisqu'elle consiste à s'assurer de la réussite de la démarche et à garantir sa cohérence sur au moins quatre années.

La figure 4 ci-contre résume les étapes de l'élaboration d'un Agenda 21 d'établissement scolaire.

¹⁵ Conseil Général Département du Nord, 2010, *Vers des Agendas 21 en collège, guide d'appui à la mise en œuvre*, Livrets 1 et 2, CAUE du Nord, Lille, 100 p.

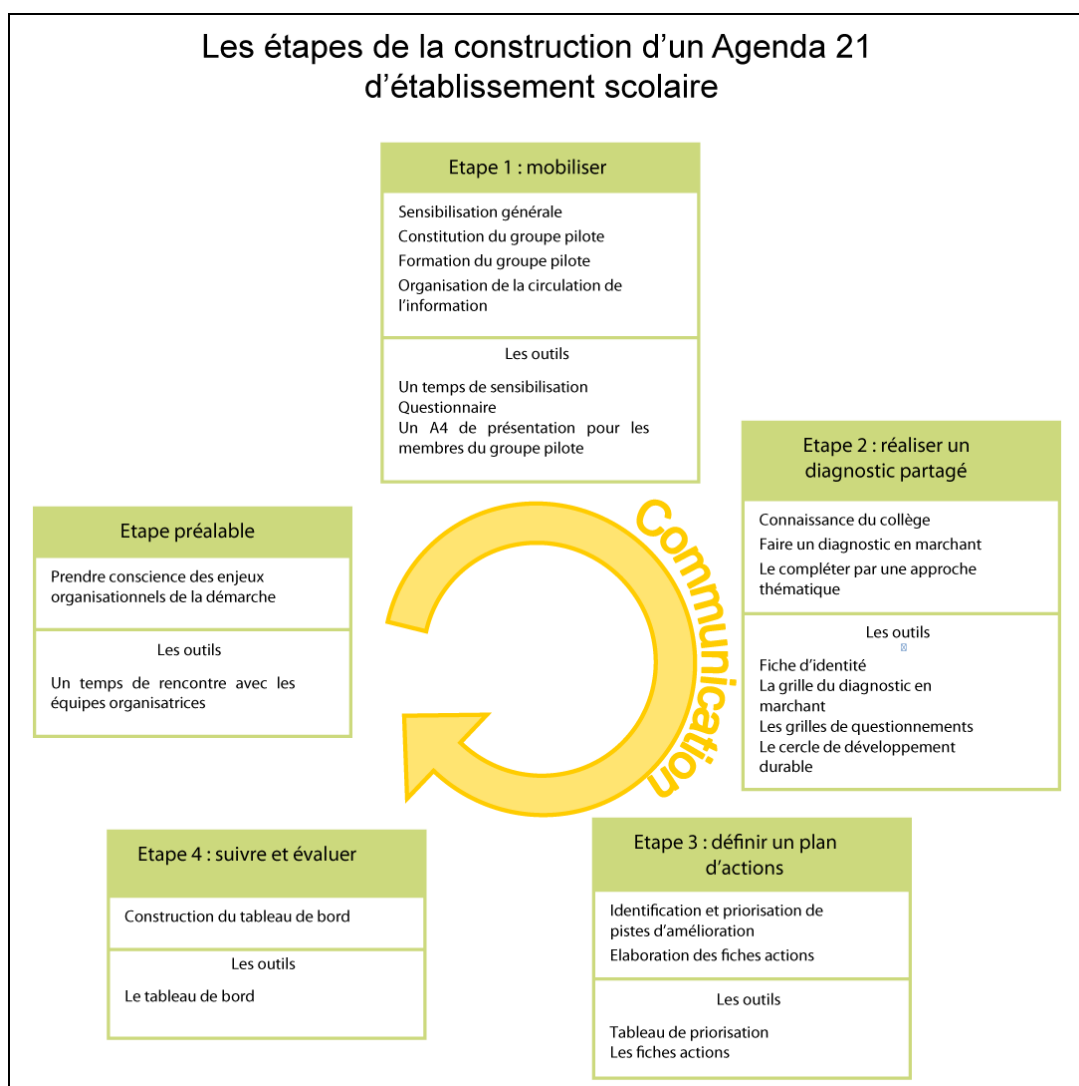


Figure 4 : Les étapes de la construction d'un Agenda 21 d'établissement scolaire (Source : Conseil Général du Nord)

2.3.4) L'Agenda 21 du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis

A la fin de l'année 2008, la direction ainsi que l'équipe pédagogique du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis décide de répondre favorablement à l'offre lancée par le Conseil Général du Nord en décidant la création d'un Agenda 21 au sein de son établissement dont les actions seront mises en place à la rentrée de septembre 2009¹⁶ (cf. Annexes 1 & 2). Après une période de concertation entre les groupes de travail et les personnes en rapport direct avec le collège, des objectifs concrets ont été définis en septembre 2009. Ces objectifs

¹⁶ Site internet du Collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis, consulté le 08/02/11, <http://www.clg-rostand.fr>

portaient alors sur deux points précis qui étaient de travailler à l'amélioration de la communication au collège, ainsi qu'à la sensibilisation des élèves au traitement des déchets.

Pour le premier de ces objectifs, les enseignants ont choisi d'axer leur travail sur le développement du site internet du collège, dans le but de créer un outil fédérateur et dynamique, en créant notamment un Espace Numérique de Travail (ENT) afin que les élèves puissent échanger plus facilement des informations entre eux après contrôle d'un responsable, et en améliorant les concertations entre professeurs.

En ce qui concerne le traitement des déchets, les objectifs initiaux de la rentrée 2009 étaient entre autres de diminuer la production de déchets, tout en les triant, et en améliorant la consommation globale. La sensibilisation des élèves, mais aussi de tous les personnels, au gaspillage en tout genre était aussi en prévision. Pour cela, le collège prévoyait par exemple l'installation d'un point de collecte des déchets dans le hall de l'établissement, mais également la mise en place du tri du papier dans les classes, ainsi que d'une pesée quotidienne des déchets produits par la cantine scolaire, où en 2009 un peu plus de 700 repas étaient servis chaque jour.

En juin 2010, un premier bilan a été tiré par les responsables du collège. Il s'avère qu'au cours de l'année scolaire 2009-2010 le comité de pilotage de la communication au sein du collège dirigé par M. Foveau a contribué à perfectionner le site internet du collège. Celui-ci a reçu des améliorations, tels qu'une « newsletter » censée faciliter les échanges entre professeurs, mais aussi un agenda pour mieux organiser le calendrier scolaire. L'espace numérique de travail destiné aux échanges entre élèves et professeurs n'était quant à lui pas encore développé, mais restait un objectif pour la rentrée suivante.

L'Agenda 21 est un outil encore récent et ses actions restent à l'heure actuelle limitées et insuffisantes pour promouvoir le développement durable dans la société, même si l'outil reste clairement en cours de développement. L'Agenda 21 cherche ainsi à engager une éducation aux principes du développement durable, mais aussi à établir le bilan de l'environnement de la structure qui le développe, pour dresser ensuite les objectifs à suivre afin d'en assurer la préservation.

Si notre étude s'est portée sur cet outil, c'est, en plus des raisons données précédemment, parce que celui-ci se révèle utile pour jauger des actions aujourd'hui entreprises afin de lutter contre les atteintes à l'environnement.

La suite de notre première partie va alors porter sur l'étude d'un environnement précis, celui du Cambrésis, dont les composants méritent que l'on s'y intéresse, pour leur richesse d'une part, mais aussi car le CAUE du Nord travaille à partir de ces éléments pour la création de ses « carnets ».

3) La présentation de l'environnement cambrésien

Le Cambrésis est une ancienne province historique du nord de la France, aujourd'hui identifiée à l'arrondissement de Cambrai et appartenant au département du Nord (59).

Situé entre les provinces historiques de l'Artois à l'Ouest et de l'Avesnois à l'Est, le Cambrésis n'a pas de véritables frontières naturelles et doit l'identité que nous lui connaissons à son histoire. Il est constitué de plateaux traversés par les vallées de l'Escaut à l'Ouest et de la Selle à l'Est.

Le Cambrésis est aussi un Pays, dont les limites sont presque identiques à celles de l'arrondissement de Cambrai. Le Pays du Cambrésis compte 158 802 habitants (recensement Insee 2009) répartis sur un territoire d'une superficie de 90 158 hectares¹⁷. Il est aujourd'hui considéré comme une région à la richesse patrimoniale assez importante dont les politiques de préservation méritent d'être étudiées. Au sein de cet ensemble, la ville de Le Cateau-Cambrésis recèle des paysages et un environnement naturel intéressants.

3.1) Le Cambrésis et son patrimoine

3.1.1) Un patrimoine marqué par les constructions anciennes

Le pays du Cambrésis recèle un grand nombre de constructions anciennes. Aujourd'hui, de nombreux édifices des époques passées subsistent encore, certains dans un très bon état, d'autres dans un état de dégradation plus marqué¹⁸.

Nombreuses sont ainsi les églises de l'époque baroque (cf. Photographie 1), telle que la Chapelle des Jésuites à Cambrai, ville qui abrite également une cathédrale issue de la période classique qui a suivie.

¹⁷ Pays du Cambrésis, 2011, *Consultation pour l'élaboration d'une stratégie de valorisation et promotion du patrimoine et de l'architecture du Pays du Cambrésis - Cahier des charges*, 10 p.

¹⁸ Site internet du CAUE du Nord, consulté le 15/02/11, <http://www.caue-nord.com>



Photographie 1 : Eglise du Cambrésis (Source : CAUE du Nord)

La ville de Cambrai témoigne également encore de son ancien statut de place forte, à travers des fortifications encore visibles par endroit.

Les deux guerres mondiales ont porté atteinte à cette richesse patrimoniale du Cambrésis. Les reconstructions qui ont suivi les conflits ont entraîné des changements architecturaux plus ou moins marqués, notamment pour les constructions religieuses¹⁹. Désormais, la brique ancienne s'accompagne parfois de béton et la forme des églises reconstruites revêt des lignes moins travaillées et plus strictes que par le passé. Mais la volonté affichée est aussi de ne pas faire comme si rien ne s'était passé, et de ne pas oublier le passage des conflits qui furent souvent rudes dans la région, notamment dans la partie ouest du Cambrésis.

Les moulins, qu'ils fussent à eau ou à vent, font également partie du paysage cambrésien. Celui-ci est en effet traversé par plusieurs cours d'eau (cf. Figure 5), tels que l'Escaut ou la Selle, dont les débits ont pendant longtemps été contrôlés par les moulins qui

¹⁹ DENVERS A. (Président du Conseil Général du Département du Nord et Président du CAUE), 1984, *Architecture en Cambrésis*, CAUE du Nord, Lille, 71 p.

tiraient également profit de leur énergie. Pour les moulins à vent, la présence de nombreuses buttes bien exposées a facilité leur implantation.

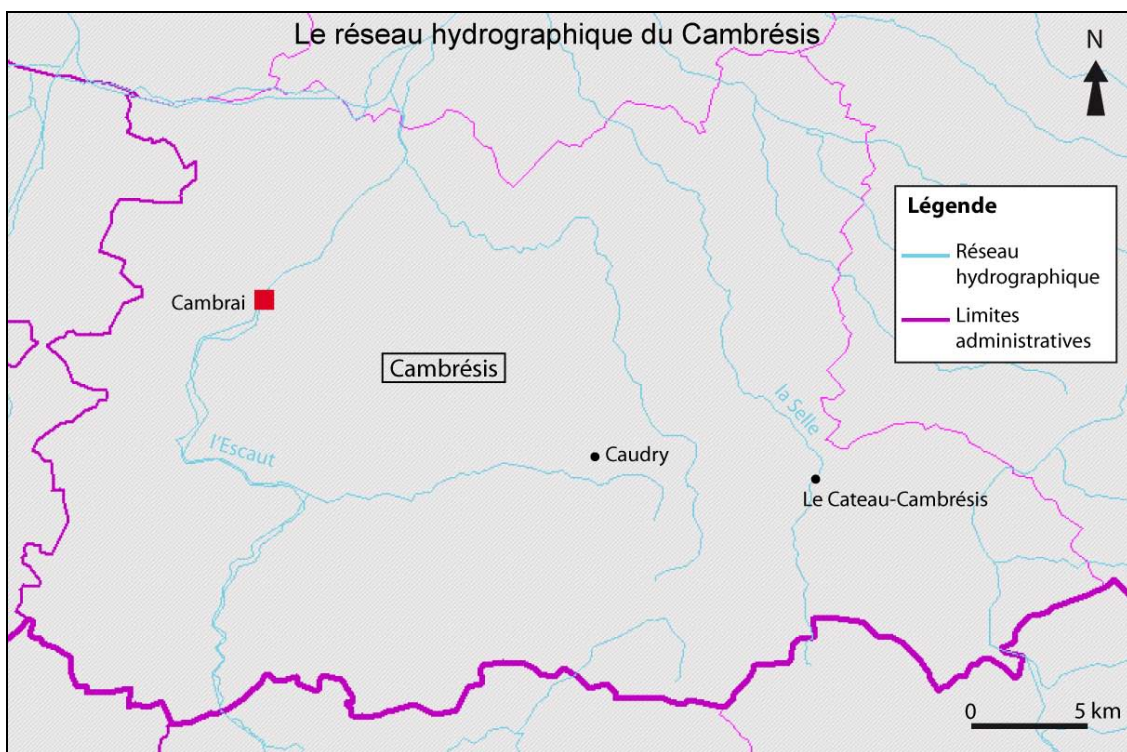


Figure 5 : *Le réseau hydrographique du Cambrésis (Source : Geoportail)*

Ces moulins ont généralement la particularité d'être construits sous forme de tours cylindriques en pierres maçonnées, comme on peut le voir sur les photographies 2 et 3.



Photographies 2 & 3 : Des moulins à vent dans le Cambrésis (Source : CAUE du Nord)

Mais le développement de la société industrielle au XX^{ème} siècle a entraîné le déclin brutal et rapide du moulin à vent. Quelques-uns de ces moulins sont encore visibles, mais ils sont très peu nombreux, comparés aux époques antérieures. Alors qu'en 1805 l'arrondissement de Cambrai comprenait 151 moulins à vent, ils ne sont plus aujourd'hui que treize, certains étant d'ailleurs dans un état de délabrement assez avancé, voire tout simplement en ruines. Il s'agit là pourtant bien d'un patrimoine dont le besoin d'être entretenu et mis en valeur est important afin de ne pas perdre une part de l'identité du territoire. La promotion de ces édifices est clairement à faire, chose qui passe évidemment par la mise en place de plans de restauration.

On trouve également des beffrois dans le Cambrésis, dont la présence signifie généralement l'acquisition à une certaine époque d'une liberté communale. A Cambrai on peut admirer un beffroi de 63 mètres de hauteur, maintes fois détruit puis reconstruit au cours de l'histoire. Depuis 1965, ce beffroi porte le titre de monument historique, et depuis 2005, il a été inscrit, comme pour 22 autres beffrois du Nord-Pas de Calais et de la Somme, au Patrimoine Mondial de l'Unesco²⁰.

²⁰ [Ministère de la Culture, base Mérimée](#), « [Notice n° PA00107416](#) », consulté le 21/02/11, www.culture.gouv.fr

Des vestiges de voies romaines existent encore aujourd'hui, certaines au travers des routes empruntées par la circulation automobile. Il s'agit là d'un patrimoine à conserver et à ne pas oublier car il peut aider à la compréhension de l'organisation territoriale²¹.

Ces constructions anciennes connaissent aujourd'hui des difficultés certaines de préservation. Or, il est évident que c'est par elles que passe l'histoire du territoire ainsi que le potentiel touristique non négligeable du Cambrésis.

3.1.2) L'architecture et ses particularités

Le Cambrésis, situé dans le nord de la France, fait donc partie d'une certaine manière du centre géographique de l'Europe occidentale, ce qui peut lui valoir le surnom de « hub ». Ce terme anglo-saxon désigne en fait au départ un aéroport, qui concentre un nombre de vols et de correspondances importants. Le « hub », employé aujourd'hui pour parler de grands aéroports internationaux, peut donc tout d'abord paraître exagéré pour parler du Cambrésis, mais l'idée ici est de n'en retenir que le concept de liens rapprochés. La région n'est en effet jamais très loin en termes de distance des autres régions européennes. Elle est ainsi à proximité des terres flamandes, mais aussi des terres britanniques. Les territoires d'Europe centrale, tout comme ceux situés plus au sud, sont également à une distance relativement faible. Cependant, il est important de préciser que paradoxalement ce territoire est aujourd'hui très isolé, du fait d'une position située en marge des grands axes de communication.

De part cette position géographique, le Cambrésis a fait office pendant longtemps de véritable carrefour des civilisations. La région a connu pendant des siècles des invasions successives qui ont totalement influencé son développement et donc son architecture. Ces influences ont été nombreuses, notamment entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècle, où les cultures espagnole, flamande, mais aussi italienne se sont succédées et se retrouvent encore aujourd'hui au travers de nombreuses constructions²².

Pour édifier leur bâti, les cambrésiens se sont toujours servi des matériaux locaux, tels que la brique et le calcaire avec la craie, ce qui rappelle les modes de fabrication flamands et néerlandais. On y retrouve donc les constructions typiques du Nord de l'Europe, avec

²¹ LEMANSKI D., 2010, *Participation à l'élaboration d'un carnet de territoire pour le Cambrésis*, Université de Lille 1, 123 p. – Mémoire de fin d'études de Licence professionnelle en « Animation et valorisation des Patrimoines culturels ».

²² Collectif d'auteurs, 1982, *Jadis en Cambrésis*, CAUE du Nord, Lille, 48 p.

beaucoup de maisons en briques et de ce fait des rues assez colorées dans lesquelles les maisons adoptent des formes similaires, bien alignées et souvent jointes. Certaines maisons dites « à pignon sur rue » datant du XVII^{ème} siècle subsistent encore aujourd'hui. Elles ont pour la plupart été détruites au XVIII^{ème} siècle en raison de leur délabrement et du danger qu'il pouvait représenter. Aujourd'hui, ces maisons demandent un entretien assez lourd à supporter, mais représentent une part de l'identité cambrésienne.

3.1.3) Les éléments marqueurs de l'histoire ouvrière

Comme pour une grande partie du nord de la France, le Cambrésis possède un passé industriel fort qui a marqué l'organisation de ses villes. L'industrie textile était fortement développée au XIX^{ème} siècle et employait un grand nombre d'ouvriers qui pratiquaient ainsi ce qui était appelé « le tissage à domicile ». De ce fait les villes du Cambrésis ont compté dans leur rang un grand nombre de maisons ouvrières à l'architecture bien particulière. Composée d'un sous-sol destiné au travail et d'un étage réservé aux dortoirs, ces maisons s'accompagnaient aussi bien souvent d'un petit jardin cultivé.

Certaines de ces maisons existent encore aujourd'hui et sont toujours habitées. Elles ont reçu de nouveaux aménagements afin de s'adapter aux usages contemporains. Le but est ici de prendre garde à dénaturer le moins possible l'image de ces maisons, dans l'espoir de conserver là encore un des caractères typiques de la région. Depuis la loi du 26 juillet 1952, les jardins familiaux (*cf.* Photographie 4) peuvent désormais remplacer les jardins ouvriers et doivent se constituer sous la forme d'association de loi 1901²³.

²³ Site internet Persée, consulté le 16/02/11, <http://www.persee.fr>



Photographie 4 : Photographie d'un jardin familial, Le Cateau-Cambrésis (Source : François Herbette)

3.2) L'organisation des paysages et l'occupation du sol en Cambrésis et l'exemple de Le Cateau-Cambrésis

3.2.1) *Les paysages d'openfield*

Le Cambrésis est avant tout une région à caractère rural où les champs ouverts, appelés aussi « openfield », dominant largement, en particulier à l'ouest sur les grands plateaux artésiens et cambrésiens. Ces champs ont en fait connu un défrichement important de leurs bois et haies dans le but d'augmenter au maximum la superficie des terres arables. Ces paysages d'openfield s'étendent sur une grande partie de la frange nord-ouest de l'Europe, parcourant de ce fait la partie nord de la France.

Un court regard suffit pour s'apercevoir que le Cambrésis ressemble donc à un grand désert cultivé, parsemé ici ou là de quelques villages, de bois mais aussi de vallées qui entrecoupent de grands plateaux. Cette région n'est en fait plus un pays de forêts depuis la fin de l'Empire romain. Aujourd'hui, le Cambrésis possède le paysage le moins boisé du Nord-Pas de Calais²⁴. Le remembrement opéré ces dernières années a eu pour conséquence de regrouper et d'élargir les parcelles, au détriment de la végétation naturelle. Si bien qu'en 2008, le pays

²⁴ Conseil Général Département du Nord, 1994, *Présentation du grand pays du Cambrésis*, CAUE du Nord, Lille, 51p.

cambrésien comptait seulement 2% de surfaces boisées sur son territoire, contre 8,5% au niveau départemental, 7,7% pour la région Nord-Pas de Calais, ce qui constitue le plus bas niveau en France, et 27% au niveau national. Les boisements restants existent généralement dans des lieux géographiques où le développement de l'agriculture n'était pas assez rentable, comme par exemple sur le haut de certaines buttes. Ces boisements s'organisent et animent le paysage par des points et des lignes précises, signalant en fait soit la présence d'une succession de buttes, soit de grandes vallées encaissées.

Presque aucune activité autour du bois de chauffage n'est ainsi développée dans cette région du nord de la France. L'agriculture ayant presque entièrement dénudé le territoire de ses arbres, de nombreuses espèces animales mais aussi floristiques ont migré ou bien se sont éteintes.

Les bois qui subsistent relèvent aujourd'hui quasiment tous de la propriété privée qui rend leur accès limité, voire interdit. La plupart des chemins qui y mènent deviennent en effet privés à l'entrée des bois.

A Le Cateau-Cambrésis, l'openfield est là encore remarquable, notamment à l'Ouest de la ville. Après une reconnaissance sur le terrain, on s'aperçoit que très peu, voire aucune haie ne délimite les parcelles. Notre regard se porte loin à l'horizon où seuls quelques arbres se distinguent des champs, mais nous avons là encore seulement affaire à quelques hameaux. Un paysage illustré par la photographie 5.



Photographie 5 : *Des champs « ouverts » à l'ouest de Le Cateau-Cambrésis (Source : François Herbette)*

Aujourd'hui, suite à l'arrachage des haies, les terres du Cambrésis sont devenues très sensibles au phénomène d'érosion. Sans les haies, le vent, mais aussi le ruissellement, déplacent lentement mais sûrement des quantités importantes de terre. Les racines des haies, qui maintenaient autrefois les sols en place, ne peuvent plus jouer ce rôle. Certes, des haies communément appelées « auréoles bocagères » subsistent encore autour des villages. Mais elles avaient avant tout pour but de servir d'enclos pour le bétail. De plus, leur nombre est lui aussi en train de reculer depuis quelques décennies avec l'étalement du bâti dans certaines communes.

3.2.2) La vallée de la Selle comme zone de transition et les prémices de l'organisation bocagère

Le Cambrésis se compose de grands plateaux de craie²⁵. Cette roche calcaire s'érode facilement au contact de l'eau, laissant ainsi de grandes vallées se creuser au fil des siècles avec le passage des cours d'eau.

Le Cateau-Cambrésis est traversé par la rivière de la Selle, qui au fil du temps a donc créé une entaille profonde dans le plateau du Cambrésis, formant aujourd'hui une vallée, appelée « Vallée de la Selle », d'une profondeur allant de 30 à 40 mètres.

Cette vallée a la particularité de marquer une première frontière entre les paysages du Cambrésis et ceux de l'Avesnois²⁶. En effet, comme cela a été exposé précédemment, les paysages du Cambrésis font souvent référence à l'openfield. Avec la vallée de la Selle, c'est déjà une première coupure qui s'opère dans ce paysage. Tandis qu'à l'Ouest de la rivière on trouve en majorité des champs ouverts, dans la vallée de la Selle apparaît le bocage. Un bocage est en fait un groupement de parcelles de terre dont les tailles sont différentes et délimitées par des haies et des rangées d'arbres. Une organisation qui permet la protection du bétail mais aussi des terres face à l'érosion.

Bien entendu, le passage de la rivière ne signifie pas un arrêt brutal et définitif de l'openfield. Celui-ci continue bel et bien d'exister à l'Est de la Selle, mais doit cohabiter avec des plantations d'arbres et de haies un peu plus nombreuses dans un secteur qui est en fait une

²⁵ Conseil Général Département du Nord, 1994, *Présentation du grand pays du Cambrésis*, CAUE du Nord, Lille, 51p.

²⁶ Ressources cartographiques du CAUE du Nord

zone de transition de l'openfield vers le bocage, annonçant la proximité de l'Avesnois. La carte ci-dessous (Figure 6) traite de l'organisation des paysages autour de Le Cateau-Cambrésis.

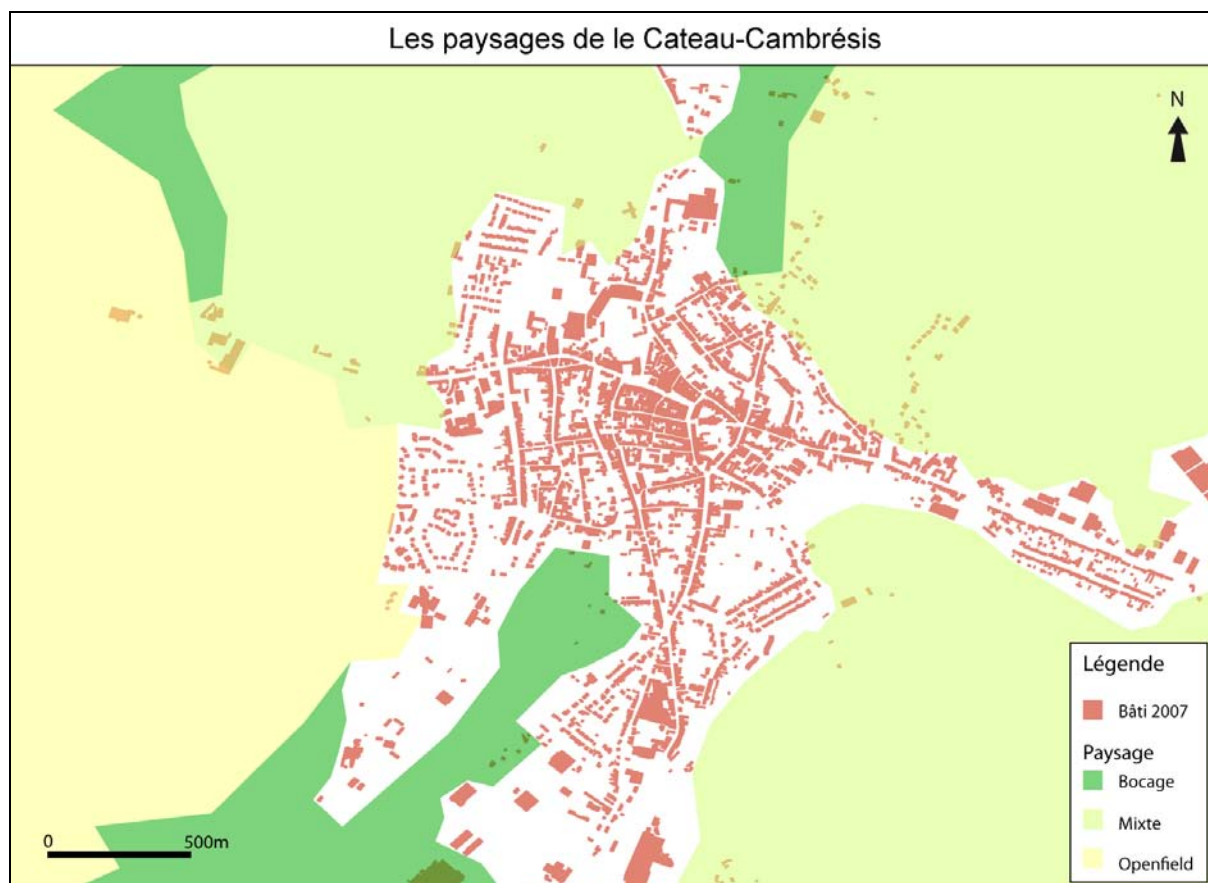


Figure 6 : Les paysages de Le Cateau-Cambrésis (Source : CAUE du Nord)

3.2.3) Occupation du sol et documents d'aménagement à Le Cateau-Cambrésis

Le Cateau-Cambrésis a connu une extension progressive de son périmètre bâti depuis bientôt deux siècles. La ville formait au XVIII^{ème} siècle un noyau d'habitats conglomérés d'environ 5 000 habitants, avant de s'étaler peu à peu dans l'espace de façon tentaculaire²⁷. Au cours des dernières années, la commune s'est surtout étendue dans sa partie sud - sud-ouest, comme on peut le voir sur la carte ci-contre (Figure 7). Une évolution qui peut paraître paradoxale quand on sait que dans le même temps la population de la commune, à son apogée à la fin des années 60 avec 9 200 habitants, a connu une décroissance démographique

²⁷ Ressources cartographiques du CAUE du Nord

d'environ 22% jusqu'en 2007, pour arriver à un peu plus de 7 000 habitants²⁸. La ville de Le Cateau-Cambrésis a donc vu sa densification diminuer du fait de la conjugaison de ces deux facteurs que sont le recul démographique et l'extension du bâti.

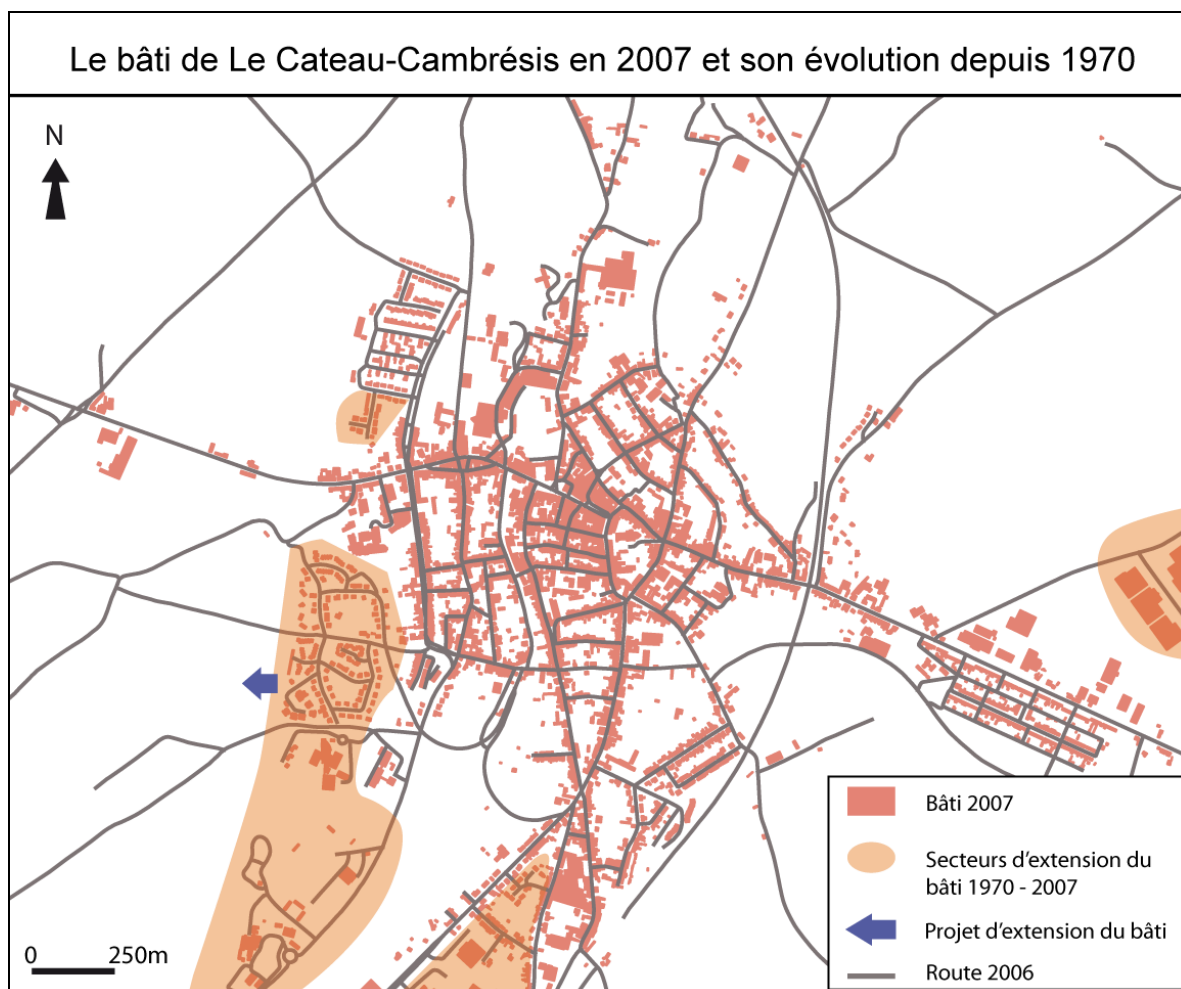


Figure 7 : *Le bâti de Le Cateau-Cambrésis en 2007 et son évolution depuis 1970*

(Réalisation : François Herbette, à partir des données du CAUE du Nord et des Services Techniques municipaux de Le Cateau-Cambrésis)

L'aménagement de Le Cateau-Cambrésis passe aujourd'hui par un plan local d'urbanisme (PLU), approuvé en 2006 en remplacement d'un plan d'occupation des sols (POS). Ce PLU prévoit à terme une extension vers l'ouest d'un lotissement (*cf.* carte ci-dessus) sur des terres actuellement cultivées²⁹.

²⁸ Site internet de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), consulté le 10/02/11, <http://www.statistiques-locales.insee.fr>

²⁹ Service Techniques municipaux de Le Cateau-Cambrésis, Communication orale le 10/02/11

La ville est également couverte par le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays du Cambrésis³⁰. Depuis 2004, les élus ont engagé la démarche de création d'un SCoT qui s'appliquerait au territoire du Cambrésis pour les dix années suivant sa mise en application. Celle-ci est en réalité toute récente et date du mois de janvier 2011. Ce nouveau document de planification détermine entre autres les politiques de développement durable du Pays, en relation avec les décisions prises au niveau de la Région et de l'Etat. Dans cette optique, le territoire du Cambrésis s'est inscrit dans les orientations fixées par la loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 en intégrant dans son SCoT le Plan climat du Pays du Cambrésis ainsi que son schéma de « Trame Verte & Bleue ». Le SCoT intègre également la Charte du Pays du Cambrésis validée en 2004.

3.3) L'environnement naturel de Le Cateau-Cambrésis

3.3.1) *L'hydrographie et la géologie*

Le Cateau-Cambrésis est donc bâti autour de la rivière de la Selle, un cours d'eau dont la longueur est de 46 km et qui appartient au bassin versant de l'Escaut, pour se jeter dans la rivière du même nom à Denain, dans la banlieue de Valenciennes. La vitesse d'écoulement de la Selle est généralement rapide et se fait dans une vallée encaissée qui marque la frontière entre le plateau du Haut Cambrésis et l'Ecaillon. La rivière de la Selle fait partie intégrante du paysage de Le Cateau-Cambrésis, une ville qui se structure depuis longtemps autour de sa rivière et au fond d'une vallée de plateau. La carte ci-contre (Figure 8) met en évidence les zones humides présentes dans la région de Le Cateau-Cambrésis.

³⁰ Site internet du Pays du Cambrésis – Syndicat Mixte, consulté le 17/02/11, <http://www.lecambresisenprojet.com>

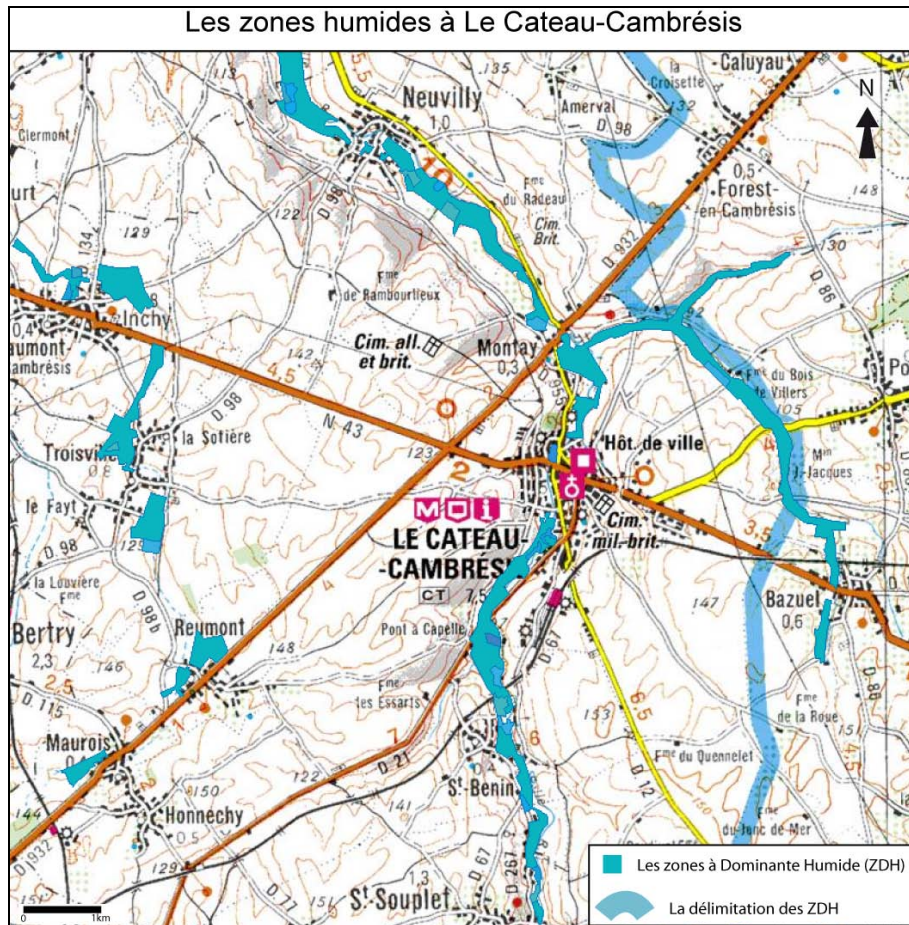


Figure 8 : Les zones humides à Le Cateau-Cambrésis (Source : Agence de l'eau Artois-Picardie)

Le Cateau-Cambrésis est situé à l'extrémité septentrionale du bassin parisien, caractérisé par ses roches sédimentaires³¹. Comme l'illustre la carte ci-après (Figure 9), on retrouve donc logiquement en Cambrésis d'importantes couches de craie. Par le passé, l'implantation de carrières autour de Le Cateau-Cambrésis était importante pour exploiter cette craie et alimenter le fonctionnement de fours à chaux ainsi que la fabrication de briques locales. La plupart de ces carrières étaient exploitées à ciel ouvert, et certaines ont entraîné suite à leur tassement des effondrements de terrains au XX^{ème} siècle. La majorité de ces carrières ne sont aujourd'hui plus exploitées.

La craie est une roche calcaire sédimentaire, assez friable, poreuse et sensible à l'érosion hydrique. C'est pourquoi la présence de craie dans le sol entraîne régulièrement, en plus de grandes entailles dans les socles, la création de nappes aquifères, comme c'est le cas à Le

³¹ GUYETANT G. & ROBASZYNSKI F., 2009, *Des roches aux paysages dans le Nord Pas-de-Calais – Richesse de notre patrimoine géologique*, CAUE du Nord, Lille, 152 p.

Cateau-Cambrésis. En effet, dès les premiers mètres des couches souterraines de la vallée dans laquelle est assise la ville on trouve une nappe aquifère à partir de laquelle sont effectués des pompages destinés à la communauté. Il s'agit d'une nappe de craie séno-turonienne dont la profondeur varie entre 90 et 120 mètres. Mais le principal souci actuellement est que la qualité de cette eau, comme pour la plus grande partie des eaux du Cambrésis, est relativement médiocre du fait de la présence de nitrates et de pesticides. Les principales causes de cette pollution sont l'agriculture intensive, notamment celle des céréales qui est pratiquée sur les grands plateaux, là où l'on trouve l'openfield, et les insuffisances constatées en matière d'assainissement domestique. En 2000, le schéma directeur de l'arrondissement de Cambrai établissait que la zone où la dégradation de la ressource hydrique était la plus importante se situait à l'Est de Cambrai, sur une bande de terre allant du nord au sud, et dans laquelle peut se retrouver Le Cateau-Cambrésis. Les eaux souterraines sont donc les principales victimes de l'activité humaine, notamment du fait que leur dépollution demande beaucoup de temps. Toutefois, à Le Cateau cette pollution souterraine reste faible³². Entre juillet 2009 et juin 2010, la présence de pesticides (atrazine et desethylatrazine) était constatée, mais un dernier rapport du 31 janvier 2011 indiquait que la qualité des eaux souterraines était redevenue parfaitement conforme aux normes en vigueur³³. Les eaux superficielles sont elles aussi atteintes par un certain niveau de pollution, en particulier à cause d'entreprises agroalimentaires installées généralement en fond de vallée et dont l'activité produit des boues dangereuses pour les rivières à partir du moment où celles-ci sont déversées et épandues pour être éliminées. A Le Cateau-Cambrésis, l'eau de la Selle est classée en qualité « acceptable », ce qui équivaut au niveau 2. Un bilan certes correct, mais qui reste assurément perfectible.

^{32, 31} Rapports de l'Agence Régionale de Santé Nord – Pas de Calais remis à Noréade, Etablissement Public local à caractère Industriel et Commercial (ou EPIC) en charge du captage de l'eau à Le Cateau-Cambrésis et crée par l'Etablissement Public de Coopération : le SIDEN-SIAN - Syndicat mixte

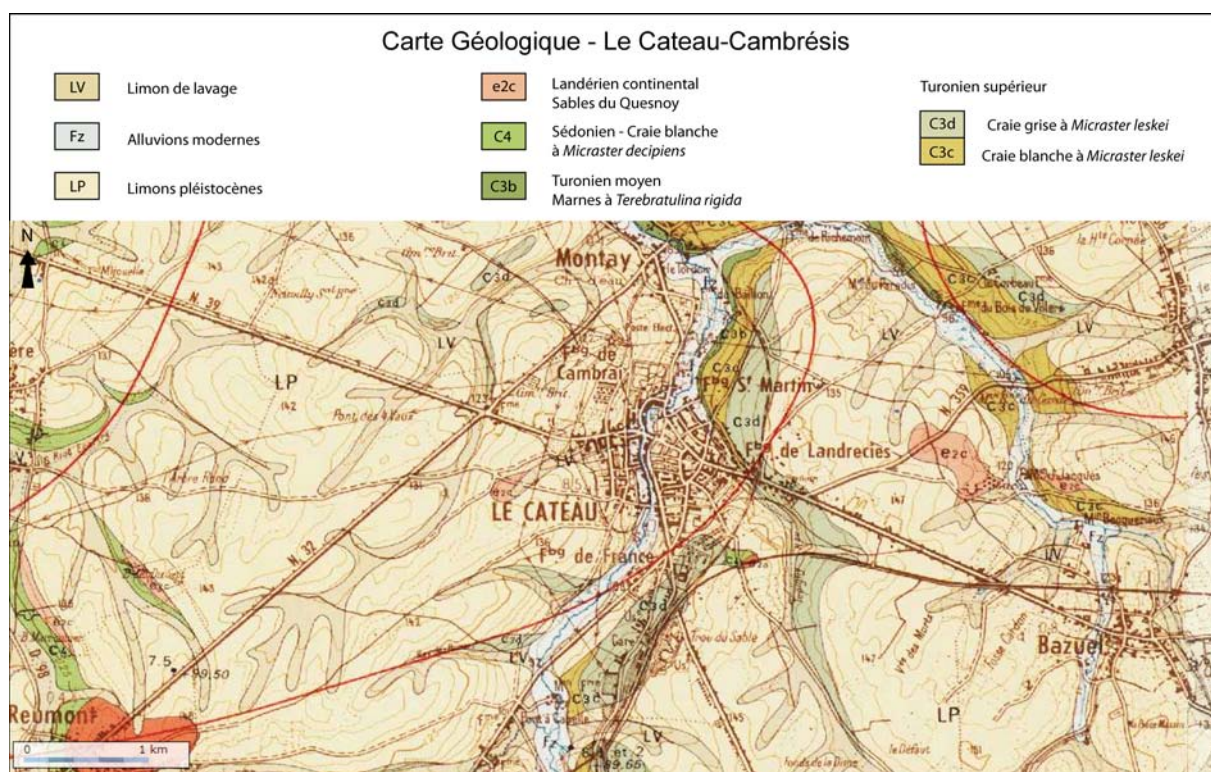


Figure 9 : Carte géologique de Le Cateau-Cambrésis (Source : Geoportail)

3.3.2) La faune et la flore

Le Cateau-Cambrésis suit également l'organisation générale du Cambrésis en ce qui concerne la faune et la flore, à savoir une distinction entre les plateaux et les fonds de vallées. La végétation des vallées se développe grâce à l'humidité des sols très présente. Les principales espèces arborescentes alors rencontrées sont le Saule blanc, le Saule fragile, l'Aulne glutineux, le Frêne élevé, ou encore l'Orme³⁴. Les plantations de peupliers occupent également une place prépondérante, comme à Le Cateau-Cambrésis par exemple, où une peupleraie, représentée par la Photographie 6, a été plantée en 1982 en lieu et place d'anciens jardins ouvriers, afin de préserver de la pollution les nappes aquifères présentes en sous-sol. En plus de la présence de ces arbres, il est aussi fréquent de rencontrer de vastes surfaces marécageuses et tourbeuses dans le fond des vallées.

³⁴ Site internet de la DREAL Nord-Pas de Calais, consulté le 21/02/11, <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>



Photographie 6 : Photographie d'une peupleraie, Le Cateau-Cambrésis (Source : François Herbette)

Concernant les rivières on trouve généralement, en Cambrésis ou ailleurs, des formations végétales étalées de façon linéaire le long des petits cours d'eau appelées « ripisylves », et qui sont donc assimilables à la forêt riveraine des cours d'eau³⁵. Cette ripisylve contribue généralement avant tout au maintien des berges, avec le concours des racines qui rendent le sol plus résistant (cf. Photographie 7). La ripisylve est également un refuge et une source de nourriture pour bon nombre d'animaux, là encore les racines des arbres faisant office d'abris pour les poissons et servant éventuellement de support à la ponte. Grâce à la ripisylve, l'eau des rivières est également mieux filtrée et peut être débarrassée de certaines substances polluantes par l'absorption racinaire. Autant dire que les fonctions écologiques des ripisylves sont importantes et doivent pour cela être protégées. La rivière de la Selle est couverte par une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de Solesmes à Saint-Souplet³⁶, deux communes situées respectivement au nord et au sud de Le Cateau-Cambrésis. Il s'agit là d'une façon de mieux protéger et mettre en valeur ce corridor naturel formé par la Selle.

³⁵ LUNEAU S., 2011, *Zones humides : des « infrastructures naturelles » d'une grande valeur*, Techni.Cités, n°203, p. 29-36.

³⁶ Site internet de la DIREN Nord-Pas de Calais, consulté le 21/02/11, <http://www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr>



Photographie 7 : *Les berges de la Selle et leur ripisylve, Le Cateau-Cambrésis (Source : François Herbette)*

Concernant la faune du Cambrésis, celle-ci respecte globalement le constat fait pour l'ensemble de la région Nord-Pas de Calais. On y trouve beaucoup d'espèce de mammifères, allant des chauves-souris aux cervidés. La région accueille également un nombre important (170) d'espèces d'oiseaux nicheurs, tels que les cigognes, les faucons ou encore les chouettes. Le Cambrésis possède la particularité d'abriter un phénomène assez rare en Europe avec la reproduction dans les mêmes espaces cultivés des trois espèces de Busards.

La région Nord-Pas de Calais compte aujourd'hui 340 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) qui couvrent ainsi environ un tiers du territoire régional³⁷. Il existe également des zones d'intérêt pour la conservation des oiseaux (ZICO), mais celles-ci ne représentent que 4% du territoire régional (contre 8% pour la France) et aucune de ces zones n'est présente dans le Cambrésis, les ZICO les plus proches étant dans l'Avesnois et dans l'arrondissement de Valenciennes. En effet, le détroit du Pas-de-Calais forme en réalité un couloir de migration majeur pour une estimation d'environ 260 espèces d'oiseaux, qui voyagent entre les régions septentrionales de l'Europe et l'Afrique.

Le Cambrésis étant un pays de rivières, la présence de poissons est également à signaler. La rivière de la Selle est ainsi notamment propice à la pêche à la truite.

³⁷ Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) en Nord Pas-de-Calais, 2009, *Profil environnemental Nord Pas-de-Calais, Tome 1 Enjeux Régionaux*, 201 p.

3.3.3) Le développement d'activités en rapport avec l'environnement naturel

Le Cambrésis possède ainsi un environnement plutôt riche qu'il convient donc de valoriser. Pour ce faire, les activités de plein air existent dans la région, à commencer par les activités pédestres. Les chemins de randonnées sont en effet nombreux en Cambrésis, vingt-deux au total. Deux circuits de randonnée pédestre existent donc à proximité de Le Cateau-Cambrésis, avec les circuits de Reumont et d'Audencourt qui traversent la campagne et les villages cambrésiens. Mais ont également été mis en place des circuits de VTT, de balades à vélo en famille, mais aussi des voies balisées pour les personnes désirant découvrir le Cambrésis en voiture³⁸.

Il est de surcroît possible d'effectuer des visites dans plusieurs fermes du Cambrésis, ces visites étant pour certaines réservées aux scolaires, et les autres ouvertes à tous. Le but est ainsi de mettre en valeur les produits du terroir en rapprochant les citoyens des producteurs et des personnes spécialisées.

Des sites « Loisirs et Nature » sont également répertoriés (cf. Figure 10). On trouve ainsi par exemple trois sites de loisirs à Le Cateau-Cambrésis, avec la piscine découverte, le centre de quad et de pilotage David Hauquier et le centre équestre. On déplore malheureusement l'absence de sites « nature », le plus proche étant situé dans la commune d'Ors, à l'est de Le Cateau, au niveau du bois l'Evêque.

³⁸ Site internet du Tourisme en Cambrésis, consulté le 24/02/11, www.tourisme-cambresis.fr

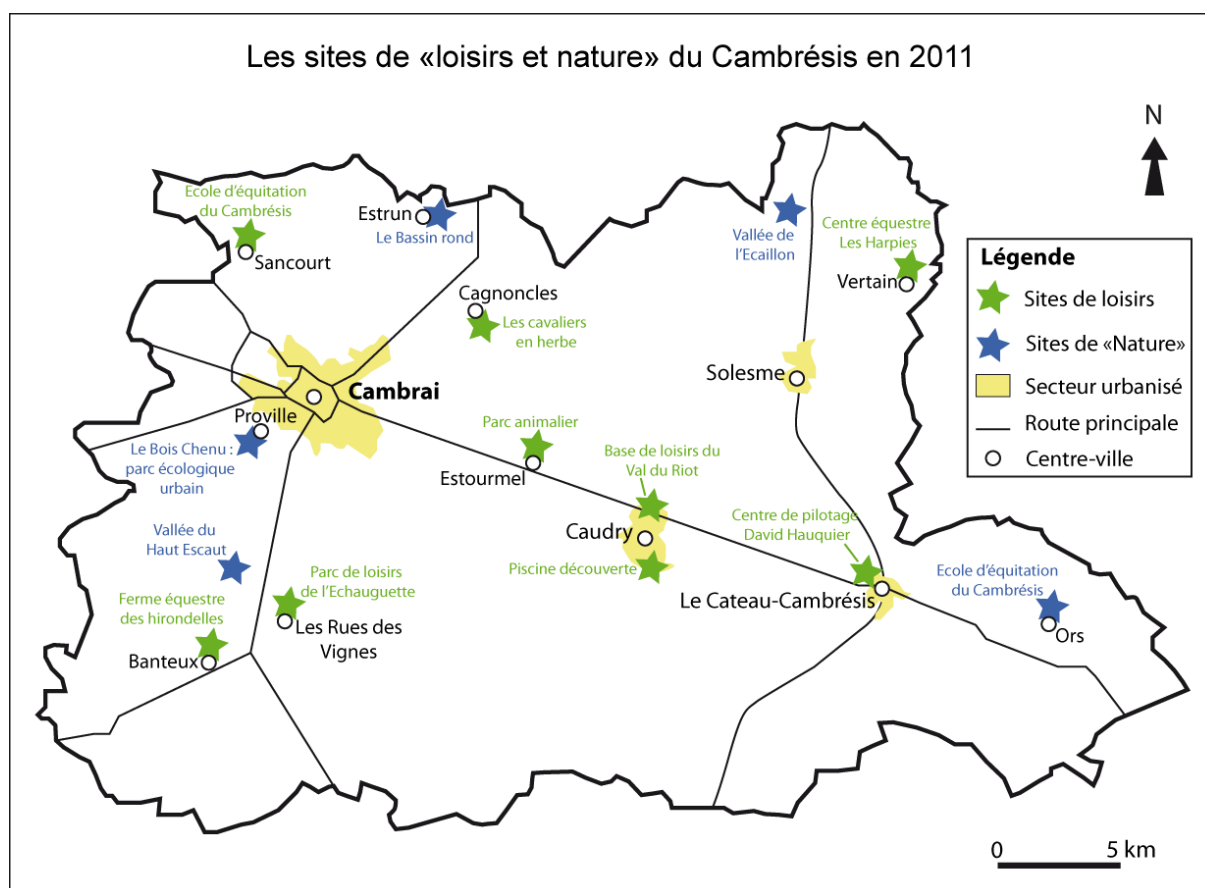


Figure 10 : Les sites de «loisirs et nature» du Cambrésis en 2011 (Réalisation : François Herbette – Source : www.tourisme-cambresis.fr)

3.3.4) Les réponses politiques face aux enjeux environnementaux

L'environnement du Cambrésis et de Le Cateau sont victimes d'attaques diverses. Il s'agit par exemple de la pollution de l'eau comme qui a déjà été évoquée, mais aussi de l'étalement urbain qui grignote les espaces ruraux, en passant par la protection des espèces naturelles menacées. Face à cela, les responsables politiques tentent d'apporter des solutions. Le Nord-Pas de Calais appartient aux régions les plus urbanisées de France, avec neuf habitants sur dix vivants dans un espace à dominante urbaine³⁹. En 2006, quatre millions d'habitants vivaient sur seulement 2,3% du territoire d'une région qui était la plus densément peuplée de France, avec 325,7 hab/km², un chiffre trois fois supérieur à la moyenne nationale. Mais depuis plusieurs années, la région voit sa croissance démographique ralentir et ses villes s'étaler. En effet, les centre-villes sont moins denses que par le passé et les villes connaissent

³⁹ Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) en Nord Pas-de-Calais, 2009, *Profil environnemental Nord Pas-de-Calais, Tome 1 Enjeux Régionaux*, 201 p.

un phénomène de périurbanisation, débuté dans les années 70 et qui continue qui de progresser depuis (cf. Figure 11).

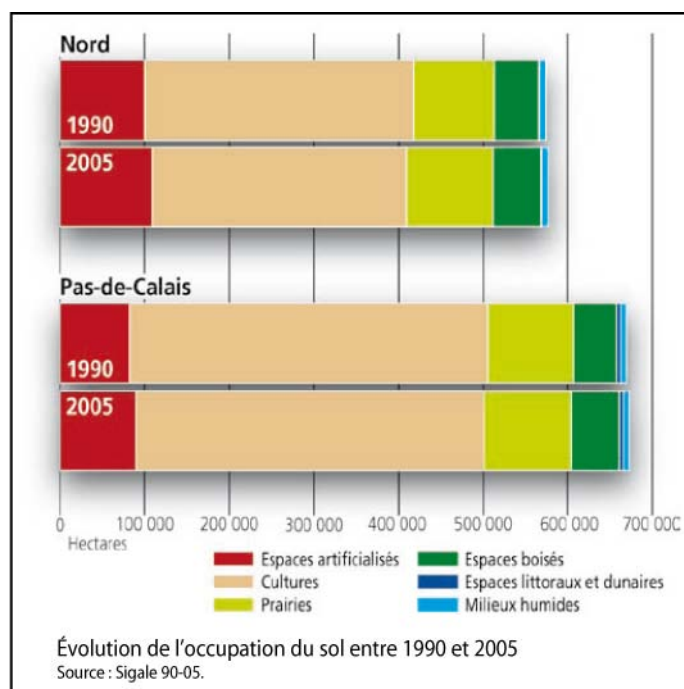


Figure 11 : L'évolution de l'occupation du sol en Nord-Pas de Calais entre 1990 et 2005
(Source : Sigale 90-05)

Ce phénomène d'étalement urbain représente un danger pour l'environnement proche des villes, et le Cambrésis ne fait pas exception à la règle. En effet, une étude menée par le Conseil Régional a montré qu'entre 1998 et 2005 les secteurs les plus touchés par la périurbanisation étaient les vallées de l'Artois, le Valenciennois, le nord de l'Avesnois et l'est du Cambrésis. Dans cette zone, les prairies défrichées par l'agriculture intensive représentent en effet des terres attirantes pour l'extension urbaine.

La limitation de l'étalement urbain et une gestion plus économe de l'espace sont de ce fait devenus des enjeux majeurs pour la région et ses arrondissements. Pour cela, les politiques tentent d'inciter les villes à se reconstruire « sur elles-mêmes », autrement dit en favorisant les réhabilitations de friches et les constructions neuves en centre-ville plutôt qu'en périphérie. Le schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADT) réaffirme fortement l'intérêt que représente le recyclage du foncier et du renouvellement urbain afin d'endiguer la périurbanisation et permettre une gestion plus économe de l'espace. Les différents SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), dont celui du Cambrésis, cherchent également à suivre ces mêmes principes d'aménagement. Depuis quelques années, une amélioration significative

est constatée dans l'environnement urbain de la région, notamment du fait de la diminution de la pollution de l'air d'origine industrielle, des progrès opérés dans la collecte et le traitement des déchets, ou encore de la recherche de l'esthétique du paysage urbain. Mais cette amélioration nécessite également d'agir sur les déplacements en limitant leur impact négatif sur l'environnement et le cadre de vie, urbain et périurbain.

Comme cela a déjà été abordé, la région Nord-Pas de Calais connaît un déficit très important d'espaces verts et de secteurs boisés, un constat qui vaut également pour le Cambrésis et ses grands plateaux défrichés, et qui pose depuis quelques temps un problème évident, celui du cadre de vie. Aussi, sous l'impulsion initiale du Conseil Régional, des projets de « corridors verts » sont apparus au début des années 90. Comme cela a déjà été évoqué précédemment, le Pays du Cambrésis a depuis intégré le schéma de « Trame verte et bleue » dans son SCoT.

Le Département du Nord décrit la trame vert et bleue comme telle : *« la trame verte et bleue vise à la protection, au renforcement et à la valorisation des paysages départementaux. Elle ordonne les aménagements destinés à mettre en valeur ce patrimoine « vert & bleu ». Cela se traduit sur le terrain par des actions conjuguées internes ou externes au Conseil Général du Nord pour mettre en œuvre une véritable politique concertée d'aménagement du territoire »*⁴⁰. Depuis quelques années, des espaces de nature ont été créés ou restaurés sur le territoire régional avec pour objectifs de contribuer à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité, en restaurant un maillage écologique composé de « cœurs de nature » à protéger, et en développant une offre d'espaces verts et naturels à vocation de détente et de loisirs contribuant à améliorer les paysages et le cadre de vie. Ces « cœurs de nature » sont en réalité à confirmer. Identifiés dans le cadre du schéma territorial de trame verte et bleue du Pays du Cambrésis, ils forment en fait des espaces naturels présentant des caractéristiques biologiques et écologiques intéressantes, en particulier lorsqu'il peut s'agir de la faune et de la flore menacées de la Région. Ces espaces doivent alors faire l'objet d'études pour confirmer leur intérêt écologique permettant d'envisager, si cela est nécessaire, leur protection par un règlement et leur valorisation.

La carte ci-dessous (Figure 12) traite de la Trame verte & bleue mise en place en Cambrésis. On s'aperçoit alors que les « cœurs de nature » suivent généralement des axes naturels tels que les rivières, leurs berges jouant ainsi le rôle « d'espaces relais ». A Le Cateau-Cambrésis,

⁴⁰ Conseil Général Département du Nord, 1992, *Lecture du paysage – Projet de trame verte*, CAUE du Nord, Lille, 95 p.

le cœur naturel se retrouve donc au niveau du passage de la Selle, soit au nord et au sud de la ville.

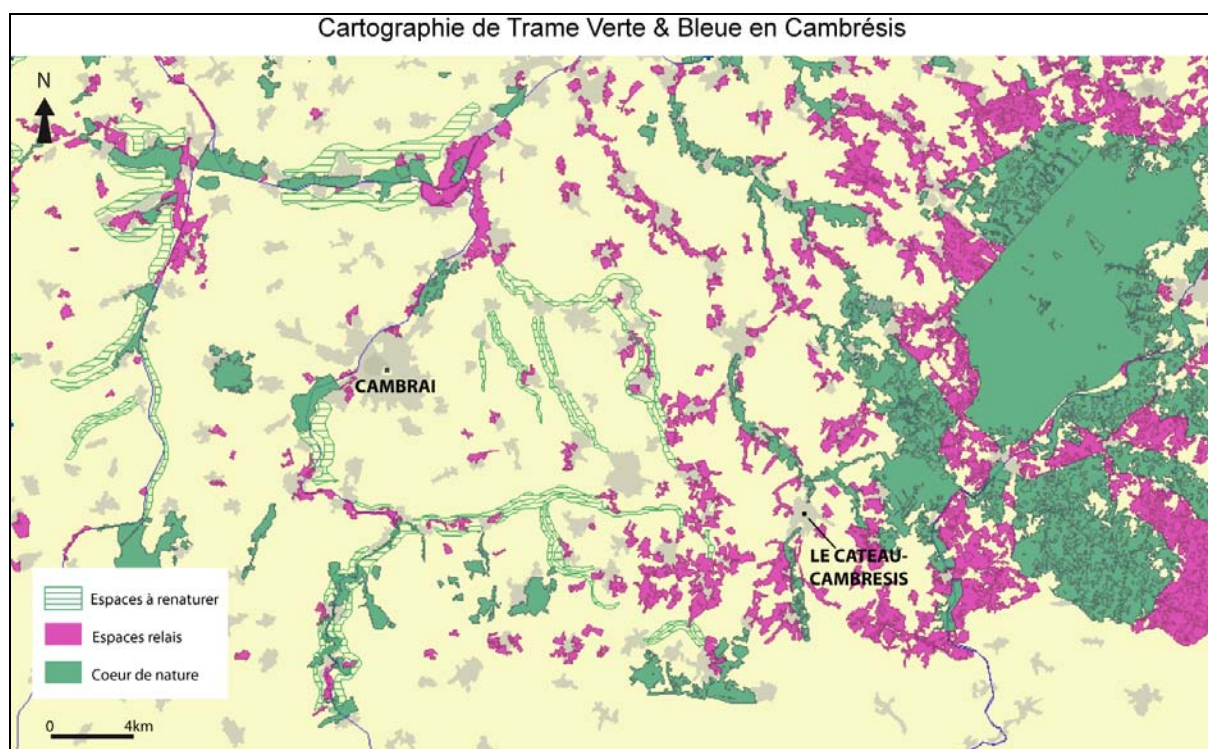


Figure 12 : *Trame Verte & Bleue en Cambrésis (Source : DIREN Nord Pas-de-Calais)*

Afin de lutter contre la pollution des ressources en eau, notamment par les activités agricoles, un programme d'actions, pour limiter la pollution par les nitrates, divisé en quatre volets a été créé. Des règles plus strictes ont ainsi été imposées aux agriculteurs et un meilleur suivi de leurs pratiques a été engagé. Deux programmes d'aides à la maîtrise des risques de pollution des bâtiments d'élevage ont été conduits, dans le but de parvenir à une meilleure gestion des effluents d'élevage et à une réduction des risques de lessivage des nitrates. Il est encore trop difficile d'évaluer le réel impact de ces mesures du fait de la complexité du sujet et du manque de données sur l'évolution des pratiques agricoles, ce qui encourage à poursuivre les efforts dans ce domaine.

Des actions visant à limiter l'érosion et les coulées de boues sont également conduites en partenariat avec les agriculteurs. On espère ainsi amener ces derniers à engager des modifications de leurs pratiques culturales en leur faisant adopter certaines cultures intermédiaires, ainsi que des techniques de travail du sol simplifiées, une volonté de lutte contre le ruissellement en implantant des bandes enherbées et en épargnant les systèmes

racinaires. Cependant, là encore, la diffusion de ces pratiques ne sera vraiment efficace que si elle parvient à s'étendre à des périmètres larges, chose qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Conclusion de la Partie 1

Après l'étude de la définition et de la composition du terme d'« environnement », celle de la création des Agendas 21 est venue appuyer l'idée que la prise en considération d'un environnement local est désormais effective dans notre société. Mais pour que les actions suivent la réflexion, il convient de sensibiliser les nouvelles générations et de leur enseigner la lecture des éléments qui forment leur environnement. Celui du Cambrésis par exemple, recèle comme nous avons pu le constater des richesses aussi bien patrimoniales que naturelles, et qui forment ainsi un environnement à comprendre, mais aussi et surtout à protéger.

Cette approche de sensibilisation et de transmission va maintenant faire l'objet de notre seconde partie, à travers l'étude des thématiques aujourd'hui explorées par un organisme tel que le CAUE du Nord, qui actuellement travaille à la création d'un outil, celui du « carnet ».

Partie 2 : Dans le cadre d'un développement durable, enseigner le passage du local au global et la lecture d'un environnement proche et néanmoins méconnu : le principe des « carnets »

Dans une société où la tendance est désormais d'adopter des modes de vie et de pensée alternatifs et plus « durables », un nouveau rapport à l'environnement s'est imposé de lui-même. Désormais, l'individu ne doit plus pouvoir agir sans tenir compte de son environnement. Seulement, avoir la volonté d'atteindre cet objectif ne peut être suffisant pour y parvenir. Il faut pour cela engager auprès des populations une sensibilisation à l'environnement.

C'est sur cette sensibilisation que va porter la seconde partie de notre étude, en abordant dans un premier temps les changements de rapports vis-à-vis de l'environnement qui s'opèrent aujourd'hui dans le fonctionnement de nos institutions. Puis un second point traitera sur le travail porté par le CAUE du Nord, au travers d'un outil, le « carnet », actuellement en développement sous deux versions, le « carnet de territoire » et le « carnet de collège », au sein de l'association. Après ce second point nous verrons ainsi que le carnet contribue à redonner du sens à la prise en compte de l'échelon local dans l'étude d'un territoire.

1) Une nouvelle perception de l'environnement au travers de l'enseignement et d'organismes spécialisés

La sensibilisation à l'environnement est devenue l'affaire du monde politique. C'est en effet nos dirigeants et leurs instances qui détiennent le pouvoir d'influencer et de contraindre les pratiques quotidiennes de la population, mais aussi de transmettre, via des personnes et des organismes compétents, des savoirs, des conseils ainsi que des valeurs nouvelles.

L'objet du premier point de notre seconde partie va de ce fait porter dans un premier temps sur le rôle incarné par le politique dans l'éducation à l'environnement, avant de s'intéresser au développement récent d'un certain nombre d'organismes de conseils et de suivis en matière environnementale, qui tendent à prouver la montée d'un nouveau rapport à l'environnement dans notre administration. Puis dans un troisième temps il s'agira d'étudier les enjeux que représentent l'éducation au respect de l'environnement pour les plus jeunes.

1.1) Le politique en charge de développer l'éducation à l'environnement

1.1.1) Le monde politique face à de nouvelles responsabilités

Depuis les années 70 et les premières remises en cause de notre système de consommation qu'ont constitué les chocs pétroliers, la volonté de faire adopter à notre société un développement durable est devenue une réflexion de plus en plus affirmée et débattue. Dans l'optique de transformer les idées en actions, le monde politique est de plus en plus sollicité car détenant le pouvoir de faire bouger, au moins en partie, les choses. Les politiciens se doivent désormais d'afficher de plus en plus des programmes tournés vers la sensibilisation à l'environnement, l'élection présidentielle de 2007 en a été la preuve. En plus de la responsabilité économique et sociale, nos gouvernements se retrouvent en possession de la responsabilité environnementale. Même si au fond cela a toujours été le cas, il s'agit désormais d'une prise de responsabilité « officielle ». Le gouvernement ne peut plus se cacher et se doit de faire passer des lois et de prendre des engagements, même si ceux-ci peinent toujours à être suivis d'effets positifs. C'est dans ce contexte qu'est né le fameux Grenelle de l'environnement en 2007, censé marquer un tournant dans la politique de notre pays.

L'objet n'est pas de faire ici un bilan de l'efficacité politique, cela n'aurait en effet pas grand intérêt dans notre étude, mais plutôt d'insister sur le fait qu'au cours des dernières années, à

savoir depuis le début des années 90 environ, des initiatives ont été entreprises depuis le sommet de l'Etat et ses organismes déconcentrés.

Pour que l'action politique ait le plus d'impact possible, tenter d'influencer les pratiques quotidiennes des citoyens n'est pas la priorité, celles-ci étant déjà trop ancrées dans leur mode de vie. L'objectif premier est plutôt de développer la sensibilisation à l'environnement dans l'Education nationale.

1.1.2) L'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD)

Durant les années 90, le besoin d'échanger sur le thème de l'environnement devient plus fort chez les citoyens. Ce débat devient international en 1997 avec le forum « Planète'ERE » de Montréal, qui va conduire en France à la création du Comité Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) en 2000⁴¹. S'en suit la rédaction d'un Plan d'actions national, suivi par des plans régionaux puis départementaux.

L'Education à l'Environnement vers un Développement Durable se veut être une éducation émancipatrice porteuse de nouvelles valeurs et cherchant à responsabiliser les citoyens, notamment en développant leur esprit critique et leur sens de l'analyse. Cette éducation privilégie ainsi la pratique du terrain afin de renforcer la confrontation directe à la réalité, le travail de groupe afin de renforcer la solidarité, la créativité, la transdisciplinarité pour permettre une approche globale des différents enjeux, mais également l'exercice du débat, fondamental en démocratie.

Le Bulletin Officiel (B.O.) n°28 du 15 juillet 2004 annonce la « généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable »⁴² et fournit des instructions pédagogiques pour accompagner cet enseignement. L'EEDD intègre donc les programmes scolaires, de la maternelle à la terminale, à la rentrée 2004. L'année suivante, la circulaire « Rentrée scolaire » parue au B.O. n°18 du 5 mai 2005 réaffirme l'ancrage de l'EEDD dans les programmes des différentes disciplines dont les approches doivent être croisées. Puis la

⁴¹ Site internet du Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP) – Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD), consulté le 22/02/11, <http://www2.cndp.fr/eedd/selectionweb/presentation.htm>

⁴² Site internet du Ministère de l'Education Nationale, consulté le 22/02/11, <http://www.education.gouv.fr>

circulaire n°2007-077 du 29 mars 2007 marque la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable.

Un élève doit ainsi désormais comprendre qu'un choix conduit toujours à des effets qui auront des conséquences pour lui-même ou bien pour les générations futures. Cette éducation au choix constitue l'enjeu principal de l'EEDD.

Toutefois, il est important de préciser que malgré l'adoption de nombreux textes officiels, la France déplore toujours l'absence d'une véritable politique nationale de l'EEDD, les moyens peinant à suivre les objectifs fixés initialement par l'Etat⁴³.

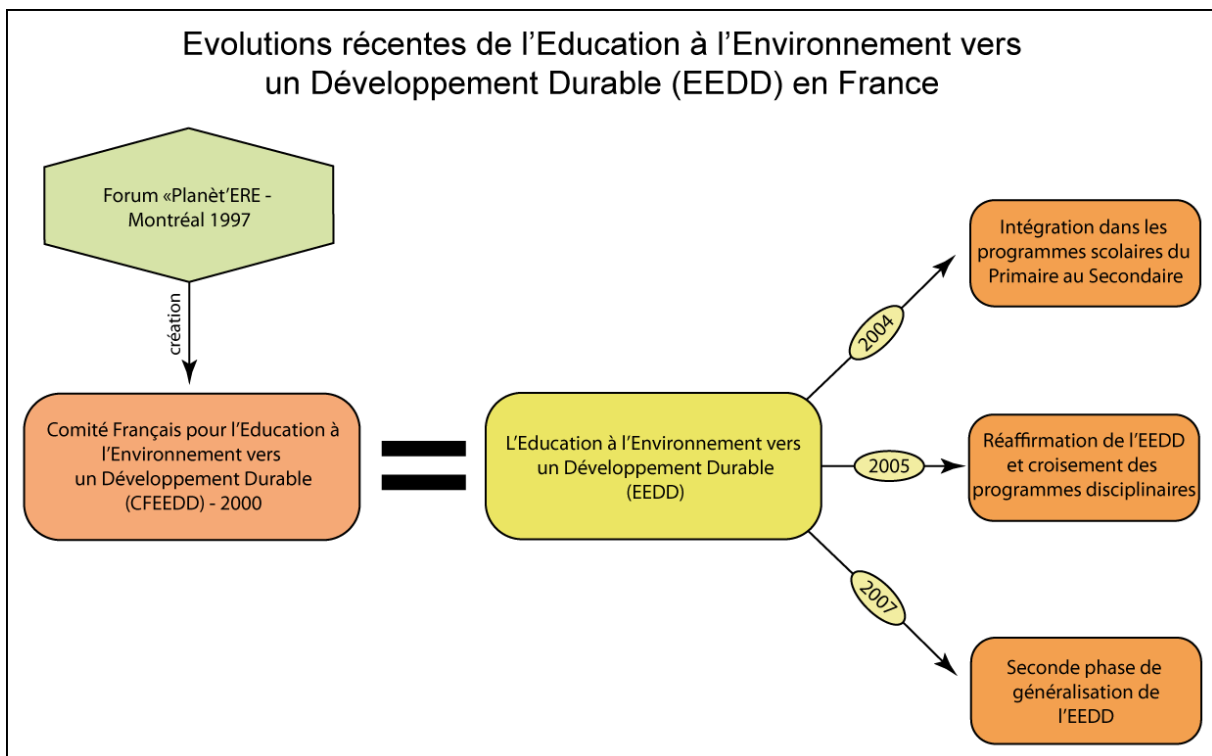


Figure 13 : Schéma des évolutions récentes de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) en France (Réalisation : François Herbette – Source : Conseil Général du Nord)

1.1.3) Le rapport de l'éducation vis-à-vis du patrimoine architectural

Comme il en a été question dans la première partie de notre étude, le terme de développement ne signifie pas uniquement « développement durable », mais traite aussi de l'architecture. Celle-ci doit également avoir sa place dans l'Education nationale, ce qui reste

⁴³ Conseil Général Département du Nord, 2010, *Vers des Agendas 21 en collège, guide d'appui à la mise en œuvre*, Livrets 1 et 2, CAUE du Nord, Lille, 100 p.

rare encore aujourd'hui. M. Christian Vieaux (Inspecteur d'Académie – Inspecteur pédagogique régional d'Arts plastiques, chargés de l'architecture au sein de la Commission d'action culturelle du Rectorat de Lille en 2002) pense en effet que « *l'éducation à l'architecture est restée absente des préoccupations de l'école, formant des élèves qui ne sont alors pas assez ouverts à la compréhension d'un cadre bâti* »⁴⁴. L'école ne serait ainsi pas assez armée pour donner un autre sens à l'architecture qui l'entourne. M. Vieaux défend l'idée qu' « *il faut sortir d'une relation implicite ou trop restrictive à l'architecture dans l'éducation, [en déplorant que] des images de bâtiments sont parfois présentées en classe, mais ne s'inscrivent que ponctuellement dans les contenus de l'enseignement* »⁴⁵.

L'école n'est certes pas indifférente à l'architecture, mais elle n'implique pas suffisamment ses élèves dans des constructions concrètes, qu'elles soient en projet ou en cours de réalisation. Car les travaux, qu'ils s'effectuent au sein de l'établissement ou bien en dehors, font figure d'exemples concrets pour l'apprentissage de l'architecture à l'école. Mais les élèves restent trop peu associés au monde professionnel du bâtiment qui travaille pourtant juste à côté d'eux. Malgré les chantiers lancés par les collectivités, le nombre d'élèves sensibilisés sur la question reste trop faible. Pour M. Vieaux « *peu de démarches éducatives spécifiques se développent alors que les processus, les métiers et les problématiques de l'architecture sont précisément en travail dans la cour du collège et que leur impact porte à l'échelle du quartier* »⁴⁶. Pourtant il est certain que ces chantiers constituent une réelle opportunité pour l'éducation qui pourrait se servir d'activités quotidiennes afin de développer une formation qui permettrait aux élèves de mieux comprendre l'organisation de leur environnement.

Le lien entre les Arts plastiques et le bâti existe depuis longtemps et en 1998, le programme de la discipline destiné à la classe de troisième traitait de la question architecturale dans son enseignement. Mais les objectifs sont depuis restés trop modestes. De même que l'enseignement lycéen comprend une dimension architecturale qui reste insuffisamment affirmée. M. Vieaux pense ainsi que « *cette pénurie d'éducation à l'architecture participe peut-être de l'entretien des malentendus entre les citoyens et le cadre bâti* ».

^{44, 43, 44} CAUE du Nord, 2002, *De l'architecture à l'école – Exemples de sensibilisation au collège*, Lille, 71 p.

1.2) L'apparition du conseil et du suivi environnemental au sens large du terme

1.2.1) La naissance de la statistique environnementale avec l'Ifen

L'Institut Français de l'Environnement (Ifen) est créé en 1991 par décret. Il s'établit sous la forme d'un établissement public administratif bénéficiant d'une certaine autonomie et ayant pour but de récolter les données et informations concernant l'environnement en France⁴⁷. Tous les quatre ans, l'Institut devait, en plus de fournir un certain nombre de statistiques, publier un rapport sur l'état de l'environnement dans le pays et faire en sorte que la connaissance sur ce dernier se diffuse.

Les moyens dont disposait l'Ifen ont cependant toujours été restreints. Comptant soixante-dix agents au moment de sa plus grande activité à la fin des années 90, l'Institut déplorait un manque de moyens humains pour répondre parfaitement à l'ensemble de la mission qui lui était confiée.

En 2005, l'Ifen perd son autonomie et est mis sous tutelle du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. L'Ifen n'existe alors plus en tant que tel et devient un service à compétence nationale.

Le dernier rapport de l'Ifen sur l'état de l'environnement en France est publié en 2006 et ce qu'il reste alors de l'Institut est finalement définitivement supprimé en novembre 2008 et les missions qu'il assurait sont détournées vers le Commissariat général au développement durable et au service de l'observation et des statistiques du ministère.

1.2.2) De la DIREN à la DREAL

En plus de l'Ifen, l'année 1991 voit la création des Directions Régionales de l'Environnement (DIREN)⁴⁸. Il s'agit de services déconcentrés agissant pour le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et sous contrôle des préfets de régions et de départements.

⁴⁷ Site internet du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, consulté le 24/02/11, <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr>

⁴⁸ Site internet de la DIREN Nord-Pas de Calais, consulté le 24/02/11, <http://www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr>

Les DIREN ont pour objectif de coordonner et de diffuser l'ensemble des données en rapport avec l'environnement, notamment en matière de l'évaluation des besoins de ressources en eau pour lesquelles des séries de cartes des risques naturels sont créées en même temps que des documents de planification et de répartition des eaux de surface et souterraines. Les DIREN sont ainsi en charge de l'application des lois relatives à l'eau et à sa protection, mais également vis-à-vis de la protection de la nature en général, du littoral, de la montagne, de l'architecture, etc. Ainsi lors d'une demande d'autorisation de travaux dans un site inscrit et classé la DIREN émet son avis.

En 2008, on comptait une DIREN pour chacune des 26 régions françaises de métropole et d'Outre-mer. Mais suite à des modifications de fonctionnement du Ministère de l'Ecologie (devenu Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement) les DIREN vont fusionner dans chaque région entre 2009 et 2010 avec les Directions Régionales de l'Équipement (DRE) et les Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) pour former un nouveau service avec les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, les DREAL⁴⁹. Celles-ci, au nombre de huit aujourd'hui, reprennent donc le flambeau dans la mise en œuvre des politiques de l'État en matière d'environnement à l'échelon régional. Une DREAL doit ainsi s'assurer, entre autres, de la préservation et de la bonne gestion des ressources, qu'elles quelles soient, mais aussi du patrimoine architectural, de la biodiversité, des paysages, de la lutte contre les pollutions, de la construction de logements à meilleure qualité environnementale, etc.

1.2.3) La diffusion de conseils et d'expertises avec l'ADEME...

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie est créée en 1990 et prend véritablement forme en 1993, en dépendant des ministres en charges des questions énergétiques et environnementales. Le but principal de l'ADEME est de fournir un conseil avisé à toute personne ou entreprise souhaitant s'investir dans un projet allant dans le sens de la protection de l'environnement et du développement durable. Pour cela, l'Agence dispose actuellement d'un peu plus de 900 salariés et d'un budget de 600 millions d'euros annuel.

⁴⁹ Site internet de la DREAL Nord-Pas de Calais, consulté le 24/02/11, <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>

L'Agence défend l'idée que « *l'information et la sensibilisation des publics sont des conditions essentielles de réussite des politiques en matière d'environnement* »⁵⁰. Aussi l'ADEME propose-t-elle des campagnes de sensibilisation à l'environnement pour aider au changement des mentalités et des actes d'achats et d'investissement.

L'ADEME a par exemple entrepris la fabrication de livrets d'informations au grand public, portant sur des sujets aussi divers que les nouveaux modes de chauffage, d'isolation, la pollution de l'eau, des sols, etc. Elle peut réaliser également des permanences dans certains centres de collectivités dédiés au développement et à la construction durable.

1.2.4) ... et le rôle des CAUE

La création des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement est plus ancienne et date de 1977, suite à la promulgation de la loi sur l'architecture comme nous l'avons déjà énoncé dans notre introduction générale.

Les CAUE s'établissent en associations départementales et chaque département ou presque possède aujourd'hui son CAUE, dont la mission réside dans l'information et le conseil (gratuits) destinés aux particulier, aux maîtres d'ouvrages, aux mairies⁵¹... Pour Marie-Claude Derouet-Besson (sociologue et maître de conférence à l'Institut National de Recherche Pédagogique - INRP), les CAUE ont pour rôle d' « *éclairer, de référencer, de baliser des actions de sensibilisation à l'architecture et d'initier à l'espace construit, qui sont autant de façons de faciliter l'entrée de l'espace dans le débat [...] à travers des conseils aux particuliers ou aux collectivités territoriales* » (2004)⁵². Les CAUE sont composés principalement, et c'est notamment le cas du CAUE du Nord, d'écologues, d'urbanistes, d'architectes, de cartographes, de graphistes, de paysagistes et de sociologues. L'association intègre ainsi bon nombre de débats sur la place de l'architecture et de l'environnement dans notre société et sur la façon dont ils peuvent être appréhendés. Mme Derouet-Besson défend alors l'idée qu'il faut « *offrir aux acteurs qui le souhaitent l'occasion de territorialiser leurs projets et de les articuler ainsi avec les débats en cours* ».

Les CAUE sont également en relation avec les établissements scolaires, notamment ceux qui s'engagent dans la procédure d'Agenda 21. Dans ce contexte, le CAUE du Nord est depuis

⁵⁰ Site internet de l'Ademe, consulté le 24/02/11, www.ademe.fr

⁵¹ Portail de la Fédération Nationale des CAUE, consulté le 24/02/11, <http://www.fncaue.fr>

⁵² CAUE du Nord, 2002, *De l'architecture à l'école – Exemples de sensibilisation au collège*, Lille, 71 p.

longtemps un partenaire du Conseil Général et de l'Education Nationale, avec qui ont été développées des formations interdisciplinaires tendant à mettre en avant une éducation à l'architecture. C'est pour cela que le collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis, après s'être lancé dans un Agenda 21 de collège, fait office d'établissement prototype à la création d'un « Carnet de collège » par le CAUE du Nord.

1.3) Enseigner aux plus jeunes l'histoire et le respect de leur environnement proche

1.3.1) L'éducation au territoire à travers les Parcs Naturels régionaux

La pédagogie de l'environnement est l'une des missions fondatrices des Parcs Naturels Régionaux (PNR) depuis leur création en 1967. Cette pédagogie inclut aujourd'hui l'éducation à la biodiversité, aux milieux naturels, au patrimoine culturel, aux paysages, à l'agriculture et à la forêt ainsi qu'à l'écocitoyenneté. L'enjeu est en fait d'inciter les habitants, et en particulier les jeunes, à devenir les acteurs à part entière de leur territoire local.

Le Nord Pas-de-Calais compte trois PNR (Avesnois, Scarpe-Escaut, Caps et marais d'Opale), qui correspondent à 24% du territoire régional.

Depuis 2001, les PNR ont une mission éducative appuyée par la signature d'une « Charte pour l'éducation à l'environnement et au territoire ». Celle-ci précise les différentes modalités du partenariat entre l'Education nationale et les PNR qui développent ainsi pour les établissements scolaires des outils et animations pédagogiques spécifiques. La DREAL du Nord Pas-de-Calais nous apprend en juin 2008 que dans la Région « *une action fédératrice qui touche les trois PNR et les deux parcs wallons est menée et intitulée « Objectif nature ». Elle propose aux scolaires de participer gratuitement à une animation nature. Ce programme, établi avec l'Éducation nationale, s'adresse en priorité aux établissements inscrits dans un réseau d'éducation prioritaire, ou engagés dans un projet d'éducation à l'environnement vers un développement durable. De 1988 (début de l'opération par le PNR Scarpe-Escaut) à 2006, 15 000 classes, soit 350 000 enfants, ont participé à ces animations Nature* »⁵³. Les écoles qui participent à cette action sont toutes implantées soit dans le Pas-de-Calais, soit dans le sud du département du Nord, ou bien encore dans les territoires recouverts

⁵³ Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) en Nord Pas-de-Calais, 2009, *Profil environnemental Nord Pas-de-Calais, Tome 1 Enjeux Régionaux*, 201 p.

par les PNR. Le but est ainsi de permettre à l'élève de prendre connaissance des richesses de sa région et à réfléchir sur le bon comportement à adopter vis-à-vis de la nature.

1.3.2) Apprendre à analyser une architecture

Il apparaît aujourd'hui important de développer l'initiation à l'architecture dans les établissements scolaires, pas pour multiplier le nombre d'architectes dans notre pays, mais avant tout pour apprendre aux nouvelles générations à regarder et décrypter leur environnement urbain quotidien. Celui-ci est en effet encore trop souvent ignoré et incompris par la majorité des citoyens qui ne prennent pas assez le temps de regarder autour d'eux, notamment car ils n'y ont pas été formés. Comme le dit si bien Jean-Claude Fortier, Recteur de l'Académie de Lille en 2002, « nul n'échappe à l'architecture, mais encore aujourd'hui bien peu nombreux sont ceux qui ont été sensibilisés au cadre du bâti. Ouvrir les jeunes à la dimension architecturale, c'est se donner l'ambition de répondre à de flagrantes nécessités quand tant de nos concitoyens ne perçoivent plus ou ne comprennent pas leur environnement. L'éducation à l'architecture permet de se poser dans un contexte particulièrement propice des questions essentielles et profondément inscrites dans le travail de l'école. Car au travers de ces interrogations [...], c'est bien de la formation du citoyen qu'il s'agit, d'un citoyen qui comprend le monde pour mieux agir sur lui »⁵⁴.

Il est donc nécessaire de participer au décloisonnement de la perception architecturale, en réduisant les distances entre ce monde professionnel, mais aussi artistique, et l'éducation. Il faut donc développer chez les personnes faisant vivre un établissement scolaire, autrement dit les professeurs et leurs élèves, accompagnés des personnels administratifs, une nouvelle approche de l'architecture.

Mais pour y parvenir, il ne faut pas seulement former les professeurs à enseigner l'architecture, il faut également créer une certaine curiosité chez les élèves, une envie d'apprendre l'architecture. Pour cela, Christian Vieaux préconise de « *considérer l'architecture en tant que champ et la notion de construction en tant que processus, de concevoir et mettre en œuvre des actions pouvant impliquer tous les profils scolaires, de rencontrer des professionnels du bâtiment, de favoriser l'initiative des élèves et solliciter leur potentiel d'invention tout en liant des activités de pratique et de réflexion, pour faire vivre les questions que posent la construction et pour mettre à distance critique de ce qui a été fait ou*

^{54, 55} CAUE du Nord, 2002, *De l'architecture à l'école – Exemples de sensibilisation au collège*, Lille, 71 p.

découvert »⁵⁵. Il ressort de ces propositions que l'architecture devrait devenir une étape à part entière de l'apprentissage scolaire, dans laquelle le suivi d'un travail doit être opéré, à travers des exposés de ce que les élèves ont vu et compris, afin de rendre l'ensemble efficace.

Le CAUE du Nord, au travers de ses ateliers intitulés « l'école des Passemurailles », propose au total quatorze activités pour les élèves (de l'école primaire au lycée) autour de l'environnement, de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, du développement durable, etc. C'est ainsi que l'atelier « *Regardons un bâtiment* » a par exemple pour but d'initier les élèves à l'analyse architecturale, avant d'effectuer des sorties en ville, de prendre des photos puis de classer les différents éléments architecturaux relevés, le tout au travers d'animations pour rendre l'activité plus ludique.

1.3.3) Apprendre à lire et à comprendre un territoire à travers une carte

La carte est un outil essentiel pour mieux visualiser et comprendre son environnement. Par la vue « aérienne » qu'elle offre, elle permet d'avoir une vision plus globale d'un lieu et faire comprendre les interactions qui régissent ce lieu.

Enseigner la lecture des cartes, en particulier topographiques, aidera les élèves à prendre davantage conscience que le chemin qu'ils empruntent quotidiennement est inséré dans un ensemble plus large. De même que la découverte de cartes plus anciennes comme les cartes de Cassini et les cartes d'Etat-major peuvent contribuer à replacer l'environnement actuel dans un contexte historique et amener à comprendre comment cet environnement est devenu ce qu'il est aujourd'hui.

Replacer sur un support les éléments qui les entoure est donc utile pour que les élèves ne se perdent pas dans l'analyse de leur environnement. C'est dans cette optique que le CAUE du Nord développe aujourd'hui l'outil du « carnet », qui doit permettre à l'individu ainsi qu'à l'élève de mieux se repérer dans le temps et dans l'espace.

Le monde politique a donc dut se soumettre à certaines tendances nouvelles qui l'ont conduit à créer des organismes, décentralisés pour certains, à charge d'évaluer le bilan

environnemental en France et de conseiller les particuliers dans un domaine qui reste encore mal approprié.

L'éducation doit également jouer son rôle dans la sensibilisation environnementale, afin d'inculquer de nouvelles valeurs aux jeunes générations.

Dans l'optique de transmettre ce savoir, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du département du Nord a choisi d'entreprendre la réalisation d'un nouvel outil, le « carnet ». Le second point de notre deuxième partie portera donc sur la création de cet outil et des objectifs qu'il vise.

2) La création des carnets par le CAUE du Nord

Le rôle des CAUE est donc d'informer et de transmettre des savoirs, des avis, des conseils. Pour tenter de remplir au mieux ce rôle, le CAUE du Nord a choisi de travailler à la création d'une culture commune en rapport avec l'environnement, qui passe par la création d'un réseau et d'une mise à disposition de l'information. Pour cela, l'assemblage d'une plateforme collaborative autour de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement des territoires du Nord a été décidé. Cette plateforme devra accueillir à terme les « carnets » que le CAUE et ses partenaires auront développés. Mais qu'est-ce qu'un « carnet » ? La réponse à cette question va ainsi faire l'objet du second point de cette partie. Nous nous intéresserons tout d'abord à ce qu'est un « carnet de territoire », avant de traiter du « carnet de collège » et des différents partenariats mis en place afin de développer ces nouveaux outils.

2.1) Qu'est-ce qu'un carnet de territoire ?

2.1.1) Les prémices de la création du carnet de territoire : un outil inspiré par le projet européen « Septentrion »

Le carnet de territoire s'inspire en fait du « carnet de ville » qui a été mis en place au sein du projet européen Septentrion. Celui-ci consiste en une coopération transnationale entre les régions de trois pays, la France, la Belgique, les Pays-Bas, appartenant à l'Europe du nord-ouest. Initié par le CAUE du Nord en 2000, le projet intitulé « *Septentrion – De la ville forte à la ville durable* » est piloté par le département du Nord à partir de 2003⁵⁶. Le but de cette coopération est de rassembler dix-neuf villes, dont Lille et Cambrai, ayant pour point commun leurs fortifications, et ce, afin qu'elles puissent échanger leurs compétences en matière de protection et de valorisation du patrimoine culturel et naturel au sein des politiques urbaines. L'appropriation par les habitants de leur patrimoine et le respect de ces fortifications dans une optique durable par la politique de la ville sont ainsi espérés.

C'est donc dans cette logique qu'est née l'idée de mettre en place un outil de connaissance partagé dénommé « carnet de ville », suite notamment à un atelier régional dirigé par le

⁵⁶ Site internet du Projet européen Septentrion, consulté le 28/01/11, <http://www.septentrion-nwe.org>

CAUE du Nord. Les carnets de ville doivent suivre les mêmes codes d'élaboration afin de permettre d'effectuer des comparaisons entre les villes et de repérer leurs éventuelles particularités, notamment via la cartographie.

Ce carnet de ville a pour objectif de mettre en évidence une culture commune entre ces dix-neuf villes autour de leur patrimoine d'anciennes cités fortifiées et de nourrir la réflexion sur la place qu'il convient de donner à ces vestiges dans la politique de la ville aujourd'hui, en suivant les principes du développement durable.

2.1.2) Le contenu et les objectifs du carnet de territoire

Le carnet de territoire suit donc les mêmes principes que le carnet de ville. Il cherche à regrouper les informations de type historiques, patrimoniales, urbanistiques, paysagères et environnementales propres à un territoire précis. L'organisation du carnet de territoire se fait au travers de trois volets, intitulés « comprendre », « agir » et « transmettre »⁵⁷.

Le premier de ces volets a donc pour principe de rassembler par thèmes les différentes informations d'un territoire et de les rendre compréhensibles en les exposant. Pour cela, le lecteur doit pouvoir aborder le territoire en question sous différentes échelles.

L'étape « agir » dit ensuite prendre le relais pour proposer des activités à réaliser et qui pourraient aider à améliorer la connaissance du territoire. Cette partie s'aide ainsi des différents ateliers qui ont pu être réalisés par le CAUE auparavant.

Enfin, avec « transmettre », le carnet de territoire doit recenser le bilan des actions entreprises suite au volet « agir », afin d'évaluer le degré de connaissances transmises aux individus.

Le carnet de territoire se veut ainsi être une sorte d'encyclopédie de l'A.U.E.P. pour un territoire. Son but pédagogique ne doit pas être oublié car il est l'une des principales cibles de la politique des CAUE. L'objectif de transmettre non seulement un savoir, mais aussi des techniques d'apprentissage est ainsi affiché à travers cet outil.

⁵⁷ CAUE du Nord, 2010, *Carnet du territoire le Cambrésis*, 46 p.

2.1.3) *Le carnet de territoire du Cambrésis*

Sur décision du Conseil Général du Nord, la création de carnets de territoire doit s'appliquer à terme à chaque arrondissement (six au total) du département. L'arrondissement du Cambrésis a ensuite été désigné comme le premier à recevoir son carnet de territoire.

La conception de ce carnet est donc prise en charge par le CAUE du Nord. L'organisme doit mener les recherches d'informations et leur classement, ainsi que de travailler au design du nouvel outil.

Ce carnet de territoire du Cambrésis se structure selon les trois volets « comprendre, « agir » et « transmettre » évoqués précédemment. Durant la réalisation de ce stage, l'élaboration du carnet suivait son cours. La partie « comprendre » se révélait alors assez complète, tandis que la partie « agir » ne comprenait encore que quelques pages.

Sur la page de sommaire, on peut lire que *« le volet « comprendre » est abordé à plusieurs échelles de territoire, [...] entre l'échelle du Cambrésis avec les parties intitulées « le socle du territoire » et « la mémoire des hommes », et à l'échelle du bassin versant de l'Escaut dans une troisième partie intitulée « le récit des Hommes ». Il est alors possible de changer l'échelle de certaines cartes pour accéder à une compréhension plus large de la thématique ou, au contraire, pour appréhender la façon dont elle s'exprime spatialement à une échelle plus fine »*⁵⁸. On revient de fait ici à l'interrelation entre local et global qui a pu être exprimée dans notre première partie. Le carnet de territoire s'attache à proposer différents angles de vue afin de multiplier les pistes de réflexions. Nous sommes bel et bien avec cet outil dans une logique géographique qui est la logique des échelles. Toujours sur la page de sommaire on peut ainsi lire que *« le volet « agir » est approché à des échelles de cohérence de projets »*.

L'organisation du carnet de territoire du Cambrésis se fait donc, au-delà des volets « comprendre, agir, transmettre », au travers des parties qui viennent d'être nommées. Ainsi, « le socle du territoire » aborde par exemple des thèmes tels que les entités paysagères, la géologie, la morphologie, la gestion du sol ou encore les écoulements potentiels. « Le récit des Hommes » s'attarde lui, sur les diverses époques de l'histoire, de l'époque gallo-romaine à l'époque contemporaine.

⁵⁸ CAUE du Nord, 2010, *Carnet du territoire le Cambrésis*, 46 p.

L'organisation des pages du carnet consacrées à ces thèmes se fait suivant le modèle qui a été préétabli par le document intitulé « Chemin de fer » que nous allons aborder dans le paragraphe suivant.

2.1.4) Un outil à la construction précise

Le CAUE du Nord doit coordonner au mieux le passage entre la collecte d'informations et la mise en page de son carnet de territoire. Pour ce faire, la conception d'un modèle à suivre s'est révélée nécessaire. Car comme nous l'explique Mme Fanny Frigout, architecte et directrice adjointe du CAUE du Nord, « *il est important de pouvoir faire la différence entre la façon dont on imagine le carnet et la façon dont on le réalise* »⁵⁹. Un modèle de page de carnet, intitulé « Chemin de fer », a donc été créé. Celui-ci prend la forme d'une marche à suivre afin de créer les pages du carnet et sert donc de cadre. Il fait ainsi office de base d'engagement sur le contenu du carnet vis-à-vis du Conseil Général, et a permis de définir un format de saisie de données pour les infographistes en charge de la conception du carnet de territoire. La forme adoptée par les pages de ce dernier est ainsi la suivante, avec l'exemple de la page consacrée à la gestion du sol dans le Cambrésis (Figure 14).

⁵⁹ Fanny Frigout, architecte et directrice adjointe du CAUE 59 du Nord, Communication orale le 02/03/11

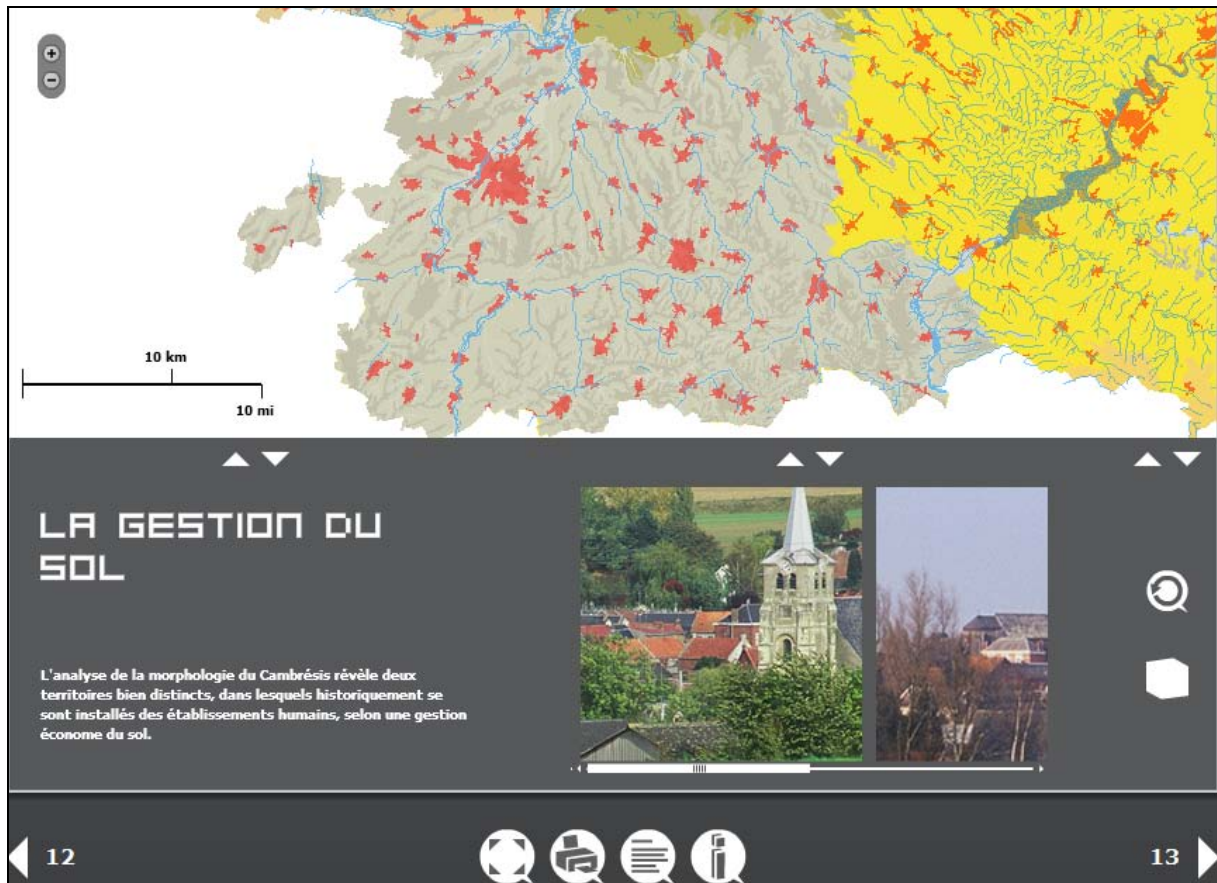


Figure 14 : L'organisation d'une page du carnet de territoire du Cambrésis, « La gestion du sol », (source : CAUE du Nord - 2011)

Chaque page contient ainsi une large place consacrée à la cartographie. Comme il en a été question précédemment, il est possible d'effectuer des zooms sur chaque carte afin d'avoir soit une vision d'ensemble, soit pour préciser certains détails.

Un texte explicatif et des photographies accompagnent la carte. Le lecteur peut donc procéder à plusieurs manipulations selon l'information qu'il recherche et c'est ce qui fait l'originalité du carnet. En effet, il ne s'agit pas d'un simple catalogue dans lequel on ne peut que tourner les pages. Ici, chaque page renferme plusieurs types d'informations (écrites, visuelles), dont certaines sont des informations complémentaires placées au sein de « boîtes ». On les distingue par des formes cubiques placées sur la droite des pages du carnet. Ces boîtes, lorsque l'on clique dessus, renvoient alors à d'autres informations détenues par le CAUE. Elles peuvent prendre le nom de « boîtes marqueurs » lorsqu'il s'agit de traiter de marqueurs de territoire, ou bien encore de « boîtes projets » contenant des informations sur un projet quelconque, par exemple architectural.

Afin de consulter les boîtes, ou bien encore pour lire le texte et visualiser les photographies mises à disposition, le lecteur doit cliquer sur les flèches blanches placées au-dessus de chaque élément. La page change ainsi de faciès, comme on peut le voir avec la Figure 15.

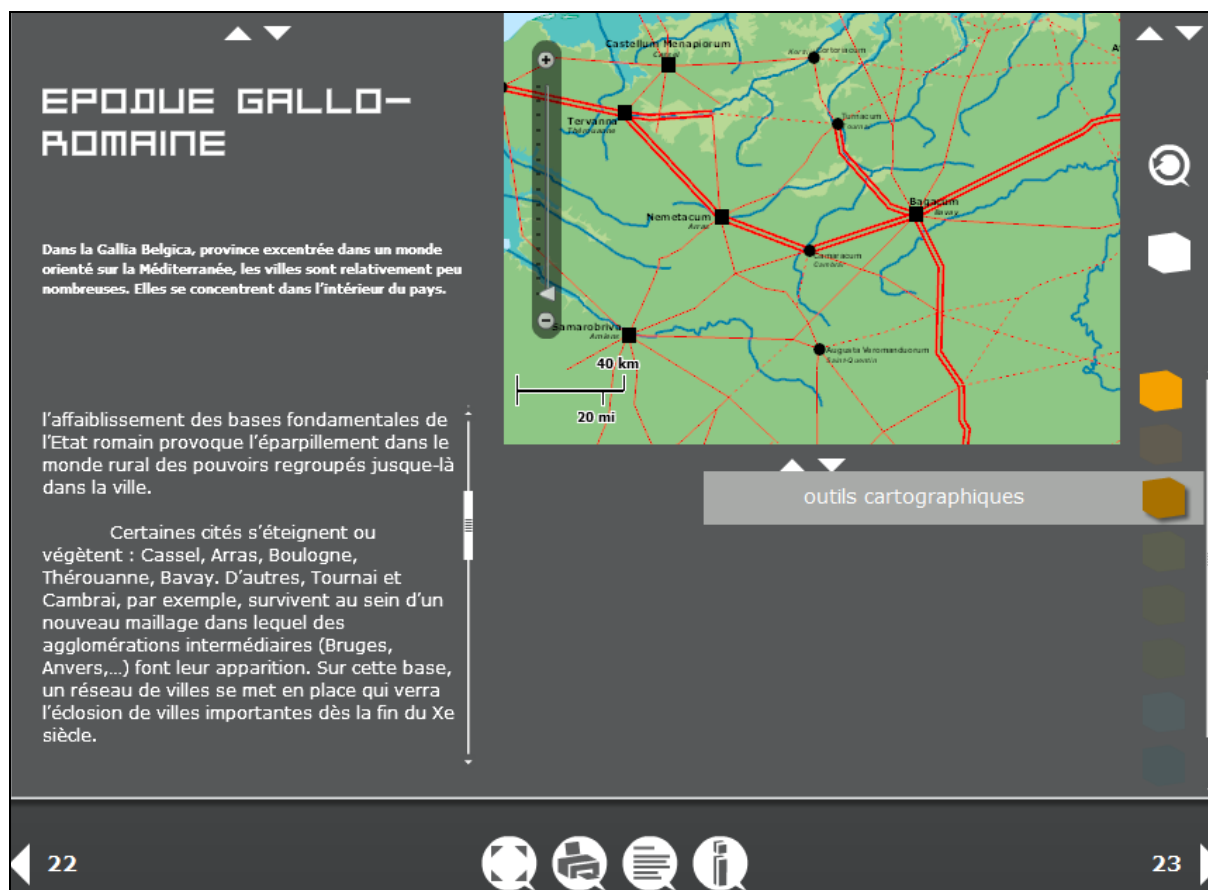


Figure 15 : Une page du carnet de territoire du Cambrésis, « L'époque Gallo-Romaine », avec les rubriques texte et boîtes ouvertes (source : CAUE du Nord - 2011)

2.2) Le carnet de territoire : quels partenariats et quelles échéances ?

2.2.1) *Le Conseil Général du Nord comme principal partenaire*

Dans la conception du carnet de territoire, le CAUE du Nord dispose pour principal partenaire du Conseil Général du Nord⁶⁰. C'est ce dernier qui participe à l'effort de financement du projet et qui donne les grandes directives à suivre pour les agents du CAUE, suite à la signature d'une convention entre la collectivité et l'association départementale. La Région Nord-Pas de Calais finance toutefois indirectement l'élaboration du carnet de

⁶⁰ Mme FRIGOUT Fanny, architecte et directrice adjointe du CAUE 59 du Nord, Communication orale le 02/03/11

territoire. Ce dernier est en effet prévu pour intégrer à terme une plateforme d'échange en ligne disposant d'informations sur la région. Celle-ci, en participant au financement de la plateforme, contribue également à soutenir le carnet de collège.

Mais le grand partenaire reste bel et bien le Conseil Général du Nord. C'est envers lui que le rendu du carnet de collège du Cambrésis va se faire, ce qui est somme toute logique puisque c'est lui qui a passé commande auprès du CAUE. Une rencontre réunissant le Conseil Général et le CAUE portant sur le carnet de territoire était initialement prévue en février 2011. Mais le carnet étant encore en phase d'élaboration, cette réunion s'est retrouvée repoussée au mois de juin 2011, le Conseil Général ne souhaitant pas se retrouver en présence d'un outil inachevé.

Avant cette échéance de juin 2011, le CAUE du Nord doit également reprendre dans son carnet de territoire le travail établi en amont par le Conseil Général sur ce que l'on nomme des « projets de territoire ». Etablir une mise en valeur du tourisme autour de la Première Guerre Mondiale dans le département est par exemple un projet de territoire. Le volet « agir » du carnet doit donc reprendre ces projets de territoires à travers des fiches spécifiques.

Un autre partenariat est censé voir le jour entre le CAUE du Nord et des centres de données, tels que les Archives départementales, des bibliothèques municipales, des médiathèques ou encore la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), mais aucune date précise n'était mentionnée au cours de ce stage.

2.2.2) Le partenariat entre CAUE

Il semblerait que pour créer son premier carnet de territoire, le CAUE du Nord ne dispose pas de réels partenariats avec les autres CAUE. Selon Mme Frigout, architecte et directrice adjointe du CAUE du Nord, « *le lien se fait davantage à partir de la plateforme, mais il n'y a pas de véritables échanges d'informations avec les autres CAUE dans le cadre du carnet de territoire* »⁶¹. Des liens peuvent toutefois exister, mais ils portent plutôt sur certaines thématiques, comme par exemple la Première Guerre Mondiale sur laquelle le CAUE du Nord travaille en collaboration avec le CAUE de la Somme. Mais en ce qui concerne le Cambrésis, les travaux de recherches menés aujourd'hui en 2011 ne sont l'objet que du CAUE du Nord.

⁶¹ Mme FRIGOUT Fanny, architecte et directrice adjointe du CAUE 59 du Nord, Communication orale le 02/03/11

Un autre partenariat établi entre les CAUE est censé porter à l'avenir sur la création d'un autre type de carnet : « le carnet bleu »⁶². Fonctionnant selon les mêmes principes que le carnet de territoire, il est prévu pour rassembler toutes thématiques en rapport avec l'eau, soit un élément qui, au contraire du Cambrésis, concerne tous les départements de France. Toutefois, le carnet bleu n'est à l'heure actuelle qu'à l'étape du projet et de la réflexion. Rien de véritablement concret le concernant n'a encore été mis en place, même si des premières réunions de travail autour de ce projet ont pu avoir lieu à partir du mois de mars 2011. Le dernier point de la troisième partie de notre étude reviendra sur ces réunions autour des carnets bleus.

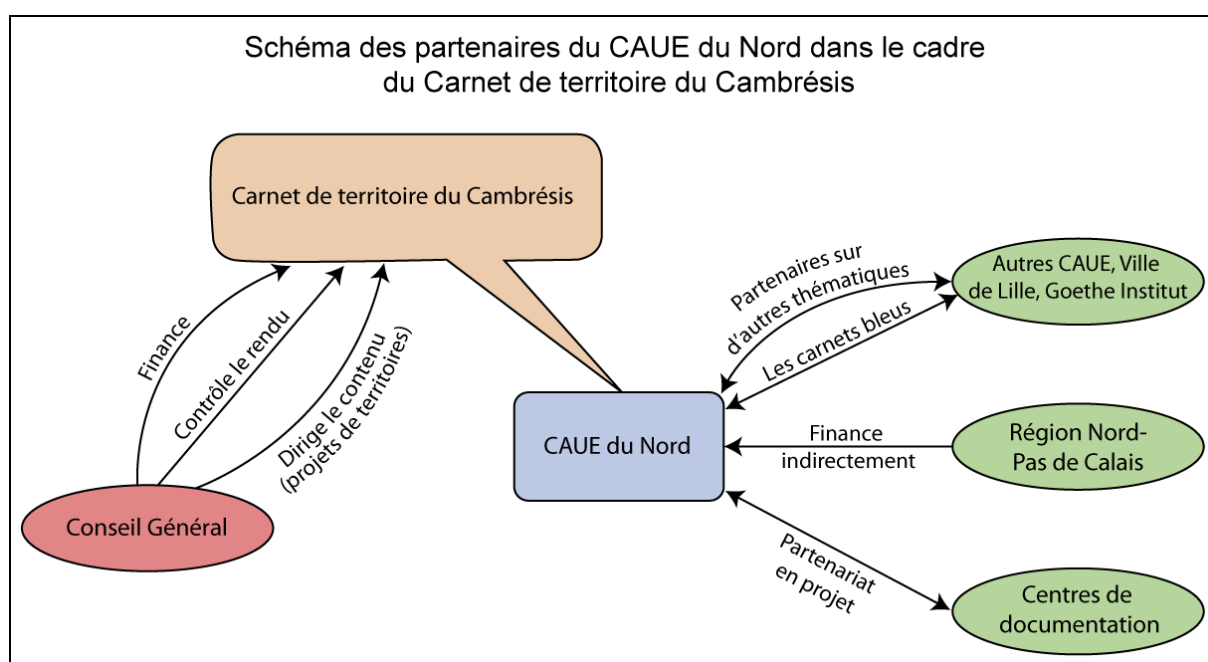


Figure 16 : Schéma des différents partenaires du CAUE du Nord dans le cadre du Carnet de territoire du Cambrésis en 2011 (Réalisation : François Herbette – Source : CAUE du Nord)

2.3) Le carnet de collègue

2.3.1) *Le contenu et les objectifs du carnet de collègue*

L'outil du carnet représente une innovation intéressante pour le CAUE du Nord, qui cherche ainsi à multiplier les déclinaisons de cet outil. Après son attachement aux villes puis

⁶² Mme AUXENT Béatrice, architecte au CAUE du Nord, Communication orale le 15/02/11

au territoire, le carnet s'associe désormais à un établissement scolaire, un collège plus précisément.

Le « carnet de collège » suit les mêmes principes que le carnet de territoire, avec cette fois l'idée d'informer tous les individus qui prennent part à la vie quotidienne de l'établissement à propos de l'environnement local qu'ils côtoient. Les professeurs sont donc les premiers concernés, mais aussi et surtout les élèves, vers qui s'oriente clairement un objectif pédagogique. Pour Mme Béatrice Auxent, architecte au CAUE du Nord, « *les Carnets de collèges sont des outils dynamiques, numériques et interactifs, qui servent à créer des focus thématiques et géographiques, notamment au sein des carnets de territoires élaborés par le CAUE 59 pour le Conseil Général du Nord, et à ancrer dans l'architecture scolaire et l'environnement proche du collège la démarche d'Agendas 21 de collège proposée par le Conseil général du Nord, le CAUE 59 et l'Académie de Lille* ».

Appliquer à un territoire local certains thèmes abordés par les programmes scolaires allant de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème} est la cible principale du carnet de collège.

Pour ce faire, le territoire pris en compte doit être délimité par une certaine distance vis-à-vis du collège : c'est le « périmètre de curiosité », dont la forme circulaire comprend un rayon de 500 mètres. Dans ce périmètre, il s'agit donc de relever tout ce qui en termes d'architecture, de paysage, d'urbanisme et d'environnement pourra faire l'objet de thématiques de travail entre professeurs et élèves.

Mais pourquoi cette distance de 500 mètres pour ce périmètre ? M. Christian Vieaux, Inspecteur à l'Académie de Lille, explique que cette distance doit permettre aux professeurs de « *s'approprier, le temps d'une ou deux heures de cours, l'environnement architectural de l'école et du quartier* », en favorisant « *des sorties en milieu proche et moins proche* »⁶³.

L'enjeu principal est ainsi de pousser l'élève à observer, à exprimer ses ressentis et ses points de vue. Pour M. Vieaux, « *la richesse des regards doit permettre la construction de différents parcours à partir des données recueillies* ». Le plus difficile peut donc être de rendre pluriel un environnement aux apparences sommaires au premier abord. Il faut, toujours pour M. Vieaux, parvenir à « *considérer l'ordinaire comme remarquable* ». Pour cela, réflexion, documentation et échange sont les maîtres mots de cette expérience. Il faut chercher à s'interroger sur l'origine du paysage, qu'il soit naturel ou bâti, qui entoure le collège, émettre des hypothèses sur les origines de cet environnement tout en cherchant des preuves de ce que

⁶³ CAUE du Nord, 2002, *De l'architecture à l'école – Exemples de sensibilisation au collège*, Lille, 71 p.

l'on avance à travers des ressources documentaires, le tout en échangeant avec des personnes qualifiées pour certaines et d'autres qui peuvent mener des expériences similaires.

Dans ce cheminement, le CAUE fait office de conseiller en terme d'approche et d'étude du territoire compris dans le périmètre de curiosité, tout en fournissant des pistes de travail aux équipes enseignantes.

2.3.2) Un prototype initié autour du collège Jean Rostand

Pour lancer son premier carnet de collège, le CAUE du Nord a choisi comme prototype le collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis, notamment car cet établissement est engagé dans une procédure d'Agenda 21 de collège dont il a été question dans notre première partie. Dans le cadre de cet engagement, certains des enseignants ont donc déjà fait participer leurs élèves à des activités en rapport avec l'environnement proche de l'établissement, ce qui constitue une base de travail non négligeable pour le développement d'un carnet de collège.

Le collège Jean Rostand fait ainsi partie des dix collèges du département du Nord volontaires pour expérimenter de nouvelles approches environnementales par l'Education nationale. En 2010, Jean Rostand est désigné comme le premier site testé pour le carnet de collège, d'autant que son appartenance au Cambrésis pourra par la suite renforcer les liens avec le carnet de territoire du même nom, ce qui permettra au CAUE 59 de pouvoir croiser ses informations entre les deux carnets.

Le CAUE du Nord a ainsi choisi de s'engager dans la création d'un outil moderne, ouvert à un public large et qui traite des thèmes propres à l'association, à savoir l'environnement, le paysage, l'architecture et l'urbanisme. Inspiré du travail qui a pu être réalisé en amont dans le cadre du projet Septentrion, l'outil du carnet est aujourd'hui au cœur de la politique du CAUE 59 et mobilise une grande partie de ses acteurs. La fonctionnalité des carnets se veut être accessible à un public large, un outil ouvert à toute personne à la recherche d'informations sur un territoire précis. Entre les carnets, seuls les thèmes varient ainsi, passant donc de la ville au territoire, puis s'orientant désormais vers le collège. Le mode de fonctionnement lui, conserve le même tronc commun, construit autour des trois volets

« comprendre, agir, transmettre », auquel se greffe par la suite les spécificités de chaque thème.

Mais les carnets ont également pour point commun de traiter chacun à leur façon du rapport au local. Cet aspect va faire l'objet du troisième point de notre seconde partie.

3) Vers une nouvelle prise en compte de l'échelon local ?

Comme l'explique la définition formulée dans notre première partie, le terme de localité désigne tout ce qui est proche d'un lieu faisant office d'un point central. Tout secteur géographique est ainsi assimilable à une localité, tout dépend en fait de la façon dont il est perçu.

L'étude d'une localité est donc d'une grande importance lorsqu'il s'agit de comprendre notre environnement proche. Or, rassembler des informations sur notre environnement local se révèle être bien souvent une action difficile, surtout si nos recherches portent sur une zone reculée et à la considération moindre. Il est par exemple toujours plus aisé de trouver des informations sur la grande ville de la région plutôt que sur le petit village d'où nous sommes issus.

Face à cette situation, les carnets ont pour but de rassembler et de mettre à disposition des données qui sont d'ordinaire disséminées entre les archives et donc difficiles d'accès, ce qui doit servir à recréer ensuite un lien entre des habitants et leur environnement local. Pour cela, nous allons voir que les carnets se concentrent avant tout sur un secteur restreint, avant de l'intégrer dans un espace plus global.

3.1) Les carnets traitent d'un cadre restreint...

3.1.1) L'instauration de niveaux de lecture pour le carnet de territoire

Le carnet de territoire traite donc d'un espace précis, déterminé par des limites administratives qui découlent d'un passé historique spécifique. L'outil, même s'il doit à l'avenir devenir applicable à d'autres territoires que le Cambrésis, voit donc logiquement son contenu s'adapter au territoire en question. Le carnet de territoire ne s'intéresse de ce fait pas directement aux interactions entre les territoires, mais plutôt aux conséquences de l'histoire qui ont laissé pour héritage les marqueurs du territoire. Ceux-ci composent notre environnement, mais ne se situent pas tous à la même échelle et il convient pour cela de leur attribuer la place qui est la leur dans un espace local.

Dans ce sens, le carnet de territoire se structure autour de quatre niveaux de lecture que sont les éléments, la structure, le site et le territoire⁶⁴. Ces quatre niveaux s'imbriquent en fait tels

⁶⁴ M. PONCELET Benoît, architecte et directeur du CAUE du Nord, Communication Orale le 09/03/11

des poupées russes pour offrir une lecture plus complète de l'espace. Mais cette lecture est belle et bien limitée, à l'échelle ici de ce que l'on appelle le territoire et qui s'apparente plus communément à une région, pas nécessairement au sens administratif. Le niveau du site équivaut à la ville, quand celui de la structure représente par exemple une rue, et la parcelle pour le niveau des éléments. Le schéma ci-dessous (Figure 17) illustre de ce fait ces quatre niveaux de lecture.

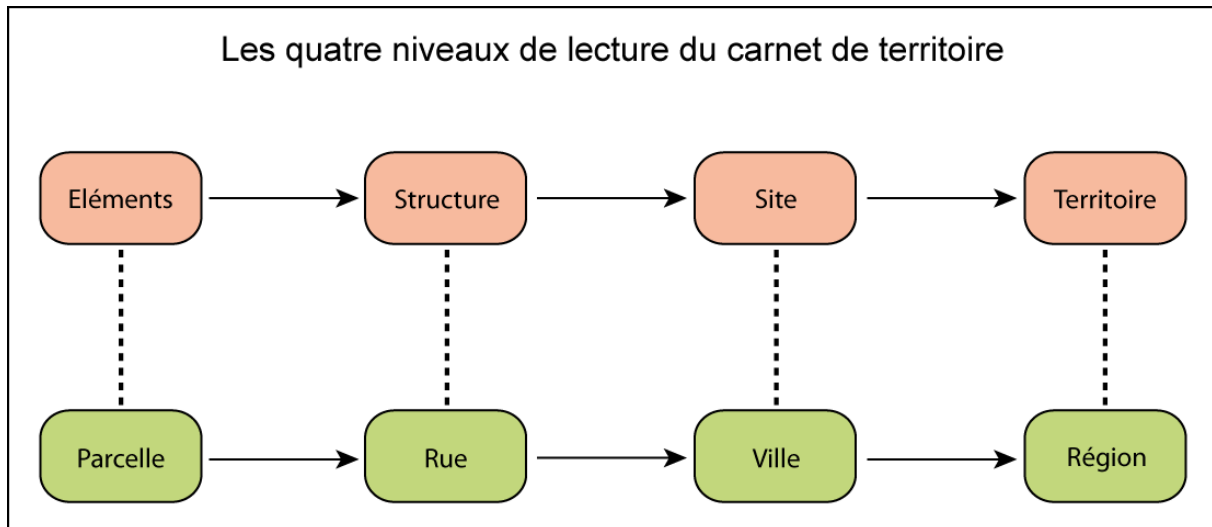


Figure 17 : Les quatre niveaux de lecture du carnet de territoire (Réalisation : François Herbette – Source : CAUE du Nord)

3.1.2) Un travail contraint par le périmètre de curiosité pour le carnet de collège

Le principe du carnet de collège repose comme on l'a vu précédemment sur l'étude d'un périmètre de curiosité, qui vient donc restreindre les possibilités d'étendre spatialement les recherches en question. Contrairement au carnet de territoire, le carnet de collège ne se divise donc pas en plusieurs niveaux imbriqués, mais dispose plutôt d'un secteur précis et clairement délimité qui oblige les acteurs en rapport avec l'outil à travailler à partir des éléments les plus directs de leur environnement. Les éléments plus distants ne peuvent être accessibles qu'à partir du moment où ils se distinguent depuis le périmètre de curiosité. Le professeur ne peut donc s'éloigner à sa guise de l'établissement scolaire et se doit de faire travailler ses élèves sur les abords de leur collège.

3.2) ...pour le replacer dans un ensemble plus large

3.2.1) *Comprendre l'histoire de la région*

L'étude d'une localité ne serait pas complète en cas d'une simple reconnaissance de l'environnement qu'elle comprend. Pour parfaire cette étude, il faut dégager davantage de champs de réflexion, chose qui passe par un élargissement de l'espace.

Sans pouvoir s'y rendre de manière physique, puisque le périmètre d'étude reste limité, il est important de pouvoir aider au travail sur le passé d'une région plus vaste, afin de pouvoir ensuite rapporter des éléments qui expliquent les constats face auxquels les individus et les élèves peuvent se trouver. Il est par exemple utile de connaître le passé géologique d'une région afin de pouvoir comprendre l'organisation du sol dans un endroit précis. Comprendre que la région Nord-Pas de Calais se compose d'un substrat calcaire aide à traiter de la présence de nappes d'eau souterraines. De même qu'insister sur le rôle important joué par une région lors d'une invasion peut servir à expliquer la position spatiale aujourd'hui occupée par une ville. C'est le cas par exemple du Cambrésis et de la ville de Cambrai qui ont été impliqués dans le fonctionnement de l'Empire romain.

Même contraint par des limites préétablies, le travail de recherche entrepris dans le cadre d'un carnet repose ainsi inévitablement sur un élargissement des champs de connaissances. Pour comprendre un espace local, il est essentiel de le replacer dans un contexte plus ample.

3.2.2) *Prendre conscience de l'interrelation entre environnement proche et lointain*

Penser global en travaillant sur le local est un aspect important des carnets, en particulier entre les professeurs et leurs élèves dans le cadre du carnet de collège. Les élèves doivent prendre conscience que les lieux qu'ils fréquentent quotidiennement sont en relation continue avec un ensemble plus large. Par exemple, lorsqu'une activité scolaire porte sur l'étude d'une rivière, l'élève doit percevoir le lien entre le lieu où il se trouve et le territoire auquel ce lieu appartient. Pour l'exemple de l'état de la rivière, l'élève doit en fait percevoir la conséquence d'une coalition de facteurs situés en amont du point qu'il est train d'observer. L'amont temporel existe également et concerne par exemple la forme d'une forêt, selon les

éventuels défrichements ou incendies qu'elle a pu subir, mais aussi la conservation d'un bâtiment, la forme d'une place publique, etc.

Un territoire quel qu'il soit n'est donc pas indépendant, mais subit une influence permanente d'évènements qui concernent une région plus vaste. C'est là tout l'enjeu du carnet, qui se doit de fournir des informations historiques, géographiques et architecturales qui permettront au lecteur de mieux comprendre son territoire.

Conclusion de la Partie 2

L'entrée en 2004 de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) dans l'Education nationale a fait suite à la création par l'Etat de nouvelles structures chargées de porter dans les Régions et les Départements de nouvelles politiques axées sur l'apport d'informations et de conseils vis-à-vis du rapport à l'architecture et à l'environnement. Dans ce contexte, le CAUE du Nord se retrouve chargé par le Conseil Général de développer avec le « Carnet » un nouvel outil qui sera à même de constituer à la fois une base de données disponible en ligne sur internet pour tout individu à la recherche d'informations sur son territoire ou sur son établissement scolaire, mais aussi à la fois une mise à disposition d'outils pour exploiter cet environnement. Dans sa conception, le carnet doit donc regrouper une quantité importante d'informations diverses, ce qui contribue à sa longue élaboration par le personnel du CAUE 59.

Toutefois, il est certain qu'avec le carnet la localité redevient un espace d'intérêt. Certes jamais ignoré, mais trop rarement mis en valeur, le local reste d'une grande importance dans l'optique d'une meilleure connaissance de nos territoires. Pour cela, les carnets de collège et de territoire tendent à fournir des informations précieuses collectées auprès des centres de documentation, et permettent du même coup de réactiver la relation entre local et global.

Le carnet de collège étant à cheval entre la phase de réflexion et les premières réalisations concrètes, la troisième partie de notre étude va ainsi porter sur les premières étapes du processus d'expérimentation développé aujourd'hui entre le CAUE 59 et le collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis.

Partie 3 : Le lancement d'un processus d'expérimentation du carnet de collège

Après avoir travaillé sur la réflexion autour de son premier carnet de collège, le CAUE 59 souhaite passer désormais à une première mise en application. Pour cela, le collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis a été désigné comme collège prototype pour les raisons qui ont déjà été évoquées précédemment.

Un premier processus d'expérimentation du carnet de collège doit donc démarrer sous peu. Pour y parvenir, la concertation entre le CAUE et l'équipe enseignante de Jean Rostand s'est renforcée, afin de placer tous les acteurs du projet sur la même ligne d'information et de dresser des lignes directrices pour la suite de l'expérimentation.

Même si l'outil s'inspire du carnet de territoire, il s'agit tout de même pour le CAUE d'un instrument nouveau, dont la conception doit donc être bien réfléchie, d'autant plus qu'il s'insère dans les programmes de l'Education nationale.

C'est donc dans ce contexte que se lance un premier processus d'expérimentation de carnet de collège, et sur lequel va porter la troisième partie de notre étude. Cette partie s'attachera tout d'abord à traiter des premiers constats face auxquels les différents acteurs du projet se sont retrouvés. Puis nous aborderons les conditions préalables et essentielles à l'utilisation des carnets qui ont été établies, avant d'étudier le fonctionnement du CAUE pour la création de ses carnets.

1) Les acteurs du projet face à des constats

Suite aux premiers travaux qui ont pu avoir lieu sont apparus des constats multiples qui se révèlent être en fait des bases de travail pouvant optimiser la construction du carnet de collège.

Le premier point de cette troisième partie portera donc sur les constats qui sont apparus lors de ces trois mois de stage au CAUE du Nord. Nous verrons tout d'abord que le périmètre de curiosité est clairement l'objet de réflexion principal du carnet de collège. Puis nous nous intéresserons aux travaux qui ont déjà pu être mené en amont par les professeurs de Jean Rostand avec leurs élèves, avant de nous pencher sur les conclusions nées des premières réunions entre le CAUE et les enseignants impliqués dans le projet.

1.1) Des réflexions autour du périmètre de curiosité

1.1.1) Premières reconnaissances sur le terrain par le CAUE

L'objet de notre stage a porté sur les premières réflexions et actions à mener dans le cadre de ce premier carnet de collège. Dans un premier temps, des recherches pour nourrir le volet « Comprendre » du futur carnet sont les premières tâches qui se sont imposées. Pour cela, relever les marqueurs importants qui composent le périmètre de curiosité autour du collège Jean Rostand s'est révélé nécessaire, chose qui imposait une reconnaissance sur le terrain en question. Après ce premier contact, il est apparu que la zone dans laquelle se situe le collège n'est pas très dense, mais qu'elle comporte tout de même quelques marqueurs intéressants à étudier. Il est pour cela possible de se référer au *1.1.3) Représentation spatiale du périmètre de curiosité et de ses composants, autour du collège Jean Rostand* et à la Figure 18, en page 88.

La partie Est du périmètre de curiosité se révèle comme étant de loin la plus riche. On y trouve des éléments en rapport avec l'eau, tels que la rivière de la Selle et un point de captage des eaux souterraines exploité depuis 2002 par Noréade, un Etablissement Public local à caractère Industriel et Commercial (EPIC). La présence d'une peupleraie plantée au milieu des années 70 est également à signaler, tout comme celle d'un ancien axe ferroviaire interne au Cambrésis et appelé aujourd'hui « Chemin des Nonettes », ainsi que des jardins familiaux implantés le long de la rivière.

Dans la partie nord du périmètre, on relève la présence d'un lotissement construit par étapes successives depuis les années 70, ainsi que des rues bâties selon les modes de fabrication traditionnels du nord de la France, avec des maisons en brique, jointes et parfaitement alignées entre elles le long de la chaussée.

Dans les parties ouest et sud du périmètre de curiosité on constate en revanche une densité humaine très faible, voire nulle par endroits. Le sud comprend en effet un complexe sportif composé de terrains de football et d'une aire de skate, tandis qu'à l'ouest on ne trouve que des champs ouverts caractéristiques des paysages d'openfield.

Mais il est aussi possible de prendre en considération les éléments visibles depuis le périmètre de curiosité. Dans ce cas précis, on distingue alors sur les hauteurs de la partie ouest le Monument du 26 août 1914 commémorant les 7 800 soldats britanniques tombés lors de la bataille de Le Cateau-Cambrésis au début de la Première Guerre Mondiale. Dans un secteur proche à l'Est du périmètre se trouve la piscine de la commune ainsi que le site de l'ancien barrage du Pont Fourneau détruit en 2009 suite à une décision du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Selle et de ses Affluents, qui a choisi de rendre à la rivière une certaine continuité écologique qui passe notamment par la suppression des obstacles artificiels⁶⁵. Du fait des hauteurs situées dans la partie ouest du périmètre, soit au niveau des champs, on peut apercevoir au loin le clocher de l'église Saint-Martin situé dans le centre historique de la ville, ainsi que le château d'eau plus récent et donc plus excentré.

On trouve donc dans ce périmètre de curiosité des marqueurs environnementaux avec la Selle et une plantation d'arbres à travers la peupleraie, mais aussi paysagers avec les champs, les jardins et les vues au loin du clocher et du château d'eau, et urbains avec le lotissement, la piscine, l'ancien barrage. Les marqueurs architecturaux apparaissent en revanche assez rares au départ, même si en poussant nos recherches un certain potentiel figure sur les façades de maisons anciennes ainsi que sur l'église. Seulement, pour cette dernière l'architecture ne pourra être scrutée de près à partir du périmètre, mais uniquement à partir de recherches documentaires.

⁶⁵ Site internet du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Selle et de ses Affluents, consulté le 07/03/11, <http://perdrelenord.free.fr/aufildeleau/syndicatderivier/index.html>

1.1.2) Des interrogations vis-à-vis du respect des 500 mètres

Une fois que l'étude du terrain sur lequel s'étend le périmètre de curiosité a été accomplie, des questions vis-à-vis du respect du périmètre et de son rayon de 500 mètres sont apparues. Après réflexion, il est clair que ce périmètre ne doit pas s'appliquer de manière trop stricte, sous peine de priver les professeurs de ressources intéressantes à traiter, pourtant situées juste à proximité. Les 500 mètres doivent donc rester un ordre d'idée et les professeurs doivent pouvoir pousser plus loin leur études, tout en restant à une distance relativement proche de leur établissement.

En plus des cônes de visibilité qui permettent d'étudier des éléments lointains mais visibles depuis le périmètre de curiosité, des couloirs de recherche doivent pouvoir être définis. En ce qui concerne le collège Jean Rostand, ces couloirs concernent plus particulièrement le secteur du Monument du 26 août 1914 d'une part, qui n'est qu'à une centaine de mètres de l'extrémité ouest du périmètre, et le secteur qui longe la Selle jusqu'au site du Pont Fourneau d'autre part (*cf. 1.1.3) Représentation spatiale du périmètre de curiosité et de ses composants, autour du collège Jean Rostand, page 88*). Ce dernier représente une source d'informations très intéressantes pour l'histoire de la ville. C'est à cet endroit que figurait encore très récemment l'ancien barrage équipé d'une turbine hydraulique qui donnait alors à la rivière un autre aspect. On y trouve également l'ancien bâtiment de l'usine des Eaux du Cateau, ainsi que la piscine municipale. Ce site recèle également un passé intéressant puisqu'il fut fortement touché par les bombardements de la Première Guerre Mondiale.

Fournir aux équipes enseignantes des règles d'étude dans le cadre du carnet de collège est donc inévitable, mais cela ne doit pas se faire sans réflexion au préalable sur le potentiel du site concerné, sous peine de priver les acteurs concernés de ressources de travail certaines.

1.1.3) Représentation spatiale du périmètre de curiosité et de ses composants, autour du collège Jean Rostand

La figure ci-dessous (Figure 18) a pour but d'indiquer les éléments susceptibles de faire l'objet de thématiques de travail entre les professeurs et élèves du collège Jean Rostand, et qui composent le périmètre de curiosité ou qui sont visibles depuis celui-ci.

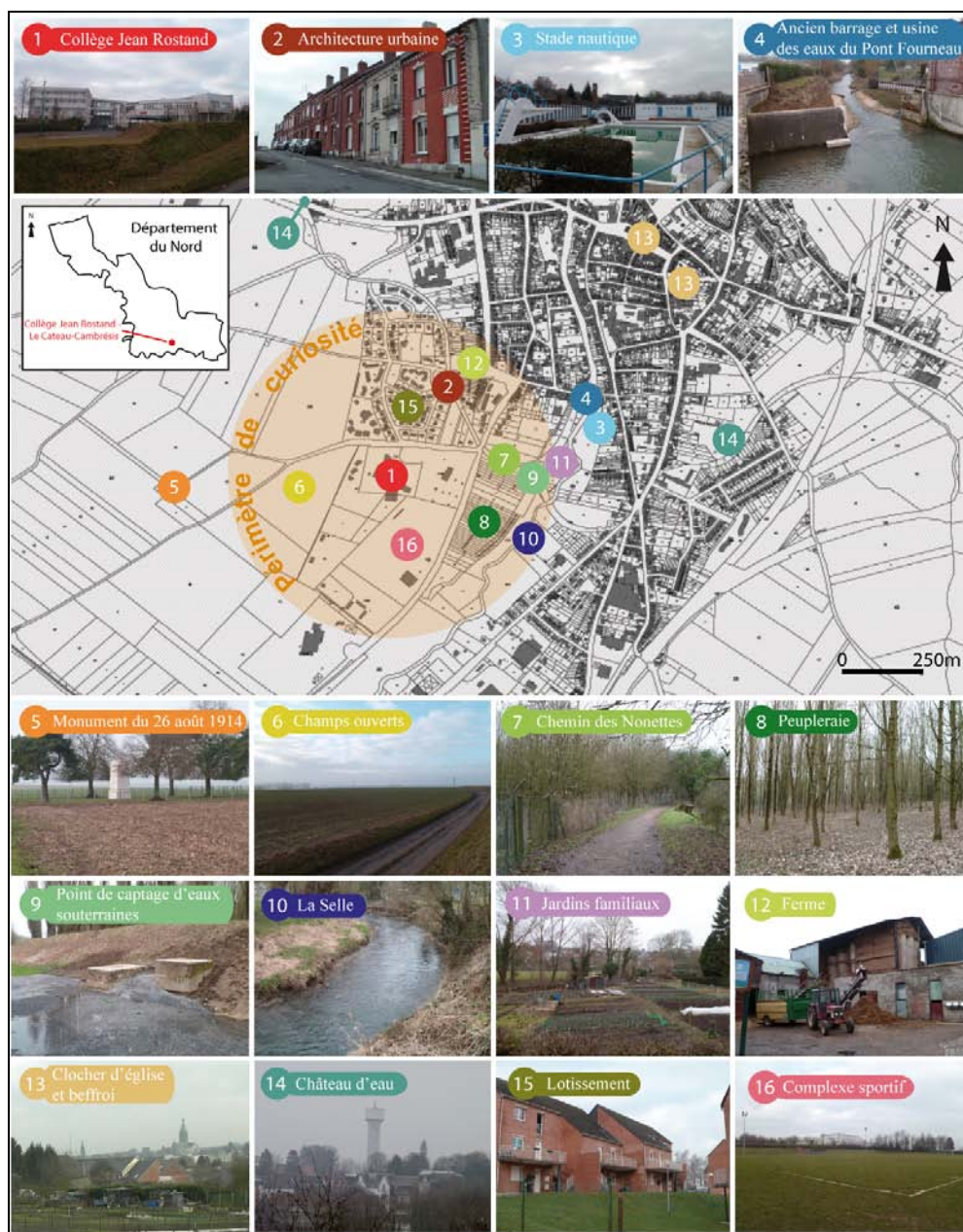


Figure 18 : *Représentation spatiale du périmètre de curiosité et de ses composants*
(Réalisation : François Herbette - Source : photographies personnelles)

1.2) Les travaux déjà réalisés au collège Jean Rostand (cf. Annexes 3 & 4)

1.2.1) *La sensibilisation au développement durable au travers d'expositions au collège*

Les premières actions menées par le collège Jean Rostand en faveur du développement durable ont tout d'abord eu lieu dans le cadre de l'opération « 1 000 défis pour ma planète », lancé en 1993 et reconduit en 2002 par le Ministère de l'écologie et du développement durable, le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, ainsi que le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Le collège Jean Rostand s'est ainsi lancé depuis 2004 dans la mise en place d'expositions consacrées aux problématiques environnementales et au développement durable, et dont le but est évidemment de sensibiliser les élèves du collège. On apprend qu'une « semaine du développement durable » a ainsi été organisée en 2006⁶⁶.

Depuis, le collège Jean Rostand s'est lancé dans la création d'un Agenda 21 de collège, comme il en a été question dans la première partie de notre étude. M. Foveau, professeur de Sciences et Vies de la Terre à Jean Rostand, nous apprend qu'une première exposition sur l'eau a eu lieu dans l'établissement au cours de l'année scolaire 2008-2009⁶⁷. Cette exposition se composait entre autres de photographies de la Selle et de schémas explicatifs réalisés par plusieurs professeurs de l'établissement, mais aussi de maquettes prêtées par la société Noréade qui est en charge de la distribution d'eau potable pour un grand nombre de communes du Cambrésis. Cette exposition a depuis été renouvelée au cours de l'année scolaire 2009-2010, à la fin de laquelle s'est également tenu selon M. Christophe Terrier, gestionnaire du collège Jean Rostand, « un bilan des actions menées dans l'établissement sur le thème du développement durable »⁶⁸.

⁶⁶ Site internet du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Selle et de ses Affluents, consulté le 07/03/11, <http://perdrelenord.free.fr/aufiledeleau/syndicatderivier/index.html>

^{67, 68} Site internet du Collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis, consulté le 07/03/11, <http://www.clg-rostand.fr>

1.2.2) Vers des actions concrètes via des activités directement en lien avec la rivière de la Selle

La Selle étant située à proximité du collège Jean Rostand, les professeurs de l'établissement ont déjà réalisé des travaux en rapport avec la rivière au cours des années précédentes.

Toujours dans le cadre de l'opération « *1 000 défis pour ma planète* », le collège Jean Rostand a choisi de travailler au nettoyage des rives de la Selle. Le site du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Selle et de ses Affluents, qui est en charge du contrat de rivière de la Selle depuis 2004, précise que cette démarche s'effectue en collaboration. Mme Manuela Choussau, technicienne de rivière et membre du Syndicat de rivière de la Selle en 2006, nous apprend que « *dans le cadre du contrat de rivière, le Syndicat de rivière s'est vu octroyer le devoir de réaliser plusieurs actions, dont l'une d'entre elles portait sur la communication et la sensibilisation vis-à-vis des scolaires et du public* »⁶⁹. Pour mettre en œuvre cette action, le Syndicat de rivière a donc signé en 2004 une convention avec le collège Jean Rostand. Toujours selon Mme Choussau, « *durant deux ans [qui ont suivi la signature de la convention] plusieurs interventions sur le terrain ont été réalisées [avec les élèves]. Ces interventions ont porté sur l'étude des sources, des stations d'épurations et tout ce qui peut avoir un rapport avec l'eau. Et pour concrétiser ces actions [en cette fin d'année scolaire 2005-2006] on a décidé de sensibiliser les élèves en organisant un ramassage des déchets autour de la Selle* »⁷⁰. Le Selle et ses alentours contiennent des quantités non négligeables de déchets de toutes sortes allant des canettes métalliques aux bouteilles en plastiques (cf. Photographies 8 et 9), en passant parfois par des produits électroménagers tels que des machines à laver. Suite à cette action de ramassage une exposition au collège a été effectuée. On apprend également de la part des responsables de l'opération que l'année scolaire suivante devait voir la réalisation d'une opération de plantations sur les rives de la Selle.

^{69, 70} Site internet du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Selle et de ses Affluents, consulté le 07/03/11, <http://perdrenord.free.fr/aufiledeleau/syndicatderivier/index.html>



Photographies 8 & 9 : Photographies de déchets dans le secteur de la Selle à Le Cateau-Cambrésis (Source : François Herbette)

Plus récemment, en mai 2010, le collège Jean Rostand a de nouveau procédé à un travail de ramassage des déchets autour des berges de la Selle qui clôturait une semaine consacrée au développement durable au collège. Des élèves du collège nous apprennent qu'au cours de cette sortie ils ont pu ramasser « *des bouteilles de verres, des papiers, du plastique, des bouchons, un vélo et de la ferraille* »⁷¹. Pour M. Foveau, professeur de Sciences et Vie de la Terre à Jean Rostand, l'objectif de cette opération est de « *donner simplement de petites idées aux élèves pour aller vers un développement durable, réfléchi et un peu plus citoyen* »⁷², avec l'envie de renouveler cette opération de nettoyage en 2011.

Dans le cadre du cours de SVT, des relevés biologiques ont également été pratiqués par les élèves, qui se sont aussi intéressés aux espèces vivantes, animales et végétales, qui bordent la rivière.

1.2.3) Le travail de modélisation autour du viaduc de St Benin

Au sud de Le Cateau-Cambrésis, la Selle a creusé une vallée nettement plus large, dont le fond se compose de bandes de terre longues et planes. Si bien que pour permettre au chemin de fer d'enjamber cette vallée, il a fallu construire un viaduc entre Le Cateau et le petit village de St Benin (cf. Photographie 10).

Les élèves du collège Jean Rostand ont ainsi procédé à un travail de modélisation du viaduc par informatique en cours de Technologies. Même situé en dehors du périmètre de curiosité,

^{71, 72} Site internet du Collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis, consulté le 07/03/11, <http://www.clg-rostand.fr>

le viaduc reste très proche et même visible depuis le collège, à une distance de trois kilomètres environ par la route.

Ce travail rejoint l'objectif d'une sensibilisation à l'architecture abordé précédemment dans notre développement. Outre la Technologie, ce travail permet aux élèves de faire appel à d'autres compétences, notamment en Mathématiques mais aussi en Physique.



Photographie 10 : *Le viaduc de St Benin (Réalisation : François Herbertte – Photographie : Alain Battermann)*

1.3) Premières rencontres, premiers enseignements

Le 27 janvier et le 31 mars 2011 se sont tenues les premières réunions entre membres du CAUE 59 et certains enseignants et responsables du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis. Au cours de ces rencontres a notamment eu lieu la présentation de l'avancement du carnet de territoire, afin d'aider l'équipe enseignante à se faire une idée plus précise de la forme à laquelle ressemblera le futur carnet de leur collège. Puis des conclusions portant sur une première marche à suivre sont ressorties du débat. Ce point traitera également de la

première journée de formation de professeurs à l'outil du carnet organisée au siège du CAUE le 12 avril 2011 et qui a elle aussi apporté son lot d'enseignements et mis à jour un certain nombre d'idées et de pistes de réflexion.

1.3.1) Comment retranscrire dans le carnet ce qui a déjà été fait au collège ?

Réflexions autour d'une première restitution

Durant la réunion du 27 janvier 2011 (cf. Annexe 5), les professeurs du collège Jean Rostand ont évoqué les activités qui se rapportent à l'environnement proche du collège et qu'ils avaient déjà pu expérimenter auparavant. Parmi elles, les activités qui viennent d'être abordées dans le point précédent et qui sont donc en lien avec la Selle et le viaduc de St Benin.

Mais d'autres travaux ont également été menés par les professeurs du collège, dont par exemple un travail portant sur les aménagements extérieurs au collège en cours de Technologie (cf. *Documents en Annexes*), une sortie au Musée Matisse dans le cadre du cours d'Arts Plastiques, ou encore un travail sur le rapport entre ville et campagne en Histoire-Géographie.

Avec la réunion du 31 mars 2011, il est également apparu que le collège Jean Rostand lui-même devait être placé au centre du projet par le carnet de collège. Au travers de son Agenda 21, l'établissement a en effet procédé par exemple à la mise en application du tri des déchets dans son enceinte, mais aussi à la création d'un bac à compost.⁷³

Suite à cela, une première réflexion sur la restitution de ces activités dans le carnet de collège est apparue. Comment parvenir via le carnet à recréer une restitution fidèle de ce que l'établissement a entrepris dernièrement ? Les questions de format et d'entrées se posent ici. D'autant plus que le carnet devra reprendre ces actions entreprises par le collège Jean Rostand dans le cadre de son Agenda 21, tout comme le portrait du territoire du Cambrésis.

En conclusion de ces premières réunions a donc émergé l'idée que le CAUE 59 se devait de travailler à la création de ce premier cadre de restitution, chose qui sera abordée dans le troisième point de cette troisième partie, et qui amène à un échange d'informations entre les professeurs du collège et le CAUE dans l'optique de servir les intérêts de chacune des parties.

⁷³ TERRIER Christophe, Gestionnaire du Collège Jean Rostand, Communication Orale le 31/03/11

1.3.2) Des échanges entre les professeurs et le CAUE

Les premières démarches autour de la conception du carnet de collège consistent en un rassemblement d'informations afin de constituer une base de travail sur laquelle s'appuyer, un procédé qui s'établit à travers un échange entre professeurs et CAUE.

Suite à la réunion du 27 janvier 2011, il a été convenu que le CAUE 59 devait se charger de cette recherche d'informations afin de pouvoir alimenter le travail des professeurs. Ces derniers ont ainsi communiqué au CAUE les connaissances et les renseignements dont ils souhaitaient disposer pour travailler par la suite avec leurs élèves. Durant deux mois, en février et mars 2011, ont donc eu lieu des recherches d'informations sur les marqueurs du territoire qui composent le périmètre de curiosité autour du collège Jean Rostand (*cf. 1.1.3) Représentation spatiale du périmètre de curiosité et de ses composants, autour du collège Jean Rostand*). Ce travail s'apparente parfois à un travail de fourmi, tant il faut procéder à des recherches toujours plus fines et approfondies pour parvenir à trouver l'information souhaitée. Cela passe par des recherches aux archives, municipales et départementales, dans les bibliothèques, etc.

Dans le cas de ce carnet du collège Jean Rostand, les professeurs ont par exemple demandé au CAUE 59 de leur fournir des informations sur la qualité de l'eau de la Selle, sur l'origine des pierres des bâtiments anciens que sont l'Eglise St Martin et le Beffroi, sur l'ancien barrage du pont Fourneau, ou encore sur la végétation en bordure de la rivière. Des données cartographiques diverses, allant des cartes IGN aux cartes géologiques, en passant par des cartes de répartition de la végétation, de la voirie, de l'occupation du sol, etc., étaient également désirées par l'équipe enseignante.

Dans le même temps, le CAUE 59 a demandé aux enseignants de Jean Rostand de fournir des documents portant sur les programmes d'enseignement mais également sur les activités qu'ils ont pu entreprendre et dont il a été question précédemment. L'objectif pour le CAUE est ainsi de pouvoir disposer de certains acquis pour travailler à un premier cadre de restitution. Le professeur de Technologie, M. Delos, a ainsi transmis un document portant sur un travail autour des aménagements internes et externes au collège (*cf. Annexes*). Mme Pruvot, professeur d'Histoire-Géographie à Jean Rostand, a quant à elle fait parvenir au CAUE un document distribué à des élèves de 5^{ème} lors d'une sortie portant sur la découverte de l'environnement proche dans Le Cateau-Cambrésis (*cf. Annexes*).

1.3.3) Les résultats d'une première enquête auprès des collégiens

Afin de connaître le rapport que les élèves du collège Jean Rostand entretiennent avec l'environnement proche de leur établissement scolaire, l'idée de réaliser un questionnaire auprès d'une partie d'entre eux s'est révélée être intéressante. Cette démarche peut en effet permettre aux acteurs qui mènent le projet du carnet de collège d'avoir une meilleure perception des points sur lesquels l'outil devra insister pour développer la connaissance des élèves.

Pour ce faire, un document comprenant treize questions fermées a été envoyé par mail aux enseignants travaillant sur le carnet de collège. Ces questions portaient sur la connaissance des marqueurs principaux qui se situent dans le périmètre de curiosité, à savoir la rivière de la Selle, le Monument du 26 août 1914, le Chemin des Nonettes, ou encore la façade des maisons. Le questionnaire cherchait également à déterminer la proportion d'élèves habitants à Le Cateau-Cambrésis, afin de connaître leur rapport au périmètre de curiosité en dehors de leur vie quotidienne au collège.

Quatre-vingt-un élèves ont répondu à ces questions, ce qui équivaut à environ 15% de l'ensemble des élèves scolarisés au collège Jean Rostand en 2011. Cette proportion reste relativement faible et il aurait été préférable de tirer des résultats à partir d'un groupe d'élèves plus important. Des réponses supplémentaires devaient ainsi parvenir au CAUE, mais celles-ci n'ont pu être intégrées à cette étude du fait que notre stage arrivait à échéance.

Ces premières réponses restent cependant assez représentatives des tendances générales aperçues au sein de l'établissement et méritent donc d'être analysées à partir du tableau suivant (*cf.* Figure 19). Il est important de préciser que le fait de mentionner le niveau scolaire en marge du questionnaire ne nous a pas semblé nécessaire et risquait de compliquer l'analyse de ces résultats. Le but principal de cette démarche étant de dresser un premier bilan, simple si possible d'où le fait de poser des questions fermées, des connaissances des élèves sur leur environnement proche. Il est certain que ce questionnaire n'est pas parfait et mérite d'être suivi de nouveaux sondages, plus précis.

Figure 19 : Tableau récapitulatif des réponses données par des collégiens de Jean Rostand à un questionnaire portant sur la connaissance des éléments principaux de l'environnement proche de leur établissement scolaire (Réalisation : François Herbette, Avril 2011)

Questions	Propositions	Unités	Représentation (%)
1) Habites-tu au Cateau ?	Oui	38	47
	Non	43	53
2) Comment viens-tu au collège ?	A pied	20	25
	A vélo	0	0
	En bus	42	52
	En voiture	19	23
3) T'arrive-t-il de te promener autour du collège ?	Oui	35	43
	Non	46	57
4) Sais-tu qu'il y a une rivière à proximité de ton collège ? Si oui, connais-tu son nom ?	Oui	75	93
	Non	6	7
	Le nom de la rivière est bon	60	80
5) As-tu déjà participé à une activité en lien avec cette rivière ?	Oui	Avec ton collège	23
		Autre structure	
	Non	62	77
6) Connais-tu le nom du chemin qui relie le collège à la rivière ?	Nom du chemin correct	1	1
	Nom du chemin incorrect	80	99
7) Qu'y avait-il autrefois à la place de chemin ?	Réponse correcte	23	28
	Réponse incorrecte	58	72
8) Sais-tu qu'il y avait un barrage sur la rivière près du collège ?	Oui	43	53
	Non	38	47
9) Sais-tu qu'à proximité du collège il y a un monument rendant hommage à des soldats ?	Oui	48	59
	Non	33	41
10) Sais-tu à quelle guerre fait référence ce monument ?	Réponse correcte	14	17
	Réponse incorrecte	67	83

11) Connais-tu le nom de l'église du Cateau ?	Oui	48	59
	Non	33	41
12) T'arrive-t-il de regarder la façade des maisons en te promenant en ville ?	Oui	48	59
	Non	33	41
13) As-tu déjà vu sur une façade des traces d'anciennes constructions ?	Oui	20	25
	Non	61	75

Après avoir effectué une première lecture de ce tableau, nous pouvons tout d'abord constater qu'il y a davantage d'élèves (53%) à habiter à l'extérieur de Le Cateau, chose qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait que le collège Jean Rostand accueille des enfants de dix-sept communes différentes, ce qui explique aussi pourquoi le bus scolaire est le moyen de transport le plus utilisé par les élèves qui se rendent au collège (42%).

Ensuite, même s'ils sont une minorité (35%) à affirmer se promener autour du collège, la majorité des élèves ont connaissance de la présence d'une rivière à proximité de l'établissement et parmi eux, 60% connaissent également le nom exact du cours d'eau. Ils ne sont en revanche que 23% à avoir déjà participé à une activité en lien avec la rivière. Même si ce chiffre est peut-être sous évalué, il met ici en évidence un secteur de travail qui mériterait un approfondissement.

Par rapport au Chemin des Nonettes nous constatons des réponses assez paradoxales. En effet, plutôt que de nous en donner le nom exact, les élèves prétendent presque tous que ce chemin se nomme « les rails ». Pourtant, à la question suivante qui porte sur le passé de ce chemin, seuls 23% d'entre eux précisent qu'il y avait autrefois un chemin de fer implanté à cet endroit. Ces réponses mettent ainsi en évidence le besoin de travailler à la réflexion des élèves sur le lien entre le nom qu'ils donnent et l'ancienne utilisation de ce chemin.

Les élèves sont une majorité à connaître le nom de l'église de la ville ainsi que la présence du Monument du 26 août 1914 (59% dans les deux cas). Pour ce dernier, ils sont toutefois peu nombreux (17%) à savoir que ce monument fait référence à une bataille de la Première Guerre Mondiale.

Enfin, seulement un quart des élèves ayant répondu à ce questionnaire prétendent avoir déjà repéré des traces d'anciennes constructions sur une façade, ce qui confirme un besoin de travailler sur l'apprentissage de l'architecture.

1.3.4) Des garanties encore peu évidentes...

La principale difficulté pour le CAUE du Nord est aujourd'hui de rendre perceptible les enjeux et les objectifs que pourrait remplir le carnet de collège. Il est en effet apparu que les professeurs du collège Jean Rostand ont dans un premier temps eu quelques difficultés à comprendre la démarche et les ambitions de l'association, avant que celles-ci se précisent finalement davantage.

Il convient également pour le CAUE d'expliquer son projet auprès du Conseil Général et de l'Académie de Lille qui participent à l'opération. Là encore il s'agit d'exposer les avantages qu'apporterait le carnet de collège.

Malgré ses qualités, l'outil n'offre pour l'instant que peu de garanties du fait d'une application qui n'est pas encore effective, ce qui peut perturber certains partenaires. Il va de soi qu'une fois le premier carnet de collège mis en place les choses devraient avancer plus facilement en pouvant s'appuyer sur une base déjà existante.

L'objectif principal actuellement est donc de parvenir rapidement à une mise en application du premier carnet. Cependant, rien ne permet de savoir avec quel engouement l'outil sera accueilli par le monde enseignant, ce qui pousse le CAUE à se remettre en cause régulièrement et à adopter des méthodes de travail qui s'accordent avec celles des enseignants. Pour ce faire, l'organisation de journées de rencontre, dont la première va être abordée par le paragraphe suivant, entre membres de l'association et professeurs de collège s'est révélée nécessaire et a permis de faire progresser la démarche autour de la conception de l'outil.

1.3.5) ... mais contrebalancées par les réflexions nées d'une première journée d'échanges interdisciplinaires

Le 12 avril 2011 s'est tenue au siège du CAUE 59 la première des trois journées prévue pour des échanges portant sur le développement des carnets de collège entre des professeurs de disciplines différentes et le CAUE du Nord (*cf.* Annexe 6). Les deux autres journées, fixées au 17 mai et au 23 juin 2011, ne se tenant pas durant notre période de stage ne seront donc logiquement pas abordées.

Ont eu lieu dans un premier temps la présentation de la thématique de l'Histoire des Arts et donc le croisement des enseignements qu'elle sous-entend, ainsi que l'outil du carnet de

collège aux enseignants présents, parmi lesquels figuraient trois enseignants du collège Jean Rostand. Les recherches menées par le CAUE du Nord dans le cadre du premier carnet et explicitées précédemment, ont alors été abordées afin de permettre aux enseignants encore peu informés sur les contenus de l'outil de se faire une idée plus précise des enjeux. Puis des échanges d'idées se sont ensuite déroulés par groupe de quatre à cinq personnes. Les acteurs de cette rencontre ont avant tout cherché à mettre en évidence les passerelles qui pourraient exister entre leurs activités, afin d'en faire bénéficier l'outil. Le but recherché était avant tout de tirer profit de l'interdisciplinarité voulu par le CAUE et l'Académie de Lille, représentée par M. Jean-Marc Moullet, Inspecteur académique.

De cette journée est ressortie l'assurance que, même si certains points méritent encore d'être éclaircis, l'outil du carnet de collège est perçu par les enseignants comme étant d'une grande richesse et d'un intérêt pédagogique certain. Le débat et les idées qu'il a suscité durant cette rencontre le prouvent, les professeurs de collège se verraient bien aidés dans leur travail par cet outil qu'il leur permettrait d'explorer de nouveaux champs tout en ayant à leur disposition des informations intéressantes et modulables selon leurs besoins. Tout porte ainsi à croire qu'un carnet de collège bien travaillé sera assurément utile à une équipe d'enseignants.

En procédant au début de l'année 2011 à des rencontres ainsi qu'à de premières reconnaissances sur le terrain, les différentes personnes en lien avec la création du carnet du collège Jean Rostand ont pu constater que, même s'il n'est pas très dense, le périmètre de curiosité renferme tout de même un certain nombre d'éléments intéressants, au centre desquels figure notamment la rivière de la Selle. Après avoir interrogé une partie des élèves du collège sur leur connaissance de ce périmètre de curiosité via un questionnaire écrit, il est apparu un certain nombre de directions vers lesquelles pourraient se tourner les enseignants afin de parfaire cette connaissance.

Les professeurs du collège n'ont toutefois pas attendu leur collaboration avec le CAUE du Nord pour entamer la découverte de leur environnement proche. De ces démarches, il ressort aujourd'hui des comptes-rendus d'activité qui sont susceptibles d'alimenter le carnet de collège et de lui fournir une base de données conséquente. Dans cette optique, le CAUE 59 travaille aujourd'hui à des échanges d'informations avec l'équipe enseignante afin de construire prochainement un premier cadre de restitution et de donner ainsi un premier visage

à son carnet de collègue qui permettra sans doute d'éclaircir certains points de fonctionnement, chose essentielle pour le bon développement de l'outil.

Dans une vision à plus long terme, d'autres constats sont ressortis des réunions du 27 janvier et du 12 avril 2011, des constats qui vont être détaillés dans le second point de notre troisième partie.

2) Les conditions préalables à l'utilisation du carnet de collège

Afin de rendre l'outil du carnet de collège performant et facile d'utilisation pour les professeurs mais aussi pour les élèves, des conditions sont à établir en préambule de l'opération. Les réunions du 27 janvier et du 12 avril 2011 sont venues appuyer des idées qui existaient déjà et qui précisent certains modes de fonctionnement du carnet de collège.

Le second point de notre troisième partie va ainsi porter sur ces conditions que doit suivre le premier carnet de collège afin que son développement puisse atteindre les objectifs fixés par le CAUE du Nord. Nous verrons tout d'abord que l'outil doit rester accessible à tous les acteurs de l'établissement scolaire. Puis nous traiterons du croisement des enseignements que doit suivre le carnet, avant de porter notre attention sur les échanges d'informations entre établissements afin d'optimiser le fonctionnement de l'outil.

2.1) Rendre l'outil accessible à tous

2.1.1) Créer un outil facile d'utilisation pour les élèves

Le carnet de collège doit pouvoir être utilisé par les professeurs, mais aussi par les élèves. Comme le préconise l'Agenda 21 du collège Jean Rostand, la communication au sein de l'établissement doit être développée et ce, au travers d'un espace numérique de travail (ENT) ouvert aux élèves. Même si cet ENT n'était toujours pas mis en place à la fin de l'année 2010, le carnet de collège doit s'inscrire dans la même ligne de conduite. C'est dans l'intérêt de tous de veiller à ce que l'outil soit accessible aux élèves. Pour le CAUE, il s'agit d'une garantie de plus grande utilisation de l'outil, tandis que les élèves doivent ainsi être considérés comme les premiers concernés par la démarche en cours et non comme des acteurs passifs. Le carnet doit leur permettre d'accéder à des informations sur leur environnement local, chose qui n'en sera que plus facile si les élèves peuvent apporter leur point de vue. A terme, l'outil doit être assez simple d'utilisation pour que l'élève puisse s'en servir de façon autonome. Les professeurs présents à la journée du 12 avril 2011 ont d'ailleurs bien insisté sur l'importance de garantir un carnet qui restera assez souple pour éviter à l'élève une incompréhension qui pourrait se révéler dissuasive dans l'utilisation de l'outil. Des raccourcis doivent ainsi permettre à l'élève de naviguer aisément et de travailler selon ses envies.

Comme l'explique M. Sebert, chargé d'études et géomaticien au CAUE du Nord, « *les élèves d'aujourd'hui baignent dans une culture numérique, ce qui a amené l'Education Nationale à mener une politique en faveur des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (TICE) [...]. L'introduction des ordinateurs dans le système scolaire a fait naître de grands espoirs : rendre l'éducation plus efficace et plus motivante. A ce titre, l'éducation s'est davantage axée sur les moyens à donner aux élèves pour qu'ils acquièrent des compétences nouvelles avec l'autonomie d'apprentissage et l'aptitude à communiquer, à résoudre des problèmes et à travailler en équipe. Ces innovations éducatives permettent de valoriser l'importance de la pédagogie dans des approches didactiques facilitées par les TICE. Celles-ci seront centrées sur l'élève et de plus en plus dirigées par lui et les enseignants joueront davantage le rôle de tuteur. Dans la société actuelle, il est nécessaire que les élèves soient initiés aux techniques du travail collaboratif et à la réalisation de projets* »⁷⁴. Avec le carnet de collège, les responsables de la démarche ne peuvent donc passer à côté de la tendance actuelle qui est d'intégrer davantage aux projets de l'établissement des élèves qui maîtrisent toujours mieux les nouvelles technologies.

2.1.2) L'importance de rester ouvert à tous les domaines d'activités

Le carnet de collège doit également être utile à tout enseignant qui souhaite y accéder. Même si seules quelques disciplines étaient représentées à la première réunion du 27 janvier 2011 (*cf. Annexes*), les personnes présentes étaient toutes d'accord sur le fait que l'outil ne doit pas se restreindre à intégrer uniquement quelques matières, sous peine de marginaliser les disciplines qui ne seraient pas concernées. C'est donc encore une fois de l'intérêt collectif qu'il s'agit. Le CAUE voit ainsi ses domaines d'intervention élargis et les professeurs peuvent travailler en concertation, comme ce fut le cas lors de la rencontre du 12 avril. L'outil s'adapte à l'ensemble des champs d'enseignement du collège en question afin d'être le plus complet possible, en se basant notamment sur le croisement des enseignements que nous allons aborder dans la prochaine sous-partie.

⁷⁴ SEBERT A., 2009, *Fournir aux collégiens les outils leur permettant d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et d'y agir de manière responsable*, Strasbourg, Institut National des Sciences Appliquées (INSA), 70 p. – Mémoire de Projet de fin d'études.

2.2) Procéder à un croisement des enseignements

2.2.1) *Un objectif de base de l'EEDD*

Comme il en a été question dans la seconde partie de notre développement, l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD) préconise depuis 2005 un croisement des programmes disciplinaires pour parfaire son efficacité. L'objectif est notamment de parvenir à la création de passerelles entre les parcours d'Histoire des Arts et l'Education au Développement Durable (EDD) de l'Education nationale d'une part, et le territoire de, et autour du collège d'autre part. On cherche ainsi à ouvrir davantage le champ de réflexion de l'élève, en mêlant le côté environnemental à l'aspect historique. On cherche également à rendre l'enseignement plus complet et plus homogène. Une discipline peut en effet apporter certaines réponses là où une autre peut avoir certaines carences. La journée d'échanges du 12 avril 2011 a notamment porté sur ce point de croiser les enseignements afin de rendre les projets plus complets mais aussi plus homogènes.

2.2.2) *Des exemples de thématiques multidisciplinaires*

Les personnes en charge du carnet de collège tiennent à faire respecter cette logique de croisement des enseignements. Après le premier échange avec les professeurs de Jean Rostand, plusieurs thématiques de travail ont émergé.

Les élèves pourraient par exemple travailler sur l'étude du nom des rues autour de leur collège avec leur professeur d'Histoire, mais également avec leur professeur de Français. En effet, il s'agit de savoir de qui ou de quoi parle-t-on au travers d'un nom de rue, chose qui relève presque toujours du domaine historique. Le cours de Français serait lui concerné en cas d'un nom de rue emprunté à un écrivain, un artiste, ou bien à un philosophe célèbre par exemple.

Un autre travail pourrait également porter sur l'architecture urbaine dans le périmètre de curiosité et s'inscrirait alors dans le cadre des cours d'Arts plastiques et d'Histoire. Au travers de la première discipline les élèves pourraient parfaire leur sens de modélisation et de compréhension des formes du patrimoine bâti, tandis que la seconde discipline apporterait des connaissances sur l'histoire de la ville et son développement, permettant ainsi de comprendre les raisons de l'emplacement du bâti à cet endroit plutôt qu'ailleurs.

Un travail regroupant les disciplines de Sciences et Vies de la Terre (SVT) et de Géographie pourrait porter sur les paysages d'openfield, mais aussi concerner l'étude du lit de la rivière, ici en l'occurrence la Selle. Dans le cadre du cours de SVT, les élèves pourraient travailler à la reconnaissance des espèces vivantes peuplant les rives et le fond du cours d'eau, mais également à des relevés de qualité de l'eau, expérience qui a déjà été réalisée à Jean Rostand. Le cours de Technologie pourrait également faire le lien avec le cours de SVT pour l'étude de l'impact sur une vallée et son environnement qu'induisent par exemple la construction d'un pont. Le cours de Géographie serait quant à lui utile pour mieux intégrer les différences entre lit mineur et lit majeur, mais aussi pour comprendre la topographie et la géologie qui expliquent la présence d'un cours d'eau.

2.3) Pouvoir échanger avec d'autres établissements

2.3.1) Améliorer le carnet de collège en l'enrichissant de nouvelles informations et techniques

Un territoire n'est normalement pas quelque chose de figé. Il bouge, il évolue, ce qui est d'ailleurs rassurant car dans le cas contraire cela peu signifier que le territoire en question se marginalise, avec toutes les problématiques économiques et sociales que cela implique.

Partant de ce constat, il est évident qu'un outil tel que le carnet, qu'il concerne un territoire, un collège, une ville ou quoi que ce soit d'autre, ne peut être jugé comme étant terminé ou aboutit. Prétendre qu'un carnet est complet et qu'il n'évoluera plus n'a pas de sens. Au contraire, l'outil se doit, pour rester en phase avec le territoire qu'il traite, d'intégrer les modifications qui ont cours. Le carnet doit ainsi être sans cesse perfectionné, ce qui passe par un apport constant d'informations nouvelles et qui représente donc un travail incessant et minutieux.

Lorsqu'a lieu l'arrêt d'une date de présentation du carnet, l'outil est en fait encore incomplet. En effet, le développement d'un carnet demande du temps, en particulier dans le cas d'un carnet de territoire, ce qui rend sa réalisation impossible en seulement quelques mois. Pour le carnet de collège, tout dépend en fait de l'environnement de l'établissement, de ses dynamiques et de ses composants. En ce qui concerne le collège Jean Rostand, l'environnement ne figure pas parmi les secteurs qui connaissent les plus grandes mutations, loin de là. Mais si, comme on l'a vu précédemment dans notre première partie, le bâti situé à

proximité du collège venait à s'étendre, le carnet de collège devra alors prendre cette nouvelle donne en considération.

En plus de la mouvance des informations il faut également signaler l'évolution des techniques de travail, notamment sur informatique où tout progresse très vite, avec chaque année l'arrivée sur le marché de nouveaux logiciels de SIG (Système d'Informations Géographiques), de nouvelles bases de données cartographiques, etc. Le carnet devra ainsi pouvoir s'adapter à ces changements au cours du temps, ce qui demande une certaine anticipation quand au fonctionnement de l'outil à venir pour éviter d'avoir à tout repenser dans l'avenir.

2.3.2) Appliquer l'outil à d'autres établissements dans le futur

L'expérience en cours au collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis ne doit pas rester sans suite, sans quoi elle n'aurait qu'un intérêt limité. Le CAUE du Nord prévoit donc de rééditer cette entreprise avec d'autres collèges du département. Pour cela, un appel d'offre venant du CAUE 59 devrait être adressé aux établissements du Nord. L'objectif serait de créer un partenariat avec un collège n'ayant encore jamais traité avec l'association afin de pouvoir travailler sur un territoire nouveau.

Dans tous les cas, les champs de développement pour les carnets existent bel et bien. C'est pourquoi le CAUE du Nord se doit de penser à la suite lorsqu'il travaille à une première expérience avec le collège Jean Rostand. Le carnet de collège qui va naître de cette collaboration devra être applicable à d'autres établissements. Il faut pour cela constituer un carnet en lien avec deux types d'activités : des activités qui représenteront une base commune à chaque établissement, comme par exemple le travail autour de la lecture d'une architecture, et des activités spécifiques à chaque environnement, comme les ateliers en lien avec la Selle à Le Cateau. Les conclusions tirées de cette première expérience avec le collège Jean Rostand devront ensuite permettre de faciliter la création des carnets suivants.

Avec la construction du premier carnet de collège, le CAUE du Nord et ses partenaires, ici en l'occurrence les enseignants du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis, se doivent de travailler à créer un outil accessible à tous, respectant le croisement

des enseignements et pouvant être étendu à terme à d'autres établissements de l'enseignement secondaire. Il en va du bon fonctionnement de l'outil, de sa prise en compte des politiques d'enseignement telle que l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD), mais aussi d'un travail à venir plus simple à endosser pour le CAUE 59. Cette première expérience se révèle certes lente à développer, mais elle doit être menée de manière réfléchie, chose que le CAUE s'emploie à faire aujourd'hui.

Le dernier point de notre troisième partie va ainsi porter sur les méthodes de travail adoptées par les employés du CAUE du Nord dans leur entreprise de création de carnets.

3) Le fonctionnement interne au CAUE dans la réalisation des carnets

Le CAUE, organisme chargé d'apporter, comme il en a été question dans notre seconde partie, des conseils et de la sensibilisation envers les élus, les particuliers et les collectivités en matière d'architecture, d'environnement et d'urbanisme, travaille souvent en collaboration avec des personnes extérieures à l'association. Ces personnes sont des professionnels qui, de part leur expérience, peuvent apporter des points de vue et des avis différents, via un travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Les carnets développés par le CAUE 59 sont créés à partir de ce système d'échange entre l'association et professionnels venant de l'extérieur.

L'ultime point de notre troisième et dernière partie va ainsi traiter tout d'abord de la collaboration qui se déroule aujourd'hui entre le CAUE du Nord et des enseignants ainsi que sur les techniques de perception d'un territoire qui en sont ressorties. Puis nous verrons que le CAUE travaille à la confection d'un premier cadre de restitution pour son carnet du collège Jean Rostand. Enfin, nous verrons que ce carnet de collège n'est en fait qu'une partie d'un ensemble beaucoup plus important que le CAUE du Nord cherche à développer, un projet louable et très intéressant mais qui peut aussi, du fait de sa lourdeur de conception, ralentir l'avancée d'un projet comme le carnet de collège.

3.1) La collaboration entre le CAUE et des enseignants

3.1.1) Les enseignants missionnés

Le carnet de collège comprend une dimension pédagogique évidente et requiert de ce fait une approche adaptée vis-à-vis des élèves si l'on veut que ces derniers puissent comprendre et utiliser l'outil de manière optimale.

Pour cela, le CAUE du Nord travaille avec des enseignants du cycle secondaire qui officient dans la métropole lilloise. Ces professeurs, au nombre de trois et spécialisés dans des enseignements différents, sont ainsi présents au CAUE chaque mardi matin et se réunissent avec Mme Béatrice Auxent. Ils sont missionnés par le Conseil Général du Nord au CAUE afin de former un groupe de travail chargé de réfléchir aux premières directions à suivre pour l'élaboration du carnet de collège. Ces trois enseignants ont effectué une sortie autour du

collège Jean Rostand de Le Cateau le 2 mars 2011, afin d'avoir un aperçu plus concret du périmètre de curiosité en question.

Derrière cette collaboration figure la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) de Lille, dont dépendent les enseignants missionnés. La DAAC travaille en fait en relation avec les inspections académiques, mais aussi avec les inspecteurs d'académie et les inspecteurs pédagogiques régionaux, et le réseau du Centre Régionale de Documentation Pédagogique (CRDP). La DAAC a ainsi pour mission de stimuler la politique d'éducation vis-à-vis des arts et de la culture, en partenariat avec les personnels académiques. Elle aide ainsi à la conception et à la mise en œuvre de projets artistiques et culturels de l'Education Nationale, du collège au lycée⁷⁵.

3.1.2) Les techniques de perception d'un territoire

Des réunions hebdomadaires entre les enseignants missionnés et le CAUE du Nord représenté par Mme Béatrice Auxent ont été tirées des techniques d'observation d'un territoire qui pourraient être portées dans le carnet de collège afin d'aider les enseignants concernés dans leur travail.

Parmi ces techniques se trouve par exemple l'idée de regarder un élément, un marqueur de territoire, dans un premier temps de loin, puis de procéder à une première analyse à partir de cette vision. Puis dans un second temps, le but est de se rapprocher au maximum de l'objet afin de voir si la perception faite initialement reste la même. L'idée est ainsi de mettre en opposition les points de vue et de déterminer si un marqueur du territoire est perçu de la même façon selon les distances.

Une autre méthode de perception d'un territoire peut passer par l'analyse de tout ce qui est perçu au bout de la rue. L'idée est ici de fixer un horizon délimité par un cadre urbain qui lui donne également un effet de profondeur. L'élève peut ainsi, en restant au niveau du sol, examiner les points de la ville qui restent visibles malgré la densité bâtie grâce aux percées effectuées par les voies de communication que sont les rues. Personne ne pense à regarder la ville de cette façon, c'est ainsi ce qui fait son originalité.

Les professeurs missionnés sont également à l'origine de la mise en évidence des « cônes de visibilité », qu'offre le périmètre de curiosité. De ces cônes, l'observateur doit pouvoir percevoir des éléments du territoire qui lui sont d'ordinaire masqués. Ce point rejoint ainsi

⁷⁵ Enseignants missionnés au CAUE du Nord, Communication orale, le 09/03/11

l'idée exposée précédemment que le périmètre de curiosité ne s'arrête pas à la simple limite des 500 mètres autour de l'établissement, mais bien qu'il permet aux élèves et aux professeurs, au travers des cônes de visibilité, de travailler sur des marqueurs plus lointains, comme c'est le cas pour le clocher de l'église St Martin et pour le beffroi à Le Cateau-Cambrésis.

3.2) Un premier cadre de restitution pour le carnet de collège

Le CAUE du Nord développe aujourd'hui plusieurs types de carnets, comme nous allons le voir plus loin dans ce troisième point. Si bien qu'en ce qui concerne la charte graphique du carnet de collège, les membres de l'association ne partent pas de rien. Le carnet de territoire du Cambrésis est à l'heure actuelle le projet le plus abouti au CAUE, si bien que le carnet du collège Jean Rostand va s'inspirer du travail qui a déjà été entrepris. Il n'y aurait aucun avantage à tenter de fabriquer un outil différent, déjà que sa conception demande du temps. Le carnet de collège va donc reprendre l'organisation (autour des trois volets « comprend, agir et transmettre ») ainsi que les codes graphiques déjà utilisés pour le carnet de territoire, tout en traitant les données selon deux types d'approches.

3.2.1) *Les connaissances établies*

Une première partie du carnet de collège doit se construire autour de connaissances qui sont considérées comme « établies ». Il s'agit des marqueurs de territoire représentés dans la partie 1.1.3) *Représentation spatiale du périmètre de curiosité et de ses composants, autour du collège Jean Rostand*. Comme nous l'avons vu précédemment, les connaissances établies autour du collège Jean Rostand peuvent ainsi amener à des travaux autour de la rivière de la Selle, du Monument du 26 août 1914, de l'ancien barrage du Pont Fourneau, etc.

Pour ces marqueurs, le carnet de collège reprendra ainsi la même démarche de présentation que le carnet de territoire, avec pour chaque marqueur une page comprenant des photos accompagnées d'un texte explicatif et éventuellement d'une carte géoréférencée. Pour construire ces pages, le CAUE se base sur les recherches multiples qu'il a pu mener en amont. Le carnet de collège se base donc ici sur des marqueurs tels qu'ils sont référencés dans les documents officiels, tout en étant enrichis par des informations plus précises collectées par le CAUE 59.

3.2.2) L'approche sensible et sa représentation cartographique

Puisque le carnet de collège est aussi destiné à un public jeune, le CAUE 59 a également la volonté de proposer une approche dite « sensible » du périmètre de curiosité. Il s'agit de retranscrire les ressentis des élèves en laissant ces derniers élaborer leur propre carte et légende à partir des observations qu'ils ont pu effectuer dans le périmètre de curiosité. Ce travail s'inspire en fait de travaux réalisés par le collectif « *La Glacière* », une association implantée à Nantes et dirigée par deux artistes plasticiennes que sont Sarah Debove et Catherine Jourdan. Ces personnes ont réalisé, en collaboration avec des scolaires du premier cycle, plusieurs cartes dites « mentales » au contenu pour le moins original (cf. Figure 20).

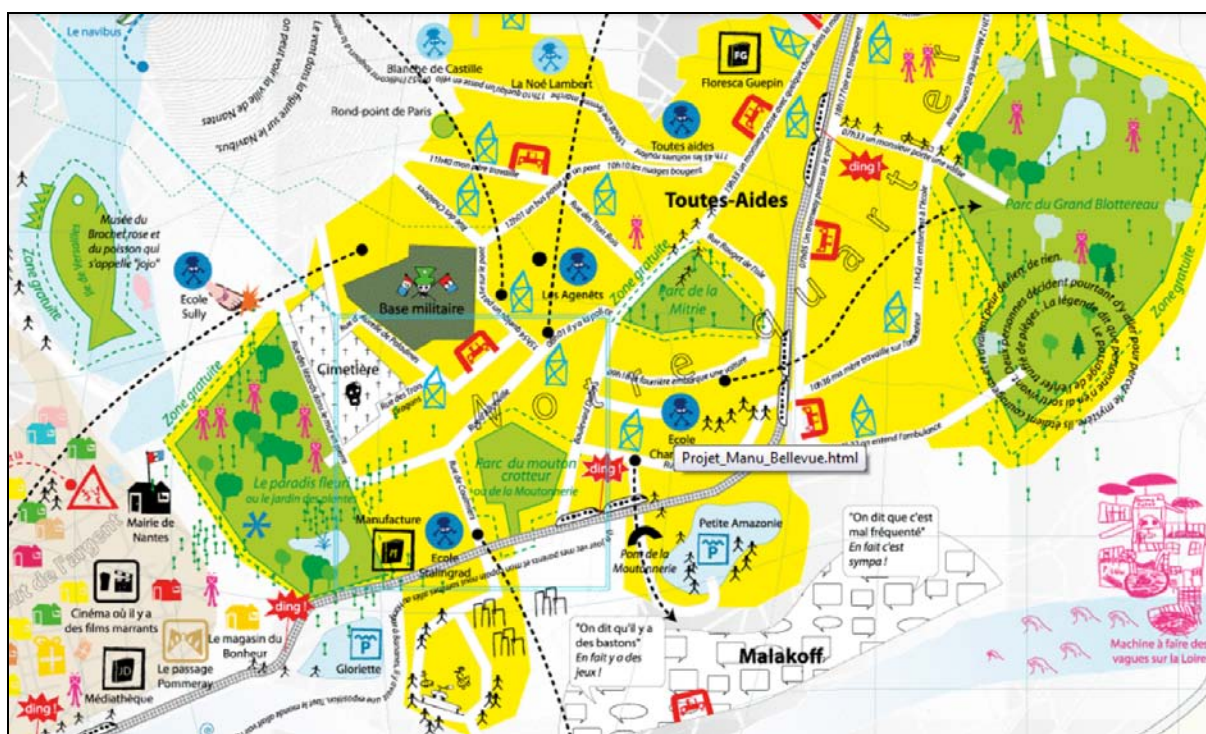


Figure 20 : Le quartier de la Manufacture à Nantes vu par les enfants de la Méta et des Bourderies (Source : <http://laglaciere.over-blog.com>)

Ces élèves ont parlé avec leurs propres mots de leur quartier et ont replacé leurs expressions et leurs points de vue sur une carte dessinée par les deux dirigeantes du collectif « *La Glacière* » en collaboration avec des graphistes professionnels. Mme Catherine Jourdan a d'ailleurs pris le temps de se déplacer pour participer à une rencontre avec des membres du CAUE 59 le 11 avril 2011, au cours de laquelle des échanges ont eu lieu sur les méthodes utilisées pour réaliser ces cartes subjectives. Sur ces cartes, certains éléments sont

volontairement mis en valeur au détriment d'autres du fait de l'importance qu'ils peuvent représenter pour les élèves. On obtient ainsi une carte peu ordinaire qui n'en est pas moins très intéressante, et dans laquelle les élèves retrouvent un environnement qui leur est plus familier que celui habituellement porté par les cartes conventionnelles.

La conception de ces cartes repose sur une « *génération spontanée à partir d'une feuille blanche, sans cahier des charges et joue avec les observations que l'individu perçoit lorsqu'il est dans la rue. L'objectif est ainsi de dessiner le territoire propre à un groupe d'habitants pour le replacer ensuite à l'échelle de la ville* »⁷⁶.

Ces cartes subjectives peuvent également permettre aux personnes plus âgées, comme les professeurs, de percevoir les ressentis des élèves et peut-être ainsi en conséquence de mieux adapter le travail scolaire qui leur est demandé. Elles doivent ainsi servir « *à élaborer et à comprendre une prise de parole, [ici celle des élèves], qui émet plusieurs questions. La carte devient alors un prétexte pour poser un certain nombre de questions vis-à-vis d'un territoire* »⁷⁷.

L'approche sensible est de ce fait une manière évidente d'impliquer au mieux les élèves dans la création de documents qui traitent de l'environnement proche de leur collège.

L'idée serait ainsi de reprendre le même concept de carte sensible et de l'adapter au périmètre de curiosité du collège Jean Rostand, avant d'intégrer les résultats au carnet de collège.

3.3) Le carnet de collège : une pierre de l'édifice

3.3.1) *Le lancement d'autres carnets tel que le carnet bleu*

Le CAUE du Nord a pour ambition de proposer des informations, toujours en lien avec l'environnement et l'architecture urbaine, à un public diversifié. Alors que le carnet de collège s'adressera comme son nom l'indique à des collégiens, les élèves de lycées feront eux, l'expérience du « carnet bleu ». Ce nouvel outil a pour but de faire découvrir à un public un peu plus mûr les rapports liés à l'eau dans un environnement urbain, tout en comparant les démarches que peuvent adopter deux villes européennes, que sont Lille et Cologne. Cette dernière a été retenue dans le projet du fait de la collaboration entre le CAUE 59 et le Goethe

^{76, 77} Catherine Jourdan, artiste, psychologue et co-dirigeante du collectif « *La Glacière* », Communication orale le 11/04/11

Institut, un organisme qui cherche à mettre en valeur la culture allemande à l'étranger, et qui occupe le bâtiment voisin du CAUE à Lille.

Dans le cadre du carnet bleu, les deux organismes vont ainsi travailler en collaboration afin de réaliser une « *observation fine des enjeux liés à l'eau dans un espace urbanisé. Le projet est imaginé pour des élèves de 17 ans (niveau seconde en France). Ce choix du niveau scolaire se comprend par rapport à la capacité des élèves à s'exprimer avec une langue étrangère, mais aussi en fonction des programmes scolaires propices à cette ouverture sur l'eau* »⁷⁸.

Comme les carnets de territoire et de collège, le carnet bleu sera donc un outil numérique chargé d'aborder la thématique de l'eau en ville sous toutes ses formes. Il devrait pouvoir proposer une traduction, écrite ou orale, dans la langue des villes étrangères partenaires du projet afin que les échanges entre scolaires puissent être efficaces.

Au moment où s'est déroulé notre stage au CAUE du Nord, le premier carnet bleu n'était encore qu'à l'étape du débat et du lancement d'idées et d'objectifs. Il restait notamment à trouver un lycée de la métropole lilloise acceptant de mener l'expérience. Initialement prévu pour débiter à la rentrée de septembre 2011, la démarche du carnet bleu sera vraisemblablement plus longue qu'espérée dans sa mise en application, du fait de priorités autres qui vont être abordées dans le paragraphe suivant.

3.3.2) Un processus lent et complexe avec la multiplication des projets autour de la plateforme « S'Pass Territoires »

En 2005, le CAUE du Nord décide de réorganiser ses bases de données afin de relancer l'intérêt de leur consultation par le public. Pour cela, l'idée de monter une plateforme de données numérisées semble être une nécessité, tout comme le fait de géoréférencer ces données, avec l'utilisation d'un logiciel de Système d'Information Géographique (SIG), ici de la marque « *ESRI* », à une époque où le développement de l'internet et des recherches en ligne explosent. A terme, l'objectif est de rentrer toutes les données dont dispose le CAUE 59 dans cette plateforme, intitulée « *S'Pass Territoires* », au travers des différents carnets (ville, territoire, collège, bleu, ...) que l'association est en train de créer avec ses différents partenaires.

Cela signifie que les données que le CAUE doit rassembler pour alimenter sa plateforme numérique d'échange représente une quantité de travail très importante, du fait d'informations

⁷⁸ Présentation des carnets bleus par Fanny Frigout, architecte et directrice adjointe de CAUE 59, dans le cadre d'une réunion avec le Goethe Institut de Lille, document écrit, consulté le 28/03/11

qu'il faut recenser une à une, tout en y joignant des fiches descriptives précises et actualisées. De même que l'ergonomie de la plateforme et de ses carnets doit être bien pensée afin que le public puisse y naviguer aisément. Pour ce faire, le CAUE a choisi de travailler avec ses propres géomaticiens et graphistes, plutôt que de faire appel à des intervenants extérieurs. Ce choix fait que le montage de la structure va prendre encore du temps avant de pouvoir être utilisée comme cela est prévu.

Le lancement de plusieurs types de carnets, en plus du carnet de territoire, fait que le CAUE se retrouve aujourd'hui devant l'obligation de respecter un certain ordre d'étapes à suivre. La priorité est ainsi donnée à l'achèvement de la première version du carnet de territoire du Cambrésis, en raison de l'approche de l'échéance prévue avec le Conseil Général. C'est pour cette raison que le développement des autres carnets peut prendre un peu de retard par rapport aux délais initialement entrevus.

Conclusion de la Partie 3

Le collège Jean Rostand et son environnement proche présentent des éléments intéressants dans le cadre du développement d'un carnet de collège. Même si le périmètre en question se révèle être d'une faible densité, les marqueurs de territoire existent et représentent un potentiel certain pour initier un travail pédagogique. Certains enseignants du collège en ont d'ailleurs conscience et ont déjà pu pratiquer des activités avec leurs élèves, notamment autour de la Selle. A présent, ces enseignants ont besoin qu'un intervenant extérieur et qualifié puisse venir apporter de nouvelles méthodes de travail ainsi que de nouvelles informations pour enrichir les démarches, un rôle que remplit parfaitement le CAUE. Forte de sa collaboration en interne avec des professeurs de l'enseignement supérieur missionnés par l'Académie de Lille, l'association possède les clés pour parvenir à toucher et sensibiliser un public de collégiens.

Des objectifs préalables pour le carnet de collège ont ainsi pu être dressés afin que l'outil respecte les codes de l'Education Nationale et de son Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD), tout en espérant pouvoir s'appliquer à d'autres

établissements dans l'avenir comme l'a montré la rencontre du 12 avril 2011 réunissant des professeurs de disciplines et d'établissements différents.

Le carnet de collège fait ainsi figure d'outil intéressant à développer pour toute personne cherchant à regrouper des données d'ordinaire sous-estimées. Cette troisième partie a tenu à démontrer l'intérêt de ce travail qui, même s'il se voit quelque peu ralenti par les différents chantiers menés actuellement par le CAUE 59, pourrait donner un nouvel élan à la connaissance des scolaires de leur environnement local quotidien.

Conclusion

Apprendre à reconsidérer l'environnement local soulève des enjeux auxquels nous n'accordons bien souvent que trop peu d'importance. Le fonctionnement de notre société veut en effet que nous regardions toujours « chez nos voisins » avant de commencer par regarder comment s'organise notre propre espace de vie. Le regard et la réflexion cherchent à se porter le plus loin possible et à analyser le fonctionnement d'un territoire à une échelle toujours plus grande. Même s'il convient de ne pas faire de ce constat une généralité, nous pouvons néanmoins affirmer qu'il s'agit là d'une erreur de pédagogie certaine. En effet, il est plus aisé de comprendre un fonctionnement global en s'aidant d'exemples locaux, plutôt que de dresser des généralités à partir de ces derniers.

Nombreux sont les enseignants qui ont conscience de l'importance d'apprendre à leurs élèves à regarder leur environnement local. Les sorties scolaires effectuées autour de la rivière de la Selle à Le Cateau-Cambrésis en témoignent. Le principal souci réside dans le fait que pour disposer d'une base de travail suffisamment dense portant sur un secteur restreint, les enseignants doivent procéder à des recherches souvent longues et minutieuses, chose qui leur est très difficile lorsqu'elle vient s'ajouter à leur charge de travail quotidienne. Dans ce contexte, le CAUE intervient pour faire jouer son rôle de soutien et de conseiller.

En se fixant pour objectif de mettre à disposition une quantité très importante de données via sa plateforme numérique d'échanges, le CAUE du Nord intègre l'idée d'un travail en relation avec des scolaires du cycle secondaire. Le carnet de collègue se veut être l'outil qui fera le lien entre des élèves de douze à quinze ans et l'environnement de leur établissement scolaire.

En proposant à la fois des données précises et des méthodes de travail, le carnet de collègue semble posséder la capacité de renforcer la pédagogie autour de l'identité d'un territoire et d'un environnement local. L'outil doit en effet permettre de rassembler des données qui se révèlent ordinairement difficile à déceler, facilitant ainsi le travail des professeurs en aval.

Il reste toutefois quelques interrogations quant à l'adoption de l'outil par les professeurs, mais aussi par les élèves. Comment ces derniers pourront-ils se l'approprier ? Le carnet de collègue se verra-t-il accorder suffisamment de temps par l'équipe enseignante afin d'être utilisé de façon optimale ? Ces questions devraient logiquement se voir apporter quelques réponses une

fois que le premier carnet de collège sera disponible. La journée de rencontre du 12 avril 2011 a par ailleurs confirmé le grand intérêt des enseignants pour cet outil et permis l'ouverture d'un débat d'idées qui demande maintenant à être poursuivi.

Travailler autour de la construction de cet outil du carnet de collège nous a permis de rencontrer un grand nombre de professionnels, tout en nous apprenant à connaître le territoire du Cambrésis, ce qui en a fait une expérience très enrichissante. Nous avons ainsi pu prendre conscience du travail que représente le développement d'un tel outil, des difficultés rencontrées jusqu'aux enjeux qu'il incarne.

Il nous a ainsi semblé que le CAUE du Nord est aujourd'hui impliqué, au-delà du carnet de collège, dans une entreprise louable et intellectuellement enrichissante, qui devrait bénéficier à un public large et diversifié. Pour atteindre ses objectifs et développer ses différents carnets, l'association doit trouver le bon équilibre entre l'ambition de réunir un nombre important de données et la capacité de mettre en ligne sa plateforme dans des délais opportuns et sans que des surcharges ne viennent perturber son fonctionnement.

Le schéma ci-contre (Figure 21) tend à synthétiser la démarche en cours autour de la conception des carnets de collège.

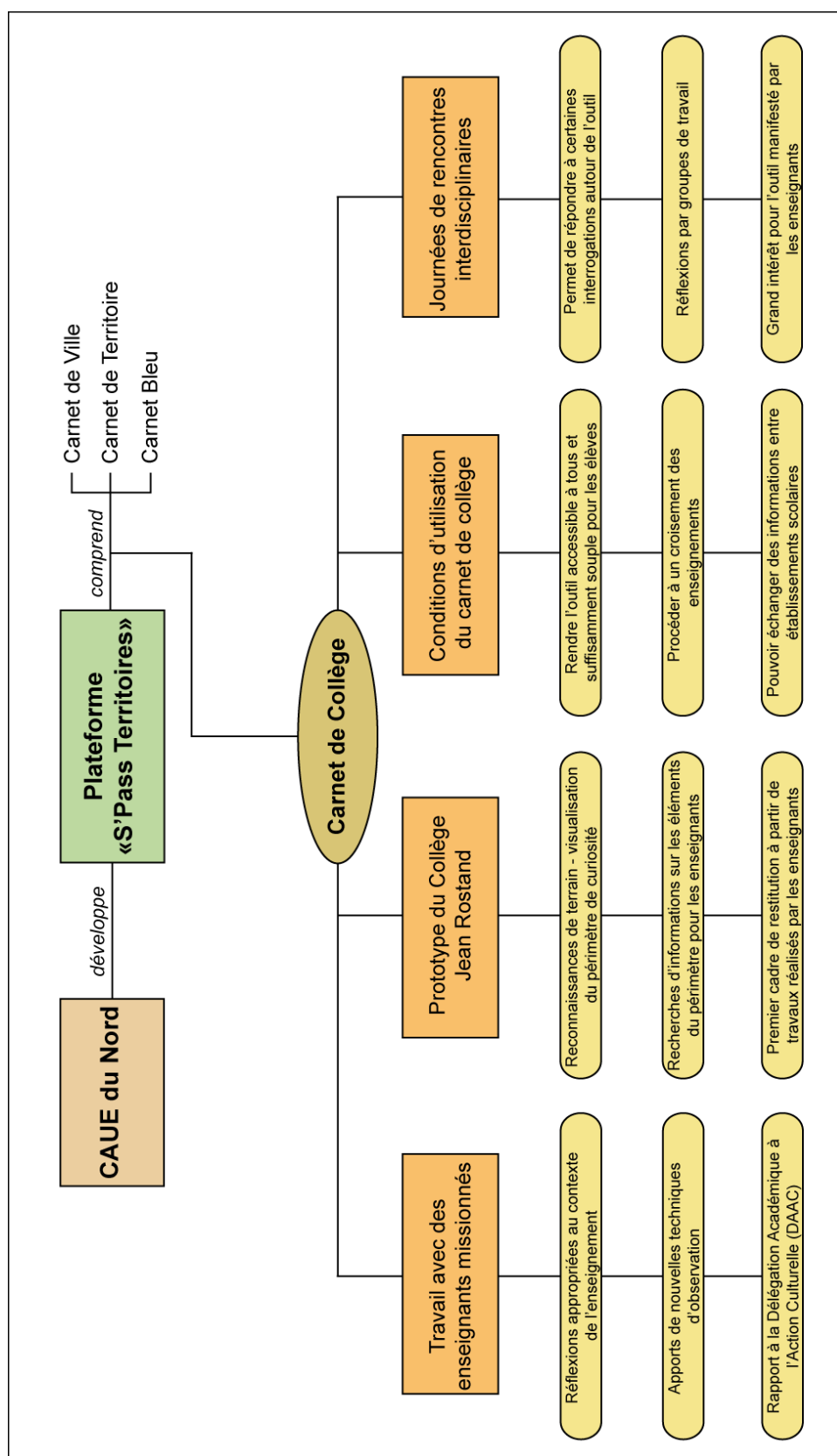


Figure 21 : Schéma de synthèse de la conception des carnets de collège (Réalisation : François Herbette)

Table des figures

Figure 1 : Les trois piliers du Développement Durable	20
Figure 2 : Les quatre volets du Développement Durable.....	21
Figure 3 : La répartition géographique des Agendas 21 en France en 2009.....	27
Figure 4 : Les étapes de la construction d'un Agenda 21 d'établissement scolaire.....	31
Figure 5 : Le réseau hydrographique du Cambrésis.....	36
Figure 6 : Les paysages de Le Cateau-Cambrésis.....	43
Figure 7 : Le bâti de Le Cateau-Cambrésis et son évolution depuis 1970.....	44
Figure 8 : Les zones humides à Le Cateau-Cambrésis	46
Figure 9 : Carte géologique de Le Cateau-Cambrésis	48
Figure 10 : Les sites de « loisirs et nature » du Cambrésis en 2011	52
Figure 11 : L'évolution de l'occupation du sol en Nord-Pas de Calais entre 1990 et 2005 ...	53
Figure 12 : Trame Verte & Bleue en Cambrésis.....	55
Figure 13 : Schéma des évolutions récentes de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) en France.....	60
Figure 14 : L'organisation d'une page du carnet de territoire du Cambrésis, « La gestion du sol »	73
Figure 15 : Une page du carnet de territoire du Cambrésis, « L'époque Gallo-Romaine », avec les rubriques texte et boîtes ouvertes	74

Figure 16 : Schéma des différents partenaires du CAUE du Nord dans le cadre du Carnet de territoire du Cambrésis en 2011	76
Figure 17 : Les quatre niveaux de lecture du carnet de territoire.....	81
Figure 18 : Représentation spatiale du périmètre de curiosité et de ses composants.....	88
Figure 19 : Tableau récapitulatif des réponses données par les collégiens de Jean Rostand à un questionnaire portant sur la connaissance des éléments principaux de l'environnement proche de leur établissement scolaire.....	96
Figure 20 : Le quartier de la Manufacture à Nantes vu par les enfants de la Méta et des Bourderies	110
Figure 21 : Schéma de synthèse de la conception des carnets de collège.....	117

Table des photographies

Photo 1 : Eglise du Cambrésis.....	35
Photo 2 & 3 : Des moulins à vents dans le Cambrésis.....	37
Photo 4 : Photographie d'un jardin familial, Le Cateau-Cambrésis.....	40
Photo 5 : Des champs « ouverts » à l'ouest de Le Cateau-Cambrésis.	41
Photo 6 : Photographie d'une peupleraie, Le Cateau-Cambrésis.....	49
Photo 7 : Les berges de la Selle et leur ripisylve, Le Cateau-Cambrésis	50
Photo 8 & 9 : Photographies de déchets dans le secteur de la Selle, Le Cateau-Cambrésis....	91
Photo 10 : Le viaduc de St Benin.	92

Table des matières

<u>Sommaire</u>	4
<u>Remerciements</u>	8
<u>Introduction générale</u>	9
<u>Partie 1 : Définitions et outils de gestion et d'approche du développement durable au travers d'un environnement local</u>	12
<u>1) Environnement, localité et territoire, composants du développement durable</u>	13
1.1) <u>Définition et composition d'un environnement</u>	13
1.1.1) <i>Définition</i>	13
1.1.2) <i>L'environnement naturel</i>	14
1.1.3) <i>L'environnement urbain et ses composants</i>	14
1.2) <u>Le terme de localité</u>	16
1.2.1) <i>Délimitations géographiques et rapports humains</i>	16
1.3) <u>La différenciation des territoires</u>	17
1.3.1) <i>Chaque territoire est différent</i>	17
1.3.2) <i>Les marqueurs de territoire</i>	18
1.4) <u>Le développement durable et sa signification</u>	19
1.4.1) <i>Définitions et évolutions récentes</i>	19
1.4.2) <i>Penser global à partir du local</i>	21
<u>2) La création des Agendas 21</u>	23
2.1) <u>Historique et objectifs</u>	23
2.1.1) <i>Le sommet de Rio</i>	23

2.1.2) <i>La naissance de l'Agenda 21 et le déclenchement de son application</i>	24
2.1.3) <i>Le contenu d'un Agenda 21</i>	25
2.2) <u>Quel développement pour les Agendas 21 en France ?</u>	25
2.2.1) <i>Les premières initiatives</i>	25
2.2.2) <i>La répartition géographique</i>	26
2.3) <u>L'Agenda 21 d'établissement scolaire</u>	28
2.3.1) <i>En quoi consiste-t-il ?</i>	28
2.3.2) <i>Quels sont les objectifs de cet outil ?</i>	29
2.3.3) <i>Les étapes de son élaboration</i>	30
2.3.4) <i>L'Agenda 21 du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis</i>	31
3) <u>La présentation de l'environnement cambrésien</u>	34
3.1) <u>Le Cambrésis et son patrimoine</u>	34
3.1.1) <i>Un patrimoine marqué par les constructions anciennes</i>	34
3.1.2) <i>L'architecture et ses particularités</i>	38
3.1.3) <i>Les éléments marqueurs de l'histoire ouvrière</i>	39
3.2) <u>L'organisation des paysages et l'occupation du sol en Cambrésis et l'exemple de Le Cateau-Cambrésis</u>	40
3.2.1) <i>Les paysages d'openfield</i>	40
3.2.2) <i>La vallée de la Selle comme zone de transition et les prémices de l'organisation bocagère</i>	42
3.2.3) <i>Occupation du sol et documents d'aménagement à Le Cateau-Cambrésis</i> .	42
3.3) <u>L'environnement naturel de Le Cateau-Cambrésis</u>	45
3.3.1) <i>L'hydrographie et la géologie</i>	45
3.3.2) <i>La faune et la flore</i>	48
3.3.3) <i>Le développement d'activités en rapport avec l'environnement naturel</i>	51

3.3.4) <i>Les réponses politiques face aux enjeux environnementaux</i>	52
Conclusion de la Partie 1.....	56

Partie 2 : Dans le cadre d'un développement durable, enseigner le Passage du local au global et la lecture d'un environnement proche et néanmoins méconnu : le principe des « carnets » 57

<u>1) Une nouvelle perception de l'environnement au travers de l'enseignement et d'organismes spécialisés</u>	58
1.1) <u>Le politique en charge de développer l'éducation à l'environnement</u>	58
1.1.1) <i>Le monde politique face à de nouvelles responsabilités</i>	58
1.1.2) <i>L'éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD)</i> .	59
1.1.3) <i>Le rapport de l'éducation vis-à-vis du patrimoine architectural</i>	60
1.2) <u>L'apparition du conseil et du suivi environnemental au sens large du terme</u>	62
1.2.1) <i>La naissance de la statistique environnementale avec l'Ifen</i>	62
1.2.2) <i>De la DIREN à la DREAL</i>	62
1.2.3) <i>La diffusion de conseils et d'expertises avec l'Ademe</i>	63
1.2.4) <i>... et le rôle des CAUE</i>	64
1.3) <u>Enseigner aux plus jeunes l'histoire et le respect de leur environnement proche</u>	65
1.3.1) <i>L'éducation au territoire à travers les Parcs Naturels Régionaux</i>	65
1.3.2) <i>Apprendre à analyser une architecture</i>	66
1.3.3) <i>Apprendre à lire et à comprendre un territoire à travers une carte</i>	67
<u>2) La création des carnets par le CAUE du Nord</u>	69
2.1) <u>Qu'est-ce qu'un carnet de territoire ?</u>	69
2.1.1) <i>Les prémices de la création du carnet de territoire : un outil inspiré</i>	

<i>par le projet européen « Septentrion »</i>	69
2.1.2) <i>Le contenu et les objectifs du carnet de territoire</i>	70
2.1.3) <i>Le carnet de territoire du Cambrésis</i>	71
2.1.4) <i>Un outil à la construction précise</i>	72
2.2) <u>Le carnet de territoire : quel partenariat et quelles échéances ?</u>	74
2.2.1) <i>Le Conseil Général du Nord comme principal partenaire</i>	74
2.2.2) <i>Le partenariat entre CAUE</i>	75
2.3) <u>Le carnet de collège</u>	76
2.3.1) <i>Le contenu et les objectifs du carnet de collège</i>	76
2.3.2) <i>Un prototype initié autour du collège Jean Rostand</i>	78
3) <u>Vers une nouvelle prise en compte de l'échelon local ?</u>	80
3.1) <u>Les carnets de territoires traitent d'un cadre restreint...</u>	80
3.1.1) <i>L'instauration de niveaux de lecture pour le carnet de territoire</i>	80
3.1.2) <i>Un travail contraint par le périmètre de curiosité pour le carnet de collège</i>	81
3.2) <u>... pour le replacer dans un ensemble plus large</u>	82
3.2.1) <i>Comprendre l'histoire de la région</i>	82
3.2.2) <i>Prendre conscience de l'interrelation entre environnement proche et lointain</i>	82
<u>Conclusion de la Partie 2</u>	83

Partie 3 : Le lancement d'un processus d'expérimentation du carnet de collège

84

1) Les acteurs du projet face à des constats.....

85

1.1) Des réflexions autour du périmètre de curiosité

85

1.1.1) Premières reconnaissances sur le terrain par le CAUE.....	85
1.1.2) Des interrogations vis-à-vis du respect des 500 mètres	87
1.1.3) Représentation spatiale du périmètre de curiosité et de ses Composants, autour du collège Jean Rostand	88
1.2) <u>Les travaux déjà réalisés au collège Jean Rostand</u>	89
1.2.1) La sensibilisation au développement durable au travers d'expositions au collège	89
1.2.2) Vers des actions concrètes via des activités directement en lien avec la rivière de la Selle	90
1.2.3) Le travail de modélisation autour du viaduc de St Benin	91
1.3) <u>Premières rencontres, premiers enseignements</u>	92
1.3.1) Comment retranscrire dans le carnet ce qui a déjà été fait au collège ? Réflexions autour d'une première restitution	93
1.3.2) Des échanges entre les professeurs et le CAUE	94
1.3.3) Les résultats d'une première enquête auprès des collégiens.....	95
1.3.4) Des garanties encore peu évidentes... ..	98
1.3.5) ... mais contrebalancées par les réflexions nées d'une journée d'échanges interdisciplinaires	98
2) <u>Les conditions préalables à l'utilisation des carnets de collège</u>	101
2.1) <u>Rendre l'outil accessible à tous</u>	101
2.1.1) Créer un outil facile d'utilisation pour les élèves.....	101
2.1.2) L'importance de rester ouvert à tous les domaines d'activités	102
2.2) <u>Procéder à un croisement des enseignements</u>	103
2.2.1) Un objectif de base de l'EEDD.....	103
2.2.2) Des exemples de thématiques multidisciplinaires.....	103

2.3) <u>Pouvoir échanger avec d'autres établissements</u>	104
2.3.1) <i>Améliorer le carnet de collège en l'enrichissant de nouvelles informations et techniques</i>	104
2.3.2) <i>Appliquer l'outil à d'autres établissements dans le futur</i>	105
3) <u>Le fonctionnement interne au CAUE dans la réalisation des carnets</u>	107
3.1) <u>La collaboration entre le CAUE et des enseignants</u>	107
3.1.1) <i>Les enseignants missionnés</i>	107
3.1.2) <i>Les techniques de perception d'un territoire</i>	108
3.2) <u>Un premier cadre de restitution pour le carnet de collège</u>	109
3.2.1) <i>Les connaissances établies</i>	109
3.2.2) <i>L'approche sensible et sa représentation cartographique</i>	110
3.3) <u>Un premier cadre de restitution pour le carnet de collèg</u> e	111
3.3.1) <i>Le lancement d'autres carnets tel que le carnet bleu</i>	111
3.3.2) <i>Un processus lent et complexe avec la multiplication des projets autour de la plateforme « S'Pass Territoires »</i>	112
<u>Conclusion de la Partie 3</u>	113
<u>Conclusion Générale</u>	115
<u>Table des Figures</u>	118
<u>Table des Photographies</u>	120
<u>Table des Matières</u>	121
<u>Annexes documentaires</u>	128

Bibliographie 141

Annexes documentaires

Annexe 1 : Fiche action du Développement Durable au Collège Jean Rostand

Annexe 2 : Fiche action Déchets au Collège Jean Rostand

Annexe 3 : Document sur une sortie pédagogique dans le périmètre proche du Collège Jean Rostand réalisée par Mme Pruvot, Professeur d'Histoire-Géographie

Annexe 4 : Document sur un travail autour de l'environnement du Collège Jean Rostand réalisé par M. Delos, Professeur de Technologie

Annexe 5 : Compte rendu de la réunion du 27/01/2011 au Collège Jean Rostand

Annexe 6 : Compte-rendu de la première journée de stage du 12 avril 2011 au CAUE du Nord

Annexe 1 : Fiche action du Développement Durable au Collège Jean Rostand

Agenda 21 des collèges du Nord Collège Jean Rostand – Le Cateau Cambrésis

Action : **Amélioration du site internet du collège**

1. OBJECTIFS DE L'ACTION

- faire du site un outil dynamique et fédérateur
- créer un ENT élèves (Espace Numérique de Travail)
- améliorer la communication et la concertation entre les professeurs

2. PRÉCISIONS SUR LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Deux des trois actions préférées des élèves (cf. résultats du questionnaire) concernent le site internet. Il est donc nécessaire de leur créer un espace réservé (ENT) via lequel ils pourront se transmettre des informations utiles telles que des rapports de réunions (délégués et autres) et consulter des documents mis à disposition par les professeurs. Toute rédaction sera validée par un modérateur (ou un groupe modérateur mixte enseignant-élève) avant d'être publiée. Il est indispensable de trouver les moyens de mobiliser les élèves sur cette action.

Un espace réservé aux professeurs sera créé pour consulter des tutoriels et toute autre information relative à leurs activités et au collège. Un chat pourrait être rétabli.

Un calendrier de l'année sera publié et mis à jour, ainsi que le programme de la semaine.

Une formation sera dispensée aux élèves et aux professeurs pour apprendre à se servir du site (elle pourrait être dispensée par l'éducateur informatique). Une autre formation concernera la BCDI.

Une équipe de rédacteurs sera constituée et formée (professeurs, référent réseau, personnel de direction) afin que la publication d'articles soit partagée entre plusieurs personnes.

3. PILOTE DE L'ACTION

M. Foveau, référent réseau

4. ECHÉANCES / CALENDRIER

Rentrée 2009 pour la création de l'espace professeur.

Deuxième trimestre 2009-2010 pour l'ENT élèves.

Septembre 2009 pour la formation des professeurs.

Début 2010 pour la formation des élèves.

5. MOYENS À ENVISAGER

MOYENS HUMAINS	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS FINANCIERS
Tous les professeurs et agents qui devront fournir les données à temps pour leur publication Elèves	Espaces de stockage suffisants Identifiants élèves Identifiants professeurs	A déterminer

Educateur informatique		
------------------------	--	--

6. PARTENAIRES À MOBILISER

- familles des élèves pour la consultation des informations mises à leur disposition

7. INDICATEURS POUR MESURER L'IMPACT

- nombre de personnes qui se sont connectées
- nombre de publications
- articles les plus consultés
- toute autre statistique générée automatiquement

Annexe 2 : Fiche action Déchets au Collège Jean Rostand

Agenda 21 des collèges du Nord Collège Jean Rostand – Le Cateau Cambrésis

Action : Réduction et valorisation des déchets

1. OBJECTIFS DE L'ACTION

- produire moins de déchets
- réduire la consommation
- favoriser le réemploi
- améliorer la consommation
- trier les déchets pour mieux les valoriser
- sensibiliser les élèves et le personnel au gaspillage

2. PRÉCISIONS SUR LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Une première action de sensibilisation aura lieu lors de la prérentrée, afin d'informer tous les professeurs du lancement de cette action et de les mobiliser pour l'année scolaire. Cette action sur les déchets sera l'occasion de réaliser une action complète sur la thématique des déchets, plus visible que plusieurs petites actions menées indépendamment les unes des autres.

Elle concernera les déchets papier, les déchets verts, les piles et les accumulateurs, les toners et cartouches d'encre et les téléphones portables.

Un point de collecte sera installé, après étude de sécurité, dans le hall de l'établissement, assorti d'une exposition permanente rappelant les règles du tri, insistant sur la destination des déchets et illustrant le recyclage par des exemples (exemples : combien de pulls en polaire réalisés avec 100 bouteilles en plastique ?). Pourront y être jetés les piles, accumulateurs, cartouches, toners et téléphones portables du collège et ceux des familles.

Le papier sera trié grâce à une poubelle installée dans chaque classe (ces poubelles sont d'ores et déjà disponibles). Il est envisageable d'installer en sus une bannette dans chaque classe afin de récupérer le papier réemployable (les feuilles imprimées sur une seule face peuvent être réutilisées comme brouillons).

Les déchets de demi-pension continueront à être pesés et chaque jour seront affichés la pesée de la veille ainsi que l'évolution globale sur l'année, afin de sensibiliser les élèves sur le gaspillage de denrées alimentaires (à articuler avec des actions de prévention santé : gaspiller moins, manger mieux).

Une étude de faisabilité sera réalisée pour la fauche tardive des espaces verts du collège, ainsi que pour l'installation de jachères fleuries et la possibilité de fournir un agriculteur local avec les produits de fauche.

Toutes ces actions sont précédées et accompagnées par une campagne de sensibilisation, auprès du personnel et des élèves, pour expliciter les finalités des nouveaux gestes et pour valoriser la mobilisation de chacun.

3. PILOTE DE L'ACTION

M. Terrier, gestionnaire

4. ECHÉANCES / CALENDRIER

Annnonce du démarrage de l'action globale : pré-rentée 2009.

Etude de faisabilité pour les déchets verts : dès la rentrée 2009, pour une mise en place de solutions à l'été 2010 au plus tôt.

Etude de sécurité pour le point collecte " 1^{er} trimestre 2009-2010 pour une installation début 2010.

Sensibilisation de tous " 1^{er} trimestre 2009-2010, notamment lors d'heures de vie de classe

5. MOYENS À ENVISAGER

MOYENS HUMAINS	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS FINANCIERS
Tous les professeurs Elèves Agents	Etudes de faisabilité Etude de sécurité Un point collecte équipés de containers transparents et attrayants Une exposition permanente Une bannette de couleur par classe Un carton pour le tri du papier par classe (existent déjà)	A déterminer

6. PARTENAIRES À MOBILISER

- Végétal Tonic pour les déchets de la demi-pension
- Batterie Box pour les piles
- PLI pour les toners et cartouches d'encre
- Conseil général,
- associations de protection de la biodiversité pour les inventaires faune-flore sur les espaces verts
- associations d'information sur la gestion des déchets (dont A Propos) pour le prêt de supports pédagogiques
- Centres de tri et autres structures de la filière déchets (dont ambassadeurs de tri)

7. INDICATEURS POUR MESURER L'IMPACT

- factures des achats de papier
- masse des déchets fermentescibles pesés en demi-pension
- données du diagnostic de Végétal Tonic

Annexe 3 : Document sur une sortie pédagogique dans le périmètre proche du Collège Jean Rostand réalisée par Mme Pruvot, Professeur d'Histoire-Géographie

NUM. : _____
 PRENOM : _____

DATE : _____
 CLASSE : _____

Sortie pédagogique à la découverte de mon espace proche :
Le Cateau-Cambrésis

Relevez au crayon gris l'itinéraire emprunté pendant cette sortie sur le plan
fourni avec cette enquête

Enquête

I) Relevez dans quelle rue se situe :

- l'office de tourisme
- la mairie
- le musée Matisse
- l'église St Martin
- une banque
- un notaire
- une agence d'assurances
- la Scalabrin des Fèves
 Que remarquez-vous?

II) Relevez le nombre de commerces : - dans la rue Gambetta
 - dans la rue Jean Jaurès

III) Donnez le nom :

- d'un commerce de vêtements
- d'un café
- d'un restaurant
- d'une boulangerie

IV) Existe-t-il une grande surface dans le centre-ville? Comment s'appelle ce magasin?
En connaissez-vous une plus grande en périphérie

V) Observez les alentours du collège. Qu'observez-vous ?

Recopiez cette enquête au propre avec les réponses

N° oubliez pas de tracer en rouge sur le plan du Cateau l'itinéraire

Tracez sur le même plan en vert les remparts de la ville qui ont aujourd'hui disparus et qui se trouvaient rue de la République, rue des poilus, des remparts, du calvaire, du marché aux chevaux, du maréchal Mortier, rue Jean Jaurès et rue du collège.
 Qui observez-vous?

VI) Les monuments historiques

En Europe, un centre ville se reconnaît à ses monuments historiques.

1) Le Palais Fénelon du XVII^e S, ancienne demeure des évêques de Cambrai.

Il est plus connu, aujourd'hui sous le nom de Musée _____ depuis 1982. Il est de style néo-classique. Ce peintre a vécu de 1869 à 1954.

2) L'Hôtel de ville.

Il fut construit en 1522. Il est de style _____; son toit est de style _____ avec ses pignons à redans. Son beffroi, symbole de l'_____ des villes, fut construit à partir de 1705.

Sur la place de l'hôtel de ville, la statue en bronze de Maréchal _____, ministre de guerre sous Napoléon 1^{er}.

3) L'Église Saint Martin

C'est l'ancienne _____ Saint André, construite en 1635 dans un style _____. C'est une des plus belle au nord de la France.

4) La brasserie Lefevre Scalabrin, rénovée depuis deux ans, fait partie du patrimoine industriel. On y fabrique de la Bière. Elle s'appelle _____.

5) Le Lycée

C'est un ancien _____, dirigé par des jésuites, ouvert en 1716 avec trois classes. En 1760, il s'y ajoute un internat. Un de ses pensionnaires les plus célèbres est _____ qui a vécu pendant la Révolution Française d'où son nom.

VII) Les rénovations urbaines

1/ Le _____ des sports est l'ancienne usine textile Seydoux.

2/ L'usine Trémois est devenue _____.

3/ Les maisons vétustes de la rue Ruffin sont devenues _____ et

4/ Réaménagement de l'espace devant le musée avec une _____.

III) où suis-je ?
 Placer mon numéro sur le plan.

Annexe 4 : Document sur un travail autour de l'environnement du Collège Jean Rostand réalisé par M. Delos, Professeur de Technologie

Pôle Science

TECHNOLOGIE

Centre d'intérêt 2 - L'environnement du collège

5

Situation problème

Quels sont les aménagements extérieurs présents autour du collège, dans le collège ?
Selon toi, quels sont les aménagements extérieurs manquants ?

Objectifs des activités :

- Repérer les aménagements extérieurs autour du collège.
- Identifier leurs fonctions.
- Identifier les matériaux utilisés.
- Identifier les formes, les volumes et l'organisation structurelle des constructions.
- Choisir des matériaux pour une construction en fonction de de contrainte.
- Représenter une structure sous forme de croquis et de maquette numérique.



Durant ces activités, tu vas faire :

- lire et se repérer sur un plan ;
- identifier des aménagements extérieurs ;
- identifier les fonctions de service d'une construction ;
- représenter l'organisation structurelle d'un bâtiment ;
- identifier les matériaux d'une construction ;
- Modéliser une construction en 3D.

Ce que tu vas apprendre :

Capacités de technologie	Socle	B2i	S1	S2	S3	S4	Eval
- Identifier des fonctions assurées par un objet technique. (1)			■				■
- Associer une représentation 3D à une représentation 2D.					■		■
- Identifier la solution technique retenue pour réaliser une fonction de service. (1)				■			■
- Mettre en relation les contraintes à respecter et les solutions techniques retenues. (1)		1.1 1.2 1.6		■			■
- Relier les choix esthétiques au style artistique en vigueur au moment de la création. (1)		2.6	■				■
- Réaliser la maquette numérique d'un volume élémentaire. (3)		2.7			■		■
- Mettre en relation, dans une structure, une ou des propriétés avec les formes, les matériaux et les efforts mis en jeu. (2)		#		■			■
- Distinguer les fonctions et énoncer les caractéristiques essentielles des composants matériels et logiciels d'un environnement informatique. (2)		#\$ #%&			■		■
- Entrer dans un ENT, identifier les services pour un travail collectif et utiliser les principales fonctionnalités des outils propres à un ENT.					■		■
- Distinguer l'usage d'une maquette et d'un prototype dans le développement d'un objet technique. (2)						■	
- Participer à la réalisation de la maquette d'un objet technique. (3)						■	

Collège Jean Rostand - Le Cateau

Activité 1

J'identifie des aménagements extérieurs.

- 1) Repérer les **aménagements extérieurs** autour et dans le collège et les placer sur la carte.
- 2) Prendre des photos de tous les **aménagements extérieurs** du collège.
- 3) Choisir un de ces **aménagements** et faire un **croquis**.
- 4) Dans un tableau, renseigner pour chaque aménagement : son nom ; sa fonction et les matériaux utilisés.

Activité 2

J'identifie les besoins.

- 1) A l'aide des exemples d'**aménagements extérieurs** vus dans le centre d'intérêt précédent, identifier un **aménagement extérieur** qu'on ne trouve pas autour du collège.
- 2) A quel **besoin** répond cet aménagement extérieur ?
- 3) Placer cet **aménagement extérieur** sur la carte.

Activité 3

Je propose une solution technique pour répondre à un besoin.

Nous choisissons de travailler sur l'abribus.

- 1) Prendre une photo du lieu où sera placé l'abribus.
- 2) Proposer une **solution technique** en dessinant un croquis de l'abri bus.
- 3) A l'aide du logiciel *photofiltre*, charger la photo prise et dessiner un croquis.
- 4) Dessiner un plan à l'échelle de la **solution technique** sur une feuille A4.

Activité 4

Je choisie les matériaux en fonctions de contrainte.

- 1) Faire une liste de matériau pouvant être utilisé pour construire l'abribus.
- 2) Choisir les matériaux en fonctions des critères suivants : la solidité et l'esthétique (utiliser le document ressource *Matériaux*).
- 3) Ajouter une légende sur le dessin à l'échelle de l'abribus pour indiquer les matériaux utilisés pour chaque élément.

Activité 5

Je modélise ma solution technique en 3D.

- 1) Démarrer le logiciel *sketchup* et à l'aide des différentes vidéos de présentation du logiciel, représenter la solution technique retenue.
- 2) Enregistrer le travail dans le **commun** de la classe.

Activité 6

Je réalise la maquette d'une structure.

- 1) Réaliser une maquette (à l'échelle) de l'abribus.
- 2) Prendre plusieurs photographies de la maquette et les insérer dans un document **openoffice impress** permettant de présenter le travail du groupe.
(Ne pas oublier de mettre : un titre ; les noms et prénoms des membres du groupe).

Annexe 5 : Compte rendu de la réunion du 27/01/2011 au Collège Jean Rostand

Compte-rendu Réunion sur le carnet du Collège Jean Rostand de Le Cateau – le 27/01/2011

Personnes présentes à la réunion

- SENECAIL Philippe (ce.0595337f@ac-lille.fr) – Principal – CJR
- MOULLET Jean-Marc (jm.moulet@free.fr) – IA IPR – Rectorat
- FOVEAU Christophe (foveau@gmail.com) – Professeur SVT – Collège Jean Rostand (CJR)
- PRUVOT Jeanne – Professeur Histoire-Géographie – CJR
- ROBILLARD Caroline (robillardcaroline@hotmail.com) – Professeur documentaliste – CJR
- DELAVAL Lucie (lucie.delaval@gmail.com) – Professeur d'Arts plastiques – CJR
- DELOS Erik (erik.delos@orange.fr) – Professeur de Technologie – CJR
- SONNET Frédérique (frederique.sonnet@cg59.fr) – Conseil Général du Nord (59)
- AUXENT Béatrice (bauxent@caue-nord.com) – Architecte – CAUE du Nord
- DEWISME Claire – Architecte – CAUE du Nord
- LEMANSKI Delphine – Assistante d'études – CAUE du Nord
- HERBETTE François – Etudiant stagiaire – CAUE du Nord

➤ Contexte

- Agendas 21 du Collège
- Parcours transversaux « Education au Développement Durable » et « Histoire des arts »
- Carnet de territoire du Cambrésis
- Périmètre de curiosité

➤ Introduction

-Les Agendas 21 de collège : 10 collèges sont concernés
Développement autour de « l'assiette durable » pour le collège Jean Rostand du Cateau, où sont distribués 900 repas par jour.

-Présentation du Carnet de territoire du Cambrésis et de son contexte, suivi de la présentation du Carnet de collège.

➤ Le carnet de collège

C'est un outil reprenant les mêmes bases que celles du carnet de territoire, soit les trois volets « comprendre, agir, transmettre ». Le carnet de collège a pour but de recenser tout ce qui en termes d'architecture, de nature, d'urbanisme et d'équipement, peut faire l'objet d'études approfondies et de thématiques de travail entre professeurs et élèves. Mais à la différence du carnet de territoire, le périmètre en question est ici plus restreint, et se cantonne à un rayon de 500 mètres autour du collège. Ce périmètre prend ainsi le nom de « périmètre de curiosité ». Ce carnet de collège pourra ensuite être abordé par tout utilisateur selon un principe de lecture linéaire, en suivant un « récit » écrit par le CAUE du Nord, mais il permet aussi une lecture plus active dans laquelle l'utilisateur va chercher les éléments dont il a besoin pour construire son propre outil d'observation et d'analyse.

Mais cet outil veut également donner la possibilité à tous les acteurs concernés, y compris les élèves, de contribuer à son enrichissement. Les données qu'il comporte ne devront ainsi pas être arrêtées définitivement, mais modifiables en cas de nouvelle découverte.

➤ Réactions - ce qui existe déjà :

- Comment réinvestir ce qui est déjà en place au sein du collège dans cet outil du carnet de

collège (ex : le tri des déchets, les expériences en classe) ?

- Restitution de ce qui a déjà été fait, sous quel format ?

Ce qui a déjà été fait :

- SVT : Itinéraire découverte sur la Selle / atelier scientifique, relevé biologique, quelles espèces vivantes ? Où ?

- Techno : Projet d'abribus (inexistant autour du collège)

Travail sur les matériaux environnant. Pièces produites: maquette, photos...

- Histoire : visite en 5^{ème}, rapport centre / campagne

- Arts plastiques : sortie au Musée Matisse

- Techno : modélisation du viaduc St Benin

A reprendre également :

- le portrait de territoire

- Expo 20 ans de collège

- Agenda 21 et les actions du collège

➤ Les projets à explorer :

-Travail sur l'ancien barrage et son aménagement en cours. But : Eviter les ruptures pour les poissons

- S'intéresser à l'espace boisé aujourd'hui / stopper l'arrivée des nitrates dans la rivière / arborétum : lien avec les nappes protégées / pourquoi est-ce une zone protégée ? / Vraie sortie & sortie visuelle (car inaccessible) / comparaison entre cadastre ancien (avant les jardins) et celui d'aujourd'hui

- Faire une analyse des matériaux de construction.

- Essarts = arbres coupés / quelle est l'histoire du quartier ?

- Le pommier dans la cour, une espèce locale de l'Avesnois – travail sur les espèces locales

- Le collège avant / après les travaux : travail en Technologie avec les élèves de 5^{ème}

- Panoramique 360° :

*du haut du toit ?

* du lieu le plus haut dans le paysage ?

* du lieu le plus beau ?

- Vue à partir de l'intérieur du collège sur l'extérieur

- Intégrer les professeurs de français / ex : travail sur le nom des rues

- Souhait de modélisation du collège 3D (avec SketchUp)

- CAUE : faire la proposition d'une action à réaliser « approche sensible de l'environnement du collège »

➤ Les données souhaitées :

- Eglise : quels matériaux utilisés ? à quelle époque ? quels personnes concernées par la construction ? Un travail pouvant être mené par les professeurs de Technologie et de SVT

- SVT : Forage géologique des anciens sites industriels

- SVT : Evolution de la végétation

- Technologie : Photos de l'ancien collège

➤ Cadre de restitution :

- on entre par thématique / présentation transversale entre les différentes matières

- cadre avec des cases à remplir

- ce qui a déjà été fait : comment ça rentre dans le cadre de restitution

- Evaluation :
 - connaître le nombre d'utilisation des indicateurs par classe (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

 - Questions :
 - les parties du carnet doivent-elles être accessibles à tous ?

 - Point de vigilance :
 - Ne pas s'enfermer dans quelques domaines d'activités, car cela pourrait empêcher l'utilisation de l'outil par certains professeurs
 - Créer un outil le plus simple possible pour que l'élève puisse naviguer tout seul

 - En conclusion :
 - A travailler :
 - aborder la plate-forme de données utiles aux enseignants
 - créer un cadre de restitution des actions réalisées
 - créer un cadre de restitution pour les actions à venir. Exemple : carte subjective de type carte au trésor à compléter au fur et à mesure
 - Formation des professeurs pour l'utilisation de l'outil Carnet de Collège
- 2 pistes : - en action culturelle au Plan Académique de formation
- en Formation d'Initiative Locale (FIL)

Annexe 6 : Compte-rendu de la première journée de stage du 12 avril 2011 au CAUE du Nord

Compte-rendu de la première journée de stage du 12 avril 2011 au CAUE du Nord

Personnes présentes à la journée

- Mme AUXENT Béatrice, Architecte, CAUE du Nord
- M. DELAMOTTE Jean-Pierre, CLG Debeyre, 59520 Marquette-Lez-Lille
- Mlle DELAVAL Lucie, CLG Jean Rostand 59360 Le Cateau-Cambrésis
- Mlle DEWISME Claire, Architecte, CAUE du Nord
- Mme DOGHECHE Fatiha, CLG Gambetta, 59390 Lys Lez Lannoy
- M. FOVEAU Christophe, CLG Jean Rostand 59360 Le Cateau-Cambrésis
- M. GUIDEZ Stéphane, CLG Le Triolo, 59650 Villeneuve d'Ascq
- M. HERBETTE François, Etudiant stagiaire, CAUE du Nord
- M. ISAMBOURG Fabrice, CLG Gambetta, 59390 Lys Lez Lannoy
- Mme KENAISSI Claire, CLG Léon Blum, 59650 Villeneuve d'Ascq
- Mlle LEMANSKI Delphine, Assistante d'études, CAUE du Nord
- M. LESPINASSE Stéphane, LGT Louis Pasteur, 59000 Lille
- Mme MAES Edith, CLG Jules Verne, 59960 Neuville en Ferrain
- M. MOULLET Jean-Marc, IA IPR, Rectorat
- Mme POPULO Rina Arist, CLG Le Triolo, 59650 Villeneuve d'Ascq
- Mme PRUVOT Jeanne, CLG Jean Rostand 59360 Le Cateau-Cambrésis
- Mlle RAMBAUD Mathilde, CLG Sévigné, 59100 Roubaix
- M. SEBERT Aurélien, Chargé d'études – Géomaticien, CAUE du Nord
- Mlle SERVONNAT Dominique, LGT Louis Pasteur, 59000 Lille
- M. VANDENBROUCKE Patrice, CLG Jules Verne, 59960 Neuville en Ferrain
- Mme VANHERSEL Godeleine, LGT Louis Pasteur, 59000 Lille

➤ Contexte

Afin d'intégrer un groupe de professeurs à la création du carnet de collège, l'organisation de trois journées de stage a été décidée par l'Académie de Lille. La première de ces trois journées s'est déroulée le 12 avril 2011 au siège du CAUE 59 et a réuni 15 professeurs de collèges enseignants dans des disciplines multiples et variées, un inspecteur d'académie et cinq membres du CAUE du Nord.

➤ Déroulement de la journée

- I) Présentation par M. Jean-Marc Moullet de l'objectif de la journée et du croisement des enseignements que préconisent l'enseignement d'Histoire des Arts (HdA) et l'Education au Développement Durable (EDD),

II) Présentation de la mission éducation nationale auprès du CAUE du Nord par les enseignants missionnés : Claire Kenaïssi (Arts Plastiques), Jean-Pierre Delamotte (Lettres) et Godeleine Vanhersel (Histoire-Géographie et Histoire des Arts)

III) Description de l'enseignement d'HdA par Mme Godeleine Vanhersel :

- L'enseignement d'HdA est une option facultative en collège et lycée / option obligatoire en Première et Terminale
- L'enseignement d'HdA possède deux particularités :
 - * la transversalité de l'enseignement, qui va de l'école primaire au lycée
 - * il fait appel à des enseignants d'autres disciplines
- L'HdA suscite de la créativité à partir d'œuvres croisées, le désir de découvrir une culture nouvelle, d'informer les métiers liés aux arts culturels
- 24H/an doivent être dédiés à l'enseignement de l'HdA
- Une validation officielle est prévue pour la première fois au Brevet des Collèges en 2010/2011, après expérimentation en 2009/2010
- Il est attendu des élèves qu'ils progressent dans leur connaissance des arts, en développant notamment un esprit critique, en apprenant à travailler en autonomie et en acquérant des connaissances sur l'utilisation des couleurs, de la lumière, etc.
- L'objectif est d'aborder six domaines artistiques :
 - ✓ les arts de l'espace
 - ✓ les arts de langage
 - ✓ les arts du son
 - ✓ les arts du quotidien
 - ✓ les arts du vivant
 - ✓ les arts du visuel,

IV) Présentation de la plateforme « S'PASS Territoires » par le CAUE 59,

V) Présentation des connaissances établies relevées dans le cadre des premières recherches entreprises par le CAUE du Nord pour le carnet du Collège Jean Rostand de Le Cateau ; présentation de l'approche sensible, notamment à travers l'exemple des cartes réalisées par le collectif « La Glacière »,

VI) L'après-midi voit les professeurs se répartir entre trois groupes de travail pour échanger des idées sur le fonctionnement et les données intéressantes à étudier dans le cadre du carnet de collège.

Bibliographie

Ouvrages

- Abbé MERESSE, 1982, *Histoire du Cateau-Cambrésis*, Westhoek-Editions, 288 p.
- BOUVART Christiane et Les Amis du Catésis, 2004, *Le Cateau-Cambrésis – Mémoire en images*, Archives départementales du Nord, Lille, 128 p.
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 2001, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, CAUE du Nord, Lille, 518 p.
- Collectif d'auteurs, 1982, *Jadis en Cambrésis*, CAUE du Nord, Lille, 48 p.
- Collectif d'auteurs Nord Pas-de-Calais, 1996, *Dynamique Régionale pour l'Education à l'Environnement Urbain*, CAUE du Nord, Lille, 157 p.
- DENVERS A. (Président du Conseil Général du Département du Nord et Président du CAUE), 1984, *Architecture en Cambrésis*, CAUE du Nord, Lille, 71 p.
- GUYETANT G. & ROBASZYNSKI F., 2009, *Des roches aux paysages dans le Nord Pas-de-Calais – Richesse de notre patrimoine géologique*, CAUE du Nord, Lille, 152 p.
- SAUDEMONT C. & DHOTE S., 1997, *Le Cambrésis*, CAUE du Nord, Lille, 96 p.

Rapports

- CAUE du Nord, 1990, *Le Cateau-Cambrésis : amélioration du cadre de vie (programme d'étude)*, Lille, 11 p.
- CAUE du Nord, 2002, *De l'architecture à l'école – Exemples de sensibilisation au collège*, Lille, 71 p.
- CAUE du Nord, 2010, *Carnet du territoire le Cambrésis*, 46 p.
- Conseil Général Département du Nord, 1992, *Lecture du paysage – Projet de trame verte*, CAUE du Nord, Lille, 95 p.
- Conseil Général Département du Nord, 2010, *Vers des Agendas 21 en collège, guide d'appui à la mise en œuvre*, Livrets 1 et 2, CAUE du Nord, Lille, 100 p.
- Conseil Général Département du Nord, 1994, *Présentation du grand pays du Cambrésis*, CAUE du Nord, Lille, 51p.
- Conseil Régional Nord Pas de Calais, 1995, *L'aboutissement du contrat de rivière de la Selle, l'entretien de la rivière – Agence de l'eau ; Syndicat intercommunal pour l'étude et la réalisation de l'aménagement hydraulique*, 8 p.

- Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) en Nord Pas-de-Calais, 2009, *Profil environnemental Nord Pas-de-Calais, Tome 1 Enjeux Régionaux*, 201 p.
- Pays du Cambrésis, 2011, *Consultation pour l'élaboration d'une stratégie de valorisation et promotion du patrimoine et de l'architecture du Pays du Cambrésis - Cahier des charges*, 10 p.

Thèses / Mémoires

- LEMANSKI D., 2010, *Participation à l'élaboration d'un carnet de territoire pour le Cambrésis*, Université de Lille 1, 123 p. – Mémoire de fin d'études de Licence professionnelle en « Animation et valorisation des Patrimoines culturels ».
- LUNARD P., 2009, *La construction d'un système de gouvernance à travers la démarche de l'Agenda 21 de Wasquehal, département du Nord (59)*, Lille, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (IAUL), 113 p. – Mémoire de Master 1 Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires (AUDT), Spécialité ECODEV.
- SEBERT A., 2009, *Fournir aux collégiens les outils leur permettant d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et d'y agir de manière responsable*, Strasbourg, Institut National des Sciences Appliquées (INSA), 70 p. – Mémoire de Projet de fin d'études.

Articles de périodiques

- LUNEAU S., 2011, *Zones humides : des « infrastructures naturelles » d'une grande valeur*, Techni.Cités, n°203, p. 29-36.
- CITEPHILE, 2004, *Parcours de vie, parcours de ville – 3^{ème} carrefour national Citéphil, le réseau national pour l'éducation à l'environnement urbain*, CAUE du Nord, Lille, 16 p.

Sites internet

Ademe

www.ademe.fr

Agenda 21 France

<http://www.agenda21france.org>

Agence de l'eau Artois-Picardie

<http://www.eau-artois-picardie.fr/>

CAUE du Nord

<http://www.caue-nord.com>

Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP)

www.cndp.fr

Collège Jean Rostand

<http://www.clg-rostand.fr>

Comité 21

<http://www.comite21.org>

Conseil Général du Nord

<http://www.cg59.fr>

Collectif « La Glacière »

<http://laglaciere.over-blog.com>

CRDP Académie de Paris

<http://crdp.ac-paris.fr>

DIREN Nord Pas-de-Calais

<http://www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr>

DREAL Nord Pas-de-Calais

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>

Geoportail

<http://www.geoportail.fr>

Ministère de l'Éducation Nationale

<http://www.education.gouv.fr>

Office de tourisme de Le Cateau-Cambrésis

<http://www.tourisme-lecateau.fr>

Pays du Cambrésis – Syndicat Mixte

<http://www.lecambresisenprojet.com>

Portail de la Fédération Nationale des CAUE

<http://www.fncaue.fr>

Projet européen Septentrion

<http://www.septentrion-nwe.org>

Territoires Durables

<http://www.territoires-durables.fr>

Tourisme en Cambrésis

www.tourisme-cambresis.fr

HERBETTE François, 2011, Le renforcement de la pédagogie autour de l'identité d'un territoire et d'un environnement local. L'exemple du Carnet du collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (I.A.U.L.), Université de Lille 1, Mémoire de Master 1 d'Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires (AUDT), spécialité ECODEV, 145 p.

Mots clés : Environnement, localité, pédagogie, territoire, observation, sensibilisation

Key-words : Environment, locality, pedagogy, territory, observation, awareness

Résumé :

Le regard qui est porté au quotidien sur notre environnement proche se révèle généralement trop distant et ne permet ainsi pas d'apprécier ce milieu à sa juste valeur. Car notre bassin de vie, autrement dit le territoire où nous vivons via notre travail et nos loisirs, recèle bien souvent des richesses insoupçonnées et qui de ce fait méritent toute notre attention.

Au cours d'un stage de trois mois au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Nord, il nous a été confié la mission de travailler sur le prototype d'un outil qui cherche à palier ce manque de connaissance de notre environnement local, en sensibilisant notamment les nouvelles générations, et qui s'intitule « Carnet de collègue ». La collaboration entre le CAUE du Nord et le collège Jean Rostand de Le Cateau-Cambrésis doit amener à la création d'un premier prototype.

Ce mémoire porte ainsi sur les premiers travaux de réflexion menés en rapport avec cet outil et qui nous ont amené à nous interroger sur sa capacité à transmettre un savoir portant sur un territoire précis.

Après avoir proposé dans un premier temps une définition des termes clés nécessaires à la compréhension du sujet, ainsi que l'étude du territoire du Cambrésis, notre étude traite du fonctionnement de l'association vis-à-vis de la création de son premier « Carnet de collègue ».

Abstract :

The look which is given daily on our close environment appears generally too distant and does not able us to appreciate it truly. Because our population center, meaning the territory where we are living via our work and hobbies, often conceals unsuspected wealth and in this way it deserves all our attention.

During an internship of three months in the Architecture, Urbanism and Environment Council (CAUE in French) of the North (French county), it has been given to us the mission of working on a prototype of a tool that try to solve the lack of knowledge on our local environment by educating especially the new generations and it is called "Secondary school Notebook". The cooperation between the CAUE of the North and Jean Rostand Secondary school of Le Cateau-Cambresis should lead to the creation of a first prototype.

This report is then about these first undertaken works of reflection related to this tool and that leaded us to question ourselves on the capacity to transmit a knowledge based on a precise territory.

After proposing, in a first place, a definition of the key terms necessary to the understanding of the subject, together with the study of the Cambresis territory, our report is coming to treat on the functioning of the organization regarding the creation of its first "Secondary school Notebook".